À lire au sujet de notre engagement envers le développement durable – nos résultats à ce jour et nos futures orientations.

La qualité de vie grâce au développement durable des ressources

Rapport final des Ressources naturelles Canada Stratégie de développement durable

10 décembre 1997 au 31 mars 2001

Développement durable et affaires internationales

Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 20e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : (613) 947-4290
Télécopieur : (613) 996-0478

Courriel: devdurable@nrcan.gc.ca

Le rapport ci-joint est également disponible sur papier sur demande ou il est accessible sur Internet à www.nrcan-rncan.gc.ca/sd-dd.

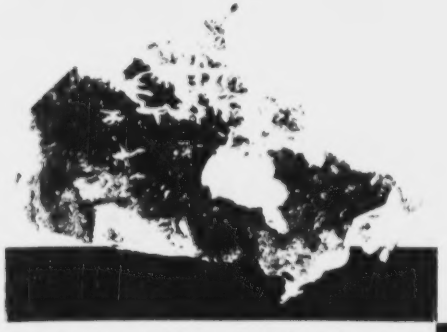

Ressources naturelles Canada — Natural Resources Canada — Canada

En 1997, Ressources naturelles Canada s'est engagé à travailler avec les Canadiens pour mettre en œuvre des activités qui « *nous permettront de protéger la santé du milieu naturel et de la masse continentale tout en répondant efficacement aux besoins humains de produits énergétiques, forestiers et minéraux, et d'offrir des possibilités semblables aux générations à venir* ». Cet engagement s'est concrétisé dans la première Stratégie de développement durable de RNCan, **Protéger notre actif, assurer notre avenir**. La stratégie triennale, déposée au Parlement le 10 décembre 1997, comprenait 125 actions.

Ce rapport final présente la situation de toutes les actions réalisées jusqu'au 31 mars 2001 et indique comment ces actions aident à promouvoir le développement durable – autrement dit, comment les actions progressives favorisent la satisfaction des critères de développement durable en général. Vous pouvez en savoir davantage sur les progrès réalisés au cours de la période de trois ans de la SDD – **Protéger notre actif, assurer notre avenir** en lisant la documentation sur le CD-ROM annexé.

Et ensuite

Les stratégies de développement durable de la deuxième génération ont été déposées au Parlement le 14 février 2001. La Stratégie de développement durable de Ressources naturelles Canada – **Pour aujourd'hui et pour demain** – est un outil essentiel pour faire avancer le programme de développement durable. Dans sa SDD **Pour aujourd'hui et pour demain**, RNCan a articulé une *Vision d'un avenir durable*, des engagements à l'action pour promouvoir le développement durable dans le secteur des ressources naturelles et des indicateurs de rendement pour mesurer les progrès en regard de cette vision.

Points saillants – SDD 1997

- Infrastructure canadienne de données géospatiales
- Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts
- EnerGuide pour le programme d'incitation des maisons et des édifices commerciaux, et Innovateurs énergétiques Plus
- Missions commerciales internationales dirigées par le ministre des Ressources naturelles
- Inventaire des pratiques minières pour conserver la faune et l'habitat au Canada
- Nouvelle politique environnementale ministérielle

Points saillants de la SDD – Pour aujourd'hui et pour demain

- Forêt 2020
- Proposition pour un cadre de collaboration en matière d'eau souterraine au Canada
- Initiatives de lutte contre le terrorisme
- Plan d'action 2000 sur le changement climatique
- Évaluations de la conformité de RNCan concernant les eaux usées
- Travailler avec les partenaires en vue d'établir la capacité du Canada en matière d'éco-efficacité

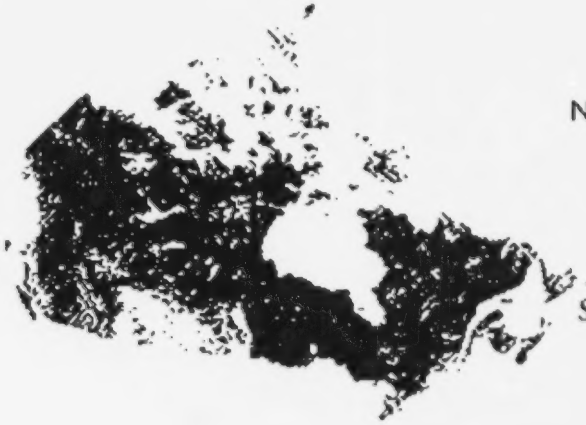

FINAL REPORT

Natural Resources Canada

Sustainable Development Strategy

Safeguarding our Assets, Securing our Future

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif
Assurer notre avenir

Natural Resources Canada | Ressources naturelles Canada

Canada

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

▶ Message du Ministre

Introduction

But 1

But 2

But 3

But 4

Conclusion

Annexe A

Message du Ministre

Le développement durable - l'intégration des facteurs sociaux, économiques et environnementaux au processus décisionnel - est un immense défi, mais également une possibilité fascinante. Dans le secteur des ressources naturelles, les nouvelles technologies novatrices montrent qu'il est possible de rehausser la productivité de nos industries des minéraux et métaux, forestières et géomatiques sans compromettre l'intégrité de notre milieu naturel. En fait, en relevant le défi du développement durable, nous ouvrons la porte aux avantages économiques et sociaux qui amélioreront la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

Ressources naturelles Canada (RNCan), le premier ministère du gouvernement du Canada à intégrer le développement durable dans son mandat législatif, a été un chef de file en répondant aux défis et aux possibilités du développement durable. Le 10 décembre 1997, nous avons été fiers de déposer notre première Stratégie de développement durable, Protéger notre actif, assurer notre avenir. J'ai maintenant le privilège de présenter le rapport final de cette stratégie qui porte sur la période du 10 décembre 1997 au 31 mars 2001.

Ce rapport met en lumière les principales réalisations, par exemple le lancement de GéoConnexions, qui offre un accès national à l'information géographique, stimule l'innovation et renforce la capacité du processus décisionnel.

En plus de mettre au point des programmes novateurs chez nous, RNCan diffuse son message de développement durable à l'étranger. En novembre 1998, j'ai dirigé une mission commerciale et d'investissement en Argentine, au Chili et au Pérou. En janvier 2000, j'ai dirigé une mission semblable en Chine, en Corée du Sud et au Japon. Dans chaque cas, des entreprises canadiennes ont pu illustrer leur expertise dans des domaines comme les

mines, les technologies d'information géospatiale, l'énergie et la foresterie, ainsi que pour le développement durable des ressources naturelles.

Au cours d'un processus de consultation intensif pour la génération suivante des stratégies de développement durable, nos intéressés nous ont dit d'aller plus loin. Ils ont voulu une stratégie robuste qui miserait sur nos réalisations antérieures, mais qui mettrait l'accent sur six domaines clés pour lesquels RNCan pourrait vraiment faire une différence. Le 14 février 2001, mon ministère a présenté sa vision avec Pour aujourd'hui et pour demain, la deuxième Stratégie de développement durable.

103-03948/

Nous faisons maintenant une réalité de cette vision. Ce faisant, nous appliquons des indicateurs de rendement stricts pour mesurer nos progrès vers la réalisation de nos nouveaux buts et objectifs, et nous contribuons également à la mise au point d'indicateurs nationaux du développement durable. Tout au long de ce processus, RNCan aide à améliorer l'imputabilité devant tous les Canadiens et Canadiennes dans ce domaine vital.

Grâce à nos stratégies de développement durable, en équilibrant judicieusement nos impératifs sociaux, économiques et environnementaux, le Canada peut se présenter devant le monde entier comme un modèle vivant de développement durable et assurer que nous ressources contribueront à notre qualité de vie supérieure — aujourd'hui et demain.

Herb Dhaliwal

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre

Introduction

But 1

But 2

But 3

But 4

Conclusion

Annexe A

Introduction

Le développement durable est souvent décrit comme un périple plutôt qu'une destination. Ressources naturelles Canada (RNCan) a la responsabilité, imposée par la loi, d'assurer le développement durable des ressources naturelles du Canada. La Stratégie de développement durable de Ressources naturelles Canada intitulée ***Protéger nos avoirs, assurer notre avenir*** (Stratégie de développement durable - SDD 1997) a été déposée au Parlement le 10 décembre 1997. La Stratégie, grâce à un ensemble de buts, d'objectifs et de mesures de développement durable, s'est avérée un outil essentiel pour relever les défis en matière de développement durable, et ce à tous les niveaux : les politiques, la science et la technologie, les programmes, la législation, la réglementation et les activités ministérielles.

L'objet du présent rapport final est de fournir aux intervenants un compte rendu des mesures prises par le Ministère relativements à la SDD 1997 et sur la façon dont ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus importants visant à promouvoir le développement durable au Canada et à l'étranger. Dans le cadre de l'engagement du Ministère à rendre compte de sa progression et à s'améliorer constamment, RNCan a publié des rapports de progression annuels en 1999, en 2000 et en 2001. Le présent rapport consolide ces rapports annuels et décrit en détail comment nous croyons que la réalisation de la SDD 1997 a aidé à promouvoir le développement durable dans le secteur des ressources naturelles.

Le présent rapport donne également un aperçu de ce qui nous attend : la ***Stratégie de développement durable - Pour aujourd'hui et pour demain*** (SDD 2001) de Ressources naturelles Canada. La seconde stratégie de développement durable de RNCan, déposée au Parlement le 14 février 2001, mise sur les réussites de la première stratégie et tire parti des leçons apprises en cours de route.

Une base solide

La SDD 1997 était considérée comme un outil essentiel pour relever les défis posés par le développement durable à tous les niveaux : politique, programmes de science et technologie, législation, réglementation et activités du Ministère. La solide base du Ministère pour la SDD était essentielle à la réussite de sa première stratégie. Cette base – sur laquelle fait également fond la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain*** – comporte trois principaux éléments : 1) l'engagement des partenaires; 2) la mesure du rendement; et 3) un système de gestion efficace.

Engagement des partenaires
Depuis la première série de consultations menées pour la première SDD, RNCan a maintenu un dialogue soutenu avec les partenaires par le biais de rapports d'étape, de questionnaires pour obtenir de l'information et des commentaires, un site Internet avec des liens aux principaux documents et aux travaux connexes, et des discussions en tête à tête avec différents partenaires. L'engagement de la population est un élément vital à la stratégie actuelle du Ministère à l'égard du développement durable et nous apprécions l'intérêt et l'appui soutenus démontrés par les partenaires. RNCan continuera de consulter la population canadienne tout au long de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain.*** Le Ministère renforcera davantage ses partenariats avec la population, les groupes environnementaux, les associations de l'industrie, les associations professionnelles, les universités, les entreprises privées, les autres ordres de gouvernement et les autres ministères fédéraux.

Mesure du rendement
RNCan a constaté dès le début qu'un système uniforme de mesure du rendement était essentiel à la mise en œuvre de notre stratégie de 1997. Par conséquent, le Ministère a remanié ses objectifs de politiques afin qu'ils correspondent à ceux de la Stratégie et a mis au point une série d'indicateurs de rendement pour satisfaire à divers besoins en matière d'établissement de rapports. Les indicateurs de rendement, qui ont été préparés en collaboration avec les partenaires, ont permis à RNCan de mesurer son rendement en fonction des objectifs de la SDD. RNCan est maintenant en bonne position pour faire état de ses progrès à l'aide de ce cadre de mesure du rendement. Les indicateurs constituent un élément vital des progrès réalisés à l'égard de la vision du Ministère pour un avenir durable. Les indicateurs de rendement de la SDD 1997 sont inclus dans le présent rapport et le cadre actuel de mesure du rendement se trouve à l'Annexe A.

Gestion efficace
RNCan utilise des outils et des méthodes de gestion environnementale de pointe pour favoriser le développement durable dans ses propres activités. Il est bien appuyé par la haute direction et son groupe de travail sur le développement durable. Le Ministère a adopté une approche de travail d'équipe pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la SDD. En outre, il évalue régulièrement le système de gestion afin d'assurer la responsabilisation et les résultats.

Ce que disent les tableaux

Les tableaux suivants consolident trois rapports d'étape antérieurs publiés en 1999, 2000 et 2001. Chacun des quatre tableaux, quant à nos quatre objectifs de la SDD de 1997, présentent l'objectif et la date de présentation, explique comment cet objectif contribue au développement durable. Le tableau souligne également les futures orientations de la SDD - Pour aujourd'hui et pour demain - qui misent sur les réussites de la SDD de 1997.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les engagements pris dans la SDD - Pour aujourd'hui et pour demain - consultez la SDD se trouvant à l'adresse suivante: http://www.nrcan.gc.ca/sd-dd.

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre
Introduction
But 1
But 2
But 3
But 4
Conclusion
Annexe A

Mesure des progrès vers le développement durable dans le secteur des minéraux et métaux

L'établissement de critères et d'indicateurs pour les minéraux et métaux est déterminé comme une priorité dans la *Politique des minéraux et métaux du gouvernement du Canada*. En conséquence, dans ses stratégies de développement durable, RNCan s'est engagé à établir un cadre conceptuel pour l'établissement des indicateurs de développement durable des minéraux et métaux. Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine.

Suite aux discussions initiales sur les indicateurs des minéraux et métaux avec la Banque mondial, l'Institut des ressources mondiales, le département de l'intérieur des États-Unis, la Geological Survey des États-Unis et le Minerals and Energy Research Network du Royaume-Uni, RNCan a convoqué un atelier d'experts internationaux en 1998 auquel ont participé des experts du Japon, du Chili, de l'Australie et du Canada représentant l'industrie, les gouvernements et les universités pour discuter et partager les expériences dans l'établissement d'indicateurs de développement durable.

RNCan reconnaît que le processus est aussi important que le résultat final puisque le succès sera mesuré par le degré d'acceptation des indicateurs par tous les intéressés. De plus, étant donné que plusieurs initiatives sont en cours au plan international pour mettre au point des mesures de nos progrès vers le développement durable, si le Canada veut influencer les résultats et la participation des autres, nous devons alors établir une approche canadienne. À cette fin, RNCan a établi et dirigé un groupe réunissant de multiples intéressés pour mettre au point un cadre basé sur les valeurs pour l'établissement d'indicateurs de développement durable, et un processus consensuel est un cours depuis mai 1999 pour établir une vision, des buts et des objectifs qui saisissent les valeurs partagées par les membres du groupe de travail. Notamment, un consensus a été atteint chez les participants dur la formulation de la vision, des buts et des objectifs qui seront utilisés pour une consultation plus générale. Ce cadre basé sur les valeurs offrira le fondement du début de l'établissement des indicateurs.

tel que mentionné dans la deuxième stratégie de développement durable de RNCan, *Pour aujourd'hui et pour demain*.

But 1 - Prendre de meilleures décisions

Le développement durable exige de faire des choix éclairés en vue d'intégrer les aspects social, économique et environnemental dans les décisions prises. RNCan donne accès à des données, des connaissances et des renseignements de pointe pertinents et de grande qualité et il facilite et encourage leur utilisation.

Pendant la SDD 1997, RNCan a pris de nombreux autres engagements importants dans le domaine des connaissances. La réussite de ces entreprises a amené de nouvelles initiatives étendues dans ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, comme la poursuite des travaux sur les indicateurs de développement durable et sur l'accès en ligne aux fonds de renseignements de RNCan dans le cadre de Gouvernement en direct.

RNCan a participé à l'élaboration d'indicateurs afin de déterminer comment le Canada fait progresser le développement durable à divers échelons. Dans le cadre de la SDD 1997, RNCan s'est engagé à élaborer des indicateurs pour l'énergie, les minéraux et les métaux et à rendre des comptes sur les indicateurs de gestion durable des forêts. Les progrès réalisés ont dégagé des points de référence et des tendances dans l'économie de l'énergie afin d'aider à suivre le rendement et à prendre des décisions. Dans le secteur des minéraux et des métaux, on a dressé un cadre axé sur les valeurs pour l'élaboration d'indicateurs de développement durable et on a entrepris un processus conjoint visant à élaborer une vision, des buts et des objectifs reflétant les valeurs partagées par les membres du groupe de travail.

Objectif 1.1 : Faciliter l'accès aux données intégrées sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions sociales, économiques et environnementales de leur utilisation.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
1.1.1	Lancer une nouvelle initiative sur les connaissances afin de faciliter l'accès public et l'intégration des données au sein du Ministère; d'ici 1998, consulter les intervenants et faire l'inventaire des fonds documentaires.	31 mars 1999	On a aidé à gérer, à utiliser et à améliorer l'accès aux fonds documentaires ministériels grâce à une infrastructure électronique des connaissances sur le Web et à des logiciels.	RNCan aidera les Canadiens à prendre de meilleures décisions en matière de développement durable en améliorant et en augmentant la diffusion électronique de données, de connaissances et de renseignements sur les ressources naturelles. Dans le cadre de la *SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*, RNCan s'est engagé à fournir des connaissances et des outils ciblés afin d'informer les décideurs grâce au Portail des connaissances sur les ressources naturelles.
1.1.2	En partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres ministères fédéraux, élaborer l'infrastructure canadienne des données géospatiales	31 mars 2000	Fournir de l'information géographique sur le développement durable des ressources naturelles du Canada aux intéressés et aux autres	RNCan a établi un accès à des archives de données géographiques importantes et développera d'autres liens avec des systèmes d'information nationaux.

	(ICDG) afin de permettre l'accès, partout au pays, à l'information géographique; d'ici 1999, terminer le volet de l'ICDG dont RNCan est responsable.		ministères fédéraux afin de stimuler l'innovation, de renforcer la capacité décisionnelle et de promouvoir le développement durable.	provinciaux et territoriaux gérés par d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement pour fournir des données, des outils et des services géographiques essentiels à l'appui d'un meilleur processus décisionnel, de l'élaboration de politiques et d'évaluations intégrées.
1.1.3	D'ici 1998, finaliser le plan de la première enquête nationale sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux.	31 mars 1999	On a mis au point des indicateurs d'intensité aux niveaux des secteurs et des segments, ainsi que des lignes de départ pour déterminer l'impact énergétique et environnemental des nouveaux programmes d'efficacité énergétique, du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux et du programme Innovateurs énergétiques Plus.	À ce jour, le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) et le programme Innovateurs énergétiques Plus ont attiré ensemble plus de 600 demandeurs et représentent plus de 200 projets en cours. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à étendre le programme Innovateurs énergétiques Plus afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de sources commerciales et pour accroître la sensibilisation des Canadiens à l'utilisation de l'énergie.
1.1.4	Publier de nouveaux rapports sur la santé des écosystèmes forestiers canadiens; d'ici 1998, publier les résultats de la première évaluation nationale de la santé des forêts.	31 mars 1999	On a établi les conditions de base de la santé des forêts du Canada afin de mesurer, d'évaluer et de planifier nos progrès vers la gestion durable de nos forêts.	Les initiatives de gestion durable des forêts de RNCan continueront à permettre de prendre de meilleures décisions. Le Système national d'information sur les forêts, un des engagements de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, permettra un jour de mesurer en temps opportun et avec la fiabilité la durabilité des forêts du Canada et de rendre des comptes à ce sujet.
1.1.5	D'ici l'an 2000, produire le premier rapport sur la gestion durable des forêts du Canada, à présenter à la Commission du développement durable des Nations Unies le 15 avril 2000.	31 mars 2001	Démontrer l'engagement continu du Canada envers la gestion durable des forêts en diffusant les connaissances sur l'état des forêts du Canada à un public international.	RNCan continuera de promouvoir la réputation du Canada en matière de gestion durable des ressources en participant aux tribunes internationales et montrera son leadership international en assurant le

				transfert des connaissances et de la technologie.
	D'ici l'an 2000, déterminer les paramètres qui peuvent servir à rendre compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques des activités et des produits du secteur des minéraux et des métaux, en vue d'établir des indicateurs de développement durable qui soient dignes de foi.	31 mars 2000	Définir un cadre basé sur les valeurs qui détermine les priorités dans le contexte du développement durable pour la mise au point d'indicateurs. Les indicateurs peuvent aider les décideurs à faire des choix importants qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et économiques, leur permettant d'évaluer la contribution des minéraux et des métaux au développement durable.	RNCan s'est engagé, dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, à publier les indicateurs de développement durable en matière d'énergie avant 2001 et en matière de minéraux et de métaux avant 2003.
	D'ici 1999, établir une série de données chronologiques sur l'économie énergétique afin de faciliter l'élaboration d'indicateurs de développement durable appropriés pour le secteur de l'énergie.	31 mars 1999	On a déterminé les lignes de force et les tendances de l'économie énergétique pouvant être utilisées dans les rapports sur les indicateurs de rendement et contribuer à la prise de décisions viables dans l'économie énergétique au Canada.	

Objectif 1.2 : Encourager une plus grande collaboration à l'échelle nationale et internationale ainsi que l'atteinte d'un consensus sur les questions et mesures touchant le développement durable.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
1.2.1	D'ici l'an 2000, entreprendre un dialogue national sur les principaux problèmes de développement durable des principales ressources naturelles.	31 mars 2001	Encourager la participation constante des Canadiens au processus décisionnel.	L'engagement de RNCan en ce qui concerne la participation continue des intervenants se poursuivra et RNCan continuera de donner des renseignements sur ses politiques et ses programmes, d'éduquer et d'informer les intervenants et d'établir un sens des responsabilités en matière de développement durable partagé par les intervenants et le Ministère.
1.2.2	En 1998, lancer la Stratégie nationale sur les forêts (2003-2008) au	31 mars 1999	On a favorisé l'utilisation durable et la conservation des forêts par un plan	On préparera une nouvelle Stratégie nationale sur les forêts (2003-2008), en

	Congrès forestier national.		d'action qui intègre les aspects écologiques, économiques, sociaux et culturels.	consultation avec les intervenants, en misant sur la réussite de la *Stratégie nationale sur les forêts* (1998-2003) intitulée *Forêts durables : Un engagement canadien.*
1.2.3	D'ici 1998, préparer en consultation avec les intéressés, des interventions canadiennes à la deuxième séance du Forum intergouvernemental sur les forêts, de concert avec le MAECI et l'ACDI.	31 mars 1999	On a établi une position canadienne sur les grandes questions en matière de politique forestière à l'échelle mondiale, en consultant les provinces, les territoires, les communautés autochtones et les organisations non gouvernementales ainsi que l'industrie, les syndicats et les environnementalistes.	RNCan continuera de travailler avec des pays aux vues similaires dans les tribunes multilatérales, y compris le Forum des Nations Unies sur les forêts et la conservation de la diversité biologique, afin d'établir un consensus sur un cadre permettant de promouvoir la mise en oeuvre des mesures convenues pour réaliser la gestion durable des forêts aux niveaux national, régional et mondial.
	D'ici 1999, convoquer, de concert avec le MAECI et l'ACDI, des séances de consultation pour la troisième séance du Forum intergouvernemental sur les forêts.	31 mars 1999		
	D'ici le début de l'an 2000, avec le MAECI et l'ACDI, mettre au point la position du Canada pour la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts.	31 mars 2001		
1.2.4	D'ici 1998, comme le prévoit la Déclaration d'Arequipa, organiser en coopération avec les partenaires d'Amérique latine un atelier sur le principe de l'utilisation sécuritaire.	31 mars 1999	On a fait la promotion de la coopération internationale dans le développement durable des minéraux et des métaux, de la mise en œuvre de la Déclaration d'Arequipa des ministres des Mines des Amériques et d'un plan d'action.	Grâce à diverses tribunes internationales comme CAMMA et le GEEDMÉ de l'APEC et aux groupes d'études internationaux, RNCan continuera de montrer son leadership et de promouvoir les approches canadiennes en matière de développement durable des minéraux et des métaux. RNCan travaillera en outre à promouvoir le développement durable dans un contexte plus large par des efforts continus visant à instaurer un dialogue mondial sur l'exploitation minière, les minéraux et les métaux lors du Sommet mondial sur le développement durable.
	D'ici 1998, organiser et accueillir une réunion du groupe d'experts de l'APEC sur l'exploration et le développement des minéraux et de l'énergie, sous le thème du développement durable des minéraux et des métaux.	31 mars 1999		

Objectif 1.3 : Mettre au point un régime fiscal, une réglementation et des mesures volontaires propres à favoriser l'exploitation durable des ressources naturelles.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
1.3.1	D'ici 1998, compléter l'étude de base pour le secteur de l'énergie avec la publication de : Petroleum Fiscal Systems in Canada et Tax Treatment of Electricity from Renewable Energy Sources and Energy Efficiency Technologies: an International Comparison.	31 mars 1999	On a déterminé les obstacles et les facteurs de dissuasion à l'égard des bonnes pratiques environnementales.	RNCan continuera de travailler avec d'autres ministères gouvernementaux à l'élaboration et à la promotion d'un mélange d'approches économiques, réglementaires et volontaires faisant progresser le développement durable. La priorité pour la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** est d'analyser les options d'échange de droits d'émission au pays afin d'appuyer le protocole de Kyoto.
	D'ici 1998, présenter au Conseil canadien des ministres des Forêts la première étude approfondie sur la façon dont les politiques et les règlements fiscaux actuels du Canada influent sur la viabilité des boisés privés, et soumettre des recommandations finales au CCMF d'après les consultations avec des ministères fédéraux sélectionnés (p.ex., Finances, Revenu, Agriculture et Agroalimentaire).	31 mars 1999	On a entrepris des études approfondies de la façon dont les politiques fiscales actuelles nuisent à la viabilité des boisés privés, afin d'aider à formuler des recommandations bien fondées aux ministres des Forêts et, par la suite, aux ministres du Revenu et des Finances s'il y a lieu. Les changements à la fiscalité pourraient avoir un effet positif sur les pratiques forestières et favoriser une gestion durable des forêts.	Dans son Budget 2001, le gouvernement du Canada reconnaît l'incidence de l'imposition sur la durabilité des boisés privés. Actuellement, les propriétaires de boisés commerciaux sont assujettis à un impôt sur le revenu lorsqu'ils transmettent leurs boisés à leurs enfants. Le Budget propose de veiller à ce que le régime existant d'impôt différé entre les générations pour les biens agricoles soit disponible pour les transferts de boisés commerciaux après le 10 décembre 2001 lorsque ces boisés sont exploités conformément au plan de gestion des forêts prescrit.
1.3.2	D'ici 1998, établir un groupe de travail pour examiner les options d'un système national de permis échangeables pour les émissions de gaz à effet de serre, avec	31 mars 1999	On reconnaît ceux qui réussissent le mieux à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à faire connaître les progrès.	Dans le cadre de l'approche visant à réaliser l'objectif du Canada consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à un niveau inférieur de 6 %

	Environnement Canada et d'autres intervenants.			au niveau de 1990 entre 2008 et 2012, RNCan analysera les options d'échange de droits d'émission au pays. La reconnaissance d'un bon rendement dans la réduction des émissions profitera financièrement aux entreprises grâce à leur leadership et profitera à l'environnement grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela fait partie du Plan d'action 2000, qui sera pleinement mis en oeuvre en 2003 et qui permettra au Canada de réaliser un tiers des objectifs du protocole de Kyoto. RNCan encouragera en outre l'intendance volontaire grâce à l'initiative Intendance de la biodiversité dans l'industrie des ressources, visant à répondre aux besoins des espèces menacées du Canada et à maintenir la biodiversité.
	D'ici 1998 et 1999, fournir un soutien financier au Conference Board du Canada pour son étude visant à évaluer la combinaison et l'utilisation optimales des instruments de politique pour la protection de l'environnement.	31 mars 1999	On a conçu les exigences pour la mise en œuvre de programmes nationaux d'échange des émissions, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.	
	D'ici 1998, préparer un répertoire des pratiques des secteurs miniers et forestiers visant à conserver la faune et l'habitat.	31 mars 1999	On a favorisé la diffusion d'information sur les pratiques qui aident à conserver les habitats fauniques et encouragent l'industrie à améliorer ses procédés.	
1.3.3	Rendre compte avant 1998 aux ministres fédéral et provinciaux responsables des mines de l'examen national afin d'améliorer la réglementation liée au secteur minier.	31 mars 1999	On a offert aux groupes d'intéressés la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur la façon d'améliorer l'efficience et l'efficacité du système de réglementation des exploitations minières.	RNCan travaillera avec tous les intervenants à l'élaboration de propositions visant à rectifier tout effet négatif perçu ou réel dans le régime réglementaire actuel sur les industries de l'exploration et de l'exploitation minière au Canada, de même qu'à promouvoir l'élaboration d'un climat réglementaire en ce qui concerne les minéraux et les métaux favorisant la stabilité et la prévisibilité à long terme de l'industrie canadienne.
1.3.4	D'ici 1998, obtenir l'approbation du Conseil des ministres de l'Énergie au sujet du chapitre sur l'énergie de l'Accord sur le commerce intérieur.	31 mars 1999	On a augmenté l'efficience des marchés de l'électricité dans tout le Canada.	Les questions en souffrance associées au commerce font actuellement l'objet d'une négociation par les ministres du commerce.

				À la conclusion de cette négociation, les ministres de l'énergie l'examineront probablement à la prochaine réunion du Conseil des ministres de l'énergie en 2002.
1.3.5	D'ici 1999, fournir au MAECI les conseils et l'expertise dont il a besoin pour participer aux négociations internationales sur un code international d'exploitation fonds murins,	31 mars 2000	Assurer que le développement durable demeure un principe de base du code international d'exploitation minière des fonds marins.	RNCan continuera de contribuer à la prise de bonnes décisions environnementales et sociales en générant et en fournissant des renseignements de pointe sur les ressources des fonds murins du Canada.
	D'ici 1999, préparer des cartes et des rapports qui décrivent les limites extérieures possibles de la plate-forme continentale légale de l'Atlantique et de l'Arctique au Canada, en relevant dans la base de données les lacunes qu'il faut corriger par des levés systématiques ou d'autres travaux sur le terrain.	31 mars 2000	Déterminer les limites du territoire qui pourrait éventuellement être de compétence canadienne, après que le Canada ratifie le droit de la mer, et déterminer les besoins de nouvelles données pour renforcer la demande canadienne, l'intention étant d'assurer le développement durable des ressources naturelles dans ce secteur.	

But 1, objectif 1.1
Clients satisfaits du Système canadien de référence spatiale. Reporté en 2000-01. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 4, objectif 4.2.

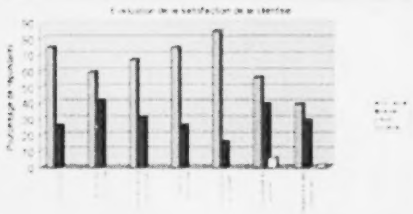

Contribution de RNCan

Le Système canadien de référence spatiale (SCRS) améliore les services offerts par RNCan au secteur des ressources naturelles et à une foule d'autres secteurs; il fait partie des normes nationales conçues pour assurer la plus grande exactitude possible du positionnement spatial à travers le Canada :

• la Division des levés géodésiques (DLG) de RNCan dirige le Comité canadien du système de référence géodésique, auquel collaborent des organismes provinciaux et territoriaux et qui a une influence dominante sur les décisions liées au SCRS;

• pour assurer la compatibilité du système canadien avec les systèmes mondiaux, RNCan joue un rôle de premier plan dans le Service GPS international et dans le Programme international de comparaison des gravimètres

	absolus; ses radio-observatoires d'Algonquin et de Yellowknife ont été acceptés au sein du Service international d'interférométrie à très longue base; • dans divers domaines allant du génie civil à la navigation, en passant par la science environnementale et les études sur le changement climatique, les données du SCRS servent de cadre de référence pour la prise de décisions fondées sur les connaissances; elles trouvent des applications directes dans le domaine du géocommerce et dans une foule de disciplines dont le nombre augmente constamment.
Interprétation du graphique • Ce graphique illustre les principaux résultats d'un sondage mensuel réalisé auprès des clients immédiats (contactés par téléphone, télécopieur ou en personne) de la Division des levés géodésiques de RNCan, sur une période de six mois. Les questions du sondage de RNCan ont été conçues d'après l'Outil de mesures communes adopté par le Secrétariat du Conseil du Trésor. • Les répondants sont répartis à travers le Canada; ils appartiennent au secteur privé (62 p. 100), aux organismes provinciaux (16 p.100) et fédéraux (17 p. 100), aux universités (3 p. 100) et à d'autres groupes d'intervenants (2 p. 100). • Tous les clients sont satisfaits du service qu'ils reçoivent. • On apprécie plus particulièrement les délais de réponse aux demandes d'information concernant les corrections GPS et les données des stations de poursuite, les mesures altimétriques et planimétriques traditionnelles, les publications, les logiciels, etc. • Certains clients ont fait des suggestions dont la DLG tiendra compte dans sa planification interne. Par exemple, plusieurs ont recommandé d'augmenter le volume d'information accessible en ligne. Les mesures faciles à mettre en oeuvre l'ont déjà été.	**Perspectives** • Amélioration des services en fonction des résultats de futurs sondages où l'on posera les mêmes questions de base, de manière à augmenter d'au moins 20 p. 100 le degré de satisfaction de la clientèle d'ici 2005, conformément à l'objectif fixé par le gouvernement. • RNCan a commencé à dresser un plan d'action à partir des résultats de ce sondage et d'un autre réalisé auprès des intervenants provinciaux. Ce plan d'action vise notamment à faciliter l'accès en ligne à un plus grand volume de données géodésiques et à mettre en ligne de puissantes applications en matière de positionnement. • La clientèle évolue rapidement et ses réactions dépendront des progrès de la technologie, d'où la nécessité pour le Ministère de prendre les mesures suivantes : - augmenter la robustesse de l'infrastructure du service de corrections GPS, afin de faciliter la collaboration des intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux à la diffusion des données au moyen du service DGPS pancanadien; - faire de la géodésie spatiale le coeur du SCRS, et étendre le positionnement de précision à l'évaluation des risques naturels et à la météorologie, entre autres disciplines; - accroître la capacité des résidants du Nord de participer à la

	mise en oeuvre du SCRS, notamment en améliorant leur système de référence altimétrique et en leur procurant des avantages comparables à ceux dont jouissent les Canadiens du Sud. • RNCan continuera à mesurer la satisfaction des clients à l'égard de ces services.

But 1, objectif 1.1
Satisfaction des utilisateurs quant à la pertinence, l'accessibilité et la qualité de l'information. Reporté en 1999-2000.

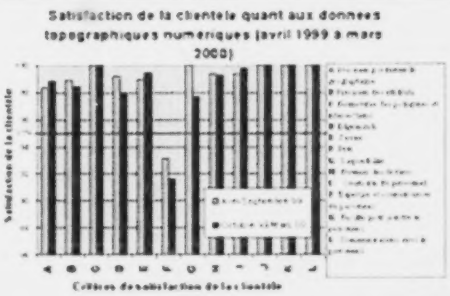

Contribution de RNCan

• RNCan reconnaît la valeur de mesurer, de surveiller et de communiquer le rendement lié à la satisfaction des clients. L'indicateur établi pour les données topographiques numériques est présenté en tant qu'exemple positif – pour le présent document – des moyens utilisés au Ministère pour mesurer, surveiller et communiquer le rendement lié à la satisfaction des clients. On estime qu'il est représentatif des initiatives de mesure et de rapport ayant trait à la satisfaction des clients qui sont en cours à RNCan.

• RNCan explore actuellement les questions associées à la mesure de la satisfaction globale des clients et aux rapports connexes dans un ministère caractérisé par la diversité et une charge de travail considérable.

• Dans les domaines où les niveaux de satisfaction sont inférieurs à 95 %, RNCan veille à ce que la rétroaction des clients soit intégrée aux révisions et/ou améliorations apportées lors du développement de produits et de la prestation de services.

• ResSources (l'initiative de gestion des connaissances de RNCan)/Gouvernement en direct.

Interprétation du graphique

• Le graphique illustre le niveau de satisfaction des clients envers l'un des produits/services de RNCan – 'Données topographiques numériques' – mesuré pendant deux périodes (avril à sept. 1999 et oct. 1999 à mars 2000) par rapport à 12 critères*. La ligne continue sur le graphique, au niveau de 95 %, représente l'objectif de satisfaction des clients pour ce produit/service.

Perspectives

• RNCan vise des améliorations constantes dans le domaine de la mesure, du rapport et de la surveillance du rendement lié à la satisfaction des clients.

• Par l'entremise de ResSources, RNCan élaborera des normes de service pour la

• Le graphique démontre que les niveaux de satisfaction étaient relativement élevés, avec de légères variations, par rapport à tous les critères (92-100 %) pour ces deux périodes. Il indique que le niveau de rendement était très élevé en ce qui concerne les critères 'Actualité du produit' (98-99 %), 'Disponibilité' (98-100 %), 'Expertise et connaissances du personnel' (99-100 %) et 'Communication' (100 %). Les niveaux de satisfaction sont un peu moins élevés pour le critère 'Prix' (92 %), puisqu'ils sont inférieurs à l'objectif de 95 %. • Ces données sont comparables aux résultats des sondages annuels (1994-1998) et périodiques (1998- 1999), qui accusaient constamment des niveaux de satisfaction de plus de 95 %. Les niveaux de satisfaction précédents pour le critère 'Prix' étaient aussi légèrement inférieurs à ceux obtenus pour les autres critères.	prestation électronique des services. • Les données de l'exemple indiquent les domaines qu'on pourrait améliorer par rapport aux niveaux établis comme objectif. Dans le cas de la satisfaction des clients envers le prix du produit, RNCan se penche sur des questions comme les lignes directrices sur le recouvrement des coûts et la détermination des prix qui ont contribué à l'écart entre l'objectif et les résultats obtenus. • RNCan examine les options pour l'élaboration d'outils communs, globaux ou « de cumul » pour mesurer le rendement lié à la satisfaction des clients qu'on pourrait utiliser afin de mieux comprendre la satisfaction globale envers les produits et les services du Ministère. • Une fois cette étude de faisabilité achevée, on fera des recommandations relatives au plan d'action qui conviendrait le mieux dans ce domaine de la mesure du rendement et, au besoin, on élaborera un plan de projet. • À titre de responsable de la S-T au gouvernement fédéral, RNCan élaborera un regroupement électronique axé sur le développement durable afin d'appuyer l'initiative Gouvernement en direct.

But 1, objectif 1.1
Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs des ressources naturelles, des questions soulevées à leur propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine. Reporté en 1998-99.

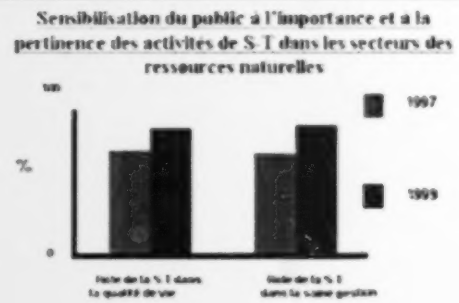

Contribution de RNCan

• RNCan est le principal centre d'expertise au Canada sur les ressources énergétiques, forestières, minérales et métalliques et sur les sciences de la Terre. Entre autres choses, le ministère contribue à l'innovation et à la croissance économique, participe à la création de la richesse dans les collectivités éloignées et nordiques et partage l'information qu'il recueillesur l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, p.ex., tremblements de terre, glissements de terrain, etc.

• RNCan joue un rôle important dans la promotion du développement durable des ressourcesnaturelles du pays, voyant notamment à les évaluer, à protéger l'environnement et à faire des recherches en

	biotechnologie forestière.
Interprétation du graphique • La majorité des Canadiens croient que la science et la technologie tiennent une place importante ou très importante dans la qualité de vie et dans la bonne gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles du Canada. • De plus en plus de Canadiens croient que la S-T est un facteur majeur pour l'économie, pour l'environnement et dans la vie quotidienne.	**Perspectives** • RNCan continuera de promouvoir ses activités et les résultats de ses activités scientifiques et technologiques auprès du public, des décideurs, des médias et des chercheurs. • Un sondage de suivi sera réalisé en 2000-2001. • RNCan continuera ses travaux de S-T avec les secteurs de la foresterie, des minéraux et métaux, de l'énergie et des sciences de la Terre, de façon à maximiser les retombées économiques et sociales tout en protégeant l'environnement.

But 1, objectif 1.1
Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs des ressources naturelles, des questions soulevées à leur propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine Reporté en 2000-01.

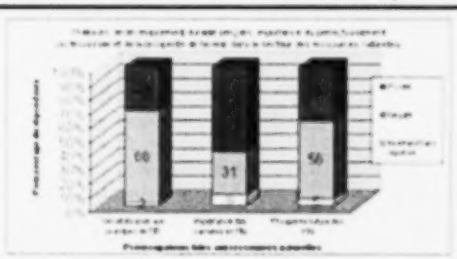

Contribution de RNCan

• RNCan s'applique à sensibiliser la population à l'importance du secteur des ressources naturelles pour le Canada.

• Le ministre de RNCan a élaboré une vision du développement durable pour le secteur des ressources naturelles, vision qui tourne autour de la S-T et de l'innovation.

• En 2000-2001, RNCan a consulté plus de 2 000 Canadiens sur le développement durable dans le secteur canadien des ressources naturelles et sensibilisé la population à la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur des ressources naturelles, par le truchement de suppléments insérés dans le magazine MacLean.

• RNCan se sert de certains programmes, par exemple le Forum sur l'intendance de la biodiversité dans les industries des ressources, le Programme des innovateurs énergétiques et le Programme forestier des Premières nations

	pour faire progresser le dossier des pratiques de développement durable au sein des entreprises et celui des possibilités de carrière.
Interprétation du graphique • La première colonne indique comment les Canadiens perçoivent les pratiques des entreprises en matière de développement durable dans le secteur des ressources naturelles. 32 p. 100 des répondants estiment que les entreprises de l'industrie canadienne des ressources naturelles pratiquent le développement durable. • La deuxième colonne indique comment les Canadiens perçoivent les chances de carrière dans le secteur des ressources naturelles. 61 p. 100 indiquent qu'une carrière dans le secteur des ressources naturelles serait un excellent choix. • La troisième colonne indiquent comment les Canadiens perçoivent le rôle du secteur des ressources naturelles dans la prospérité future du Canada. 39 p. 100 estiment que l'industrie des ressources naturelles sera un des principaux moteurs de la prospérité du Canada.	**Perspectives** • Les Canadiens voient d'un très bon oeil que le gouvernement fédéral joue un rôle dans les recherches scientifiques pour faire en sorte que les ressources naturelles soient exploitées et utilisées à bon escient. Il est important de reconsidérer ce rôle et son évolution. • RNCan continuera d'établir, par des activités de surveillance et des rapports, dans quelle mesure la population est sensibilisée à diverses questions liées aux sciences et à la technologie et aux ressources naturelles.

But 1, objectif 1.2
Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci. Reporté en 2000-01.

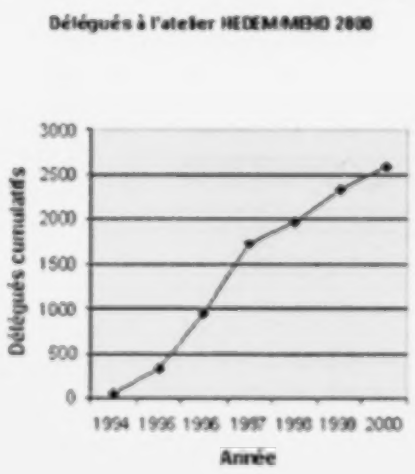

Contribution de RNCan

• Le Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM) est le premier programme multipartite international à avoir été créé pour mettre au point des technologies scientifiquement éprouvées afin de réduire les effets du drainage acide.

• La première version du programme NEDEM a duré neuf ans et a pris fin en 1997. Les activités de transfert technologique se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'an 2000 dans le cadre du programme NEDEM 2000.

• Les programmes NEDEM et NEDEM 2000 ont démontré les avantages d'une collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et l'industrie au développement de nouvelles technologies.

	• Le NEDEM a fait du Canada le chef incontesté de la recherche-développement dans le domaine du drainage minier acide. • Une évaluation du NEDEM a permis de conclure à une réduction de 340 millions de dollars des responsabilités financières accumulées dans seulement cinq mines canadiennes.
Interprétation du graphique • Le drainage minier acide est depuis longtemps reconnu comme le problème environnemental le plus sérieux auquel fait face l'industrie minière canadienne. Il affecte également la population canadienne, en raison des mines abandonnées. • Le problème du drainage minier acide est causé par l'oxydation naturelle de minéraux sulfurifères au contact de l'air et de l'eau. Cette oxydation produit des effluents chargés de métaux, de faible pH, qui peuvent causer des dommages dans les écosystèmes en aval. • Une des principales fonctions du programme consiste à diffuser de l'information aux partenaires et clients du NEDEM et au public. • Le NEDEM tient plusieurs ateliers par année sur des sujets importants à divers endroits au Canada. Ces ateliers constituent un excellent moyen de communiquer de l'information aux clients. Comme l'indique le graphique, les ateliers ont été un succès, plus de 2 500 délégués y ayant participé par l'année 2000.	**Perspectives** • Le Programme NEDEM 2000 a pris fin en décembre 2000, mais les membres de son comité directeur ont recommandé le lancement, en 2001, d'un nouveau programme national de recherche sur le drainage acide sous l'appellation NEDEM3. • Le NEDEM3 aura pour principal objectif de piloter la recherche sur le drainage minier acide au Canada et sur la scène internationale.

But 1, objectif 1.2
Effet de levier des projets de S-T partagés de RNCan. Reporté en 1999-2000.

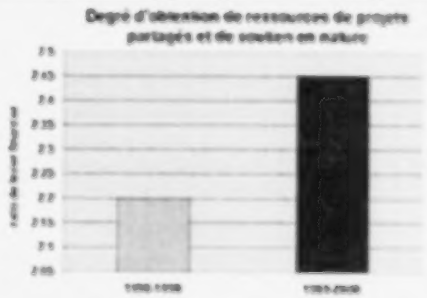

Contribution de RNCan

• RNCan accorde beaucoup d'importance aux partenariats, non seulement pour le partage des coûts mais aussi en tant qu'indication de la pertinence de ses activités.

• Un effet de levier est obtenu au moyen des quatre mécanismes définis dans le Cadre des activités de production de recettes :
– les projets à coûts partagés comportent le financement, par RNCan et un(des) partenaire (s), de travaux entrepris uniquement par un tiers;
– les projets à tâches partagées comportent le financement et l'exécution, par RNCan et un

	(des) partenaire(s), de leur partie d'un projet. – les projets conjoints comportent le financement et l'exécution de travaux par RNCan et un(des) partenaire(s), et peuvent comporter un échange d'argent; et – le soutien en nature est le paiement en biens ou services plutôt qu'en argent et l'appui informel des programmes de RNCan qui est obtenu des clients. • Le soutien en nature est difficile à quantifier, mais la trousse d'outils qui accompagne le Cadre des activités de production de recettes comprend un processus recommandé pour évaluer de manière uniforme ce type d'appui informel.
Interprétation du graphique • En 1997, RNCan a adopté son Cadre des activités de production de recettes, de financement et de collaboration externes 1 , qui a établi un ensemble commun des principes directeurs et de définitions ayant permis à RNCan d'identifier et de quantifier de façon uniforme les fonds obtenus par effet de levier. Des données ont été recueillies de façon constante à compter de 1998-1999. • L'effet de levier est passé de 2,20 en 1998-1999 à 2,45 en 1999-2000. Cela représente un rendement des investissements dans les projets et les programmes partagés. Les investissements dans les projets à coûts ou tâches partagés ont augmenté de 2 p. 100 pour RNCan et de 13,8 p. 100 pour les partenaires. La valeur réelle en dollars du soutien obtenu par effet de levier peut varier considérablement d'une année à l'autre, selon l'ampleur et la nature des activités partagées. Elle pourrait, par exemple, être beaucoup plus élevée au cours d'une année où on entreprend un seul projet partagé à court terme dont le coût s'élève à plusieurs millions de dollars.	**Perspectives** • RNCan s'efforcera d'améliorer ses capacités d'obtenir des fonds par effet de levier au moyen de mécanismes et de programmes à partenaires et intervenants multiples comme le Fonds d'action pour le changement climatique, le Fonds d'appui technologique au développement durable, l'initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRML), son Programme d'automatisation des mines et son Plan d'action pour l'innovation dans le secteur des ressources, dont l'un des principes directeurs fondamentaux est le multipartenariat. • Ces efforts comporteront des partenariats avec toute une gamme d'autres exécutants - d'autres ministères et organismes fédéraux, des ministères et organismes provinciaux, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales.

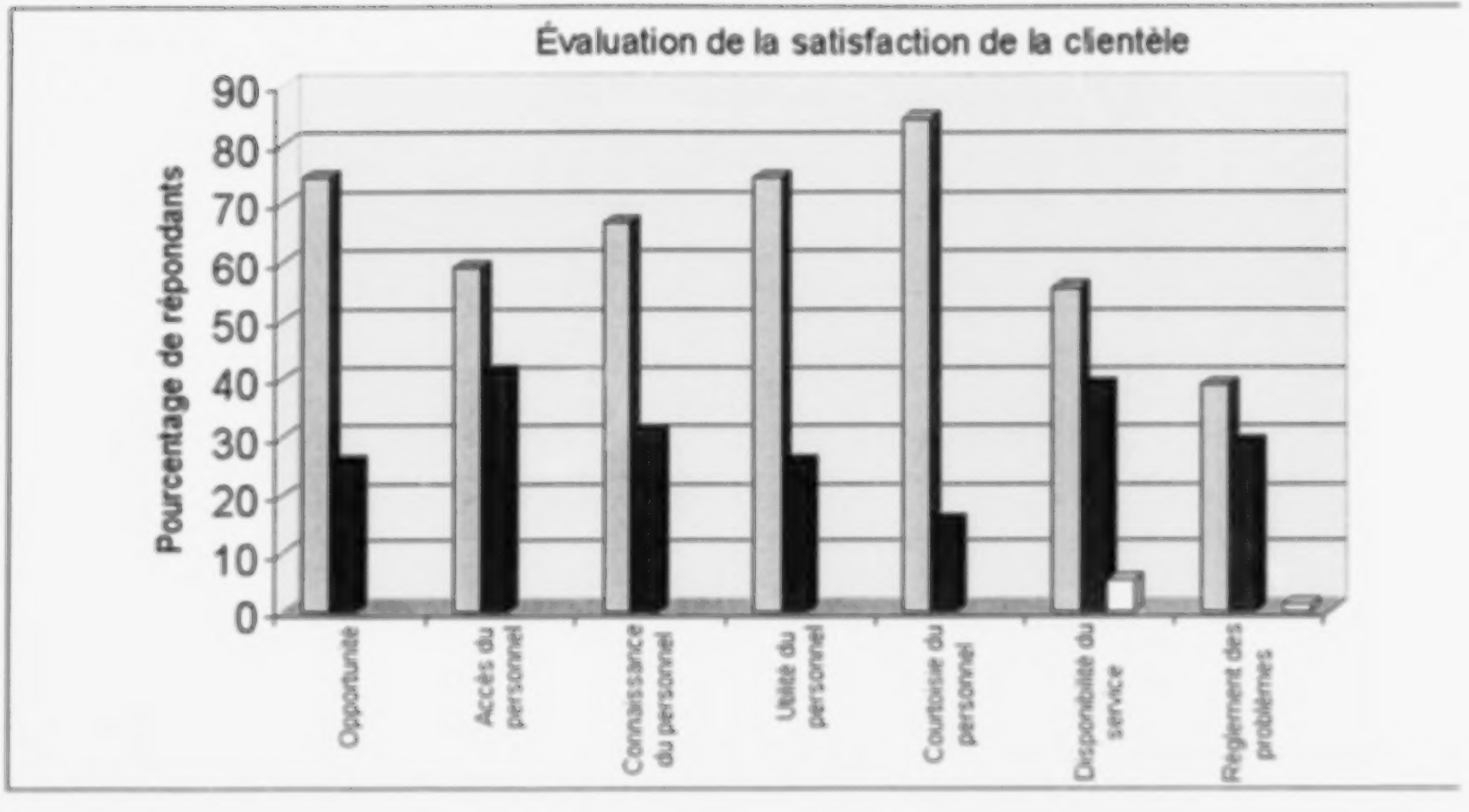
Évaluation de la satisfaction de la clientèle
Pourcentage de répondants
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
Opportunité
Accès du personnel
Connaissance du personnel
Utilité du personnel
Courtoisie du personnel
Disponibilité du service
Règlement des problèmes

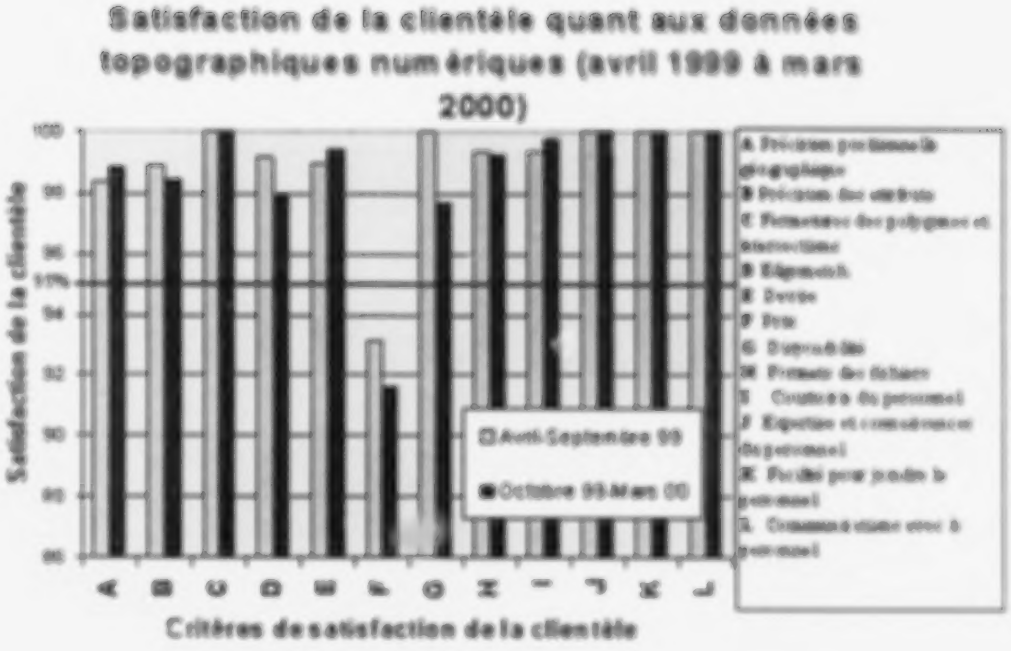
Satisfaction de la clientèle quant aux données topographiques numériques (avril 1999 à mars 2000)
Satisfaction de la clientèle
Critères de satisfaction de la clientèle
Avril-Septembre 99
Octobre 99-Mars 00

Sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des activités de S-T dans les secteurs des ressources naturelles

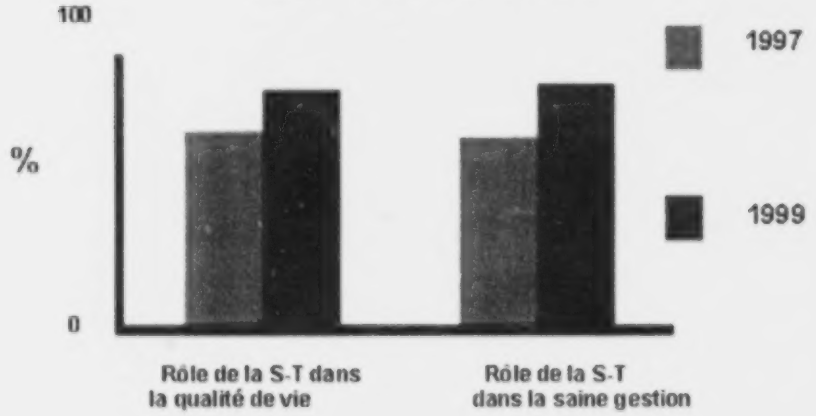

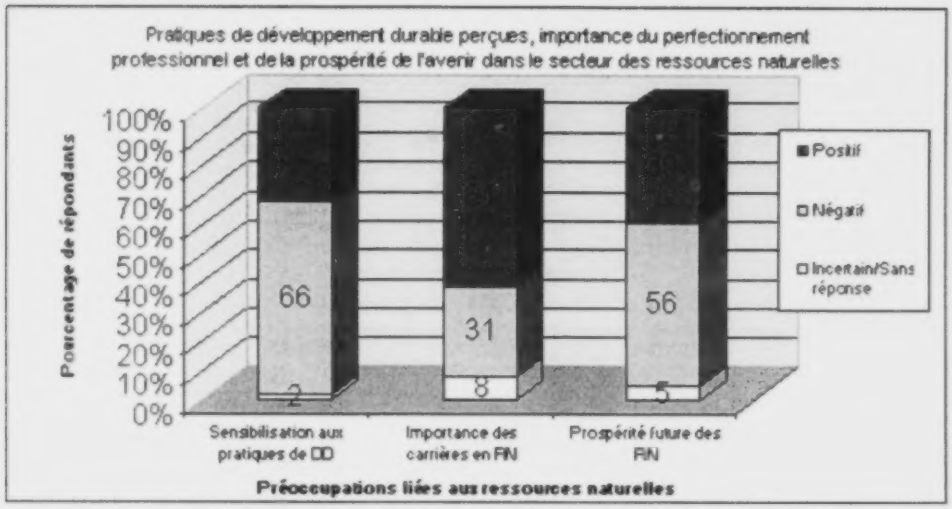
Pratiques de développement durable perçues, importance du perfectionnement professionnel et de la prospérité de l'avenir dans le secteur des ressources naturelles
Pourcentage de répondants
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
66
2
31
8
56
5
Positif
Négatif
Incertain/Sans réponse
Sensibilisation aux pratiques de DD
Importance des carrières en RN
Prospérité future des RN
Préoccupations liées aux ressources naturelles

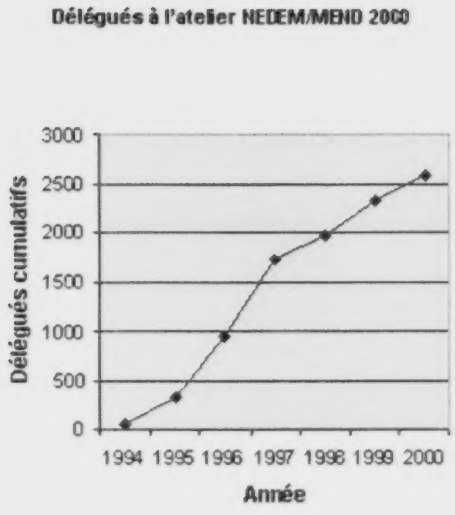
Délégués à l'atelier NEDEM/MEND 2000
Délégués cumulatifs
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000
Année

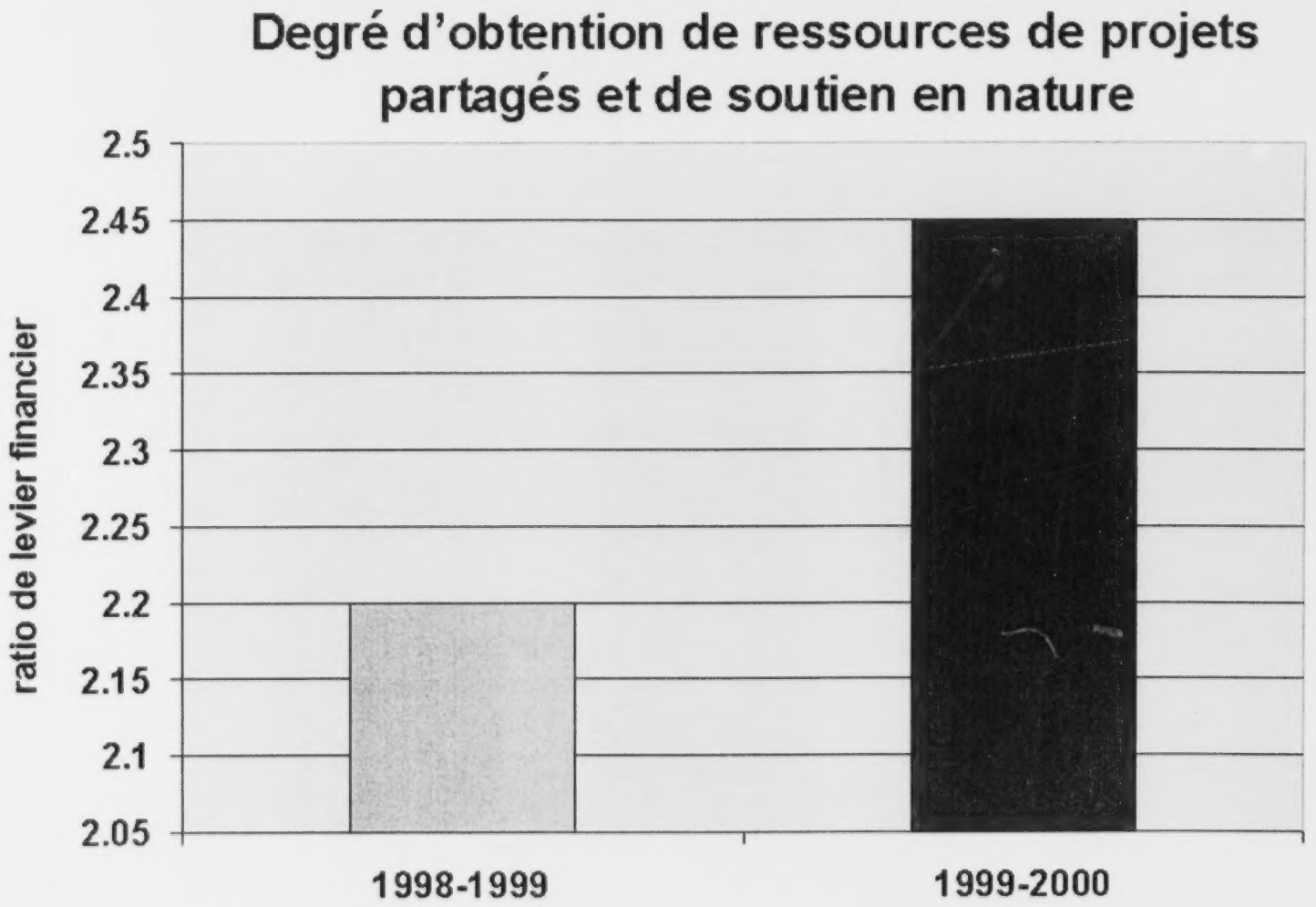
Degré d'obtention de ressources de projets partagés et de soutien en nature
ratio de levier financier
2.5
2.45
2.4
2.35
2.3
2.25
2.2
2.15
2.1
2.05
1998-1999
1999-2000

But 2 Améliorer les avantages sociaux et économiques à long terme

Le Canada a la chance de disposer d'une abondance de ressources naturelles procurant des avantages sociaux, économiques et environnementaux aux Canadiens et au monde entier. Ressources naturelles Canada joue un rôle important consistant à veiller à l'intendance de ces ressources pour que les générations actuelles et à venir puissent continuer de jouir de ces avantages.

À cette fin, RNCan s'est engagé dans des mesures comme la promotion d'une plus grande valeur ajoutée des ressources naturelles, l'élaboration de nouvelles technologies, l'amélioration du commerce et des investissements canadiens et l'établissement d'une capacité dans les collectivités axées sur les ressources. De nouveaux engagements ont été pris dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** visant à promouvoir davantage l'innovation dans le développement des ressources, à améliorer l'accès aux marchés pour les industries canadiennes liées aux ressources, à promouvoir le développement international des affaires et à permettre aux collectivités de pratiquer une gestion durable des ressources naturelles.

Objectif 2.1 : Créer des débouchés économiques et stimuler l'investissement dans des domaines d'utilisation des ressources naturelles qui soient novateurs et à plus forte valeur ajoutée.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
2.1.1	D'ici 1998, entreprendre une consultation des intéressés et publier un document de travail sur le traitement à valeur ajoutée dans le secteur des minéraux et des métaux avec Industrie Canada.	31 mars 1999	Favoriser un traitement à plus grande valeur ajoutée pour les minéraux et les métaux du Canada.	RNCan aide à transformer l'industrie canadienne des ressources naturelles en l'une des industries les plus productives, sophistiquées et écologiques du monde par des investissements dans la science et la technologie et dans le transfert des connaissances et de l'expertise. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à promouvoir l'innovation dans le développement des ressources par les politiques et la recherche scientifique.
	D'ici 1999, publier un rapport des consultations sur les défis des activités à valeur ajoutée dans l'industrie des produits minéraux.	31 mars 1999	Aider l'intégration des facteurs économiques, environnementaux et sociaux aux décisions relatives aux activités à valeur ajoutée.	
	D'ici 1999, mettre au point des initiatives sectorielles visant à promouvoir les activités à valeur ajoutée pour le secteur des minéraux et des métaux en partenariat avec Industrie Canada, d'autres ministères et les gouvernements provinciaux.	31 mars 2000	Promouvoir ainsi la coopération entre les ministères afin d'établir le développement durable du secteur des minéraux et des métaux.	
	D'ici 2000, préparer des rapports annuels pour le consortium sur les procédés au gaz naturel.	31 mars 2001	Accroître la sensibilisation et promouvoir les pratiques novatrices.	
	D'ici 1999, mettre au point	31	Promouvoir les produits	

	une stratégie visant à augmenter la valeur ajoutée des produits forestiers canadiens.	mars 2000	forestiers canadiens dans le monde en établissant une économie intérieure plus forte par la création d'emplois et l'expertise dans ce domaine.	
2.1.2	D'ici 1998, entreprendre un examen externe de la recherche de RNCan sur la biotechnologie forestière.	31 mars 1999	On a encouragé la croissance des industries à l'aide des technologies novatrices et environnementales pour le développement des ressources naturelles.	RNCan continuera de générer des connaissances et d'explorer les applications de la biotechnologie en vue d'améliorer les méthodes de régénération et de protection des forêts tout en veillant à aborder les considérations liées à l'incidence sur l'environnement.
	D'ici 1998, diriger un groupe de travail interministériel afin d'entreprendre des consultations sur les questions relatives à la biotechnologie forestière.	31 mars 1999	On a mis en œuvre une stratégie fédérale sur la biotechnologie forestière, y compris le transfert de technologies et l'utilisation de produits forestiers issus de la biotechnologie, afin de tester des semis moins dépendants des produits chimiques et plus résistants aux parasites.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à se lancer dans la science et la technologie en vue de réduire les incidences sur l'environnement : appui scientifique en matière de changements climatiques, questions internationales de santé des forêts et de politiques, questions de biodiversité des forêts canadiennes, et critères et indicateurs de gestion durable des forêts.
	D'ici 1998, soumettre au Poplar Council of Canada une proposition visant à établir une coopérative canadienne sur la génétique et la biotechnologie du peuplier et du tremble.	31 mars 1999	On a réduit les pressions exercées sur les forêts naturelles du Canada en plantant des espèces à croissance rapide comme le peuplier.	
	D'ici 1998, contribuer au cadre d'orientation de la nouvelle stratégie canadienne sur la biotechnologie.	31 mars 1999	On a favorisé un plus grand recyclage des métaux, en consultation avec les autres ministères, les industries, les provinces et les municipalités.	RNCan, en partenariat avec d'autres ministères gouvernementaux, des gouvernements provinciaux, des municipalités et l'industrie, dirigera une initiative à l'échelle du Canada visant à augmenter la récupération et la conservation de la matière, à réduire la charge imposée sur l'énergie et les décharges de même qu'à promouvoir la sensibilisation du public au recyclage.
	D'ici 1998, entreprendre un sondage auprès des principaux intéressés sur le potentiel d'une stratégie nationale visant à promouvoir plus de recyclage des métaux.	31 mars 1999	Promouvoir les possibilités économiques et la sensibilisation aux technologies environnementales pour le développement des ressources naturelles.	
	D'ici 2000, analyser les liens et les possibilités entre les industries environnementales et les secteurs des ressources	31 mars 2001		

	naturelles.			
2.1.3	D'ici 2000, développer de nouvelles technologies et apporter des améliorations aux technologies existantes dans les domaines des sables bitumineux et du pétrole brut, de l'extraction et du traitement, et de la valorisation.	31 mars 2001	Technologies nouvelles et améliorées relatives aux résidus paysagers secs, au traitement des mousses, à l'extraction de faible énergie, à l'amélioration, à la cokéfaction, à la catalyse et à la démonstration commerciale de l'hydrocraquage de CANMET qui ont contribué à une production plus durable de pétrole brut et de sables bitumineux au Canada.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à continuer de travailler à la réduction de l'incidence du bitume, du traitement des matières premières et de la production extra-côtière de pétrole lourd et de gaz naturel sur l'environnement afin de veiller à ce que l'énergie contribue à la croissance socio-économique tout en minimisant les risques pour l'environnement.
2.1.4	D'ici 1998, obtenir l'approbation du financement du Fonds Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers pour : • l'établissement d'un centre de formation en évacuation à St. John's; • un projet de formation associé à la phase de production des hydrocarbures extracôtiers à Terre-Neuve; • un programme de formation sur l'équité en matière d'emploi afin de promouvoir la participation des femmes à des emplois non traditionnels; • la participation permanente des comités des avantages sociaux de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse à l'examen des activités et à l'amélioration de la création d'emplois et de la promotion du développement économique.	31 mars 1999	On a protégé les environnements côtiers et excentriques. On a veillé à ce que les Canadiens qualifiés aient la possibilité de tirer profit de ces nouvelles zones de ressources et à ce que les entreprises canadiennes aient la possibilité « entière et équitable » de participer de façon concurrentielle à la fourniture des produits et services utilisés pour les projets pétroliers et gaziers en mer. Le centre de formation est opérationnel. RNCan travaille avec l'industrie à déterminer les compétences nécessaires afin d'élaborer un programme de formation. Un programme de formation sur l'équité en matière d'emploi est opérationnel. La participation aux comités des avantages de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse se poursuit.	RNCan continuera de veiller à ce que le développement des ressources naturelles contribue à la croissance socio-économique, y compris les programmes visant à établir une capacité dans les collectivités locales, tout en minimisant les risques pour l'environnement.
	D'ici 2000, 1. Publier dans la première partie de la Gazette du	31 mars 2001		

	Canada le règlement sur la sécurité en mer. 2. Publier dans la deuxième partie de la Gazette du Canada les modifications générales aux règlements en réponse aux commentaires reçus du Comité permanent mixte de l'examen des règlements. 3. Rédiger des règlements pour le forage combiné, la production et la conservation; la plongée, la gestion des installations en mer, le pipeline au large des côtes; les certificats de conformité; et les modifications conséquentes aux règlements connexes.			

Objectif 2.2 Favoriser et élargir l'accès aux marchés étrangers pour les produits, les connaissances, les services et les technologies associés aux ressources naturelles du Canada.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
2.2.1	D'ici l'an 2000, le ministre des Ressources naturelles dirigera deux missions commerciales internationales d'Équipe Canada.	31 mars 2001	Régler les problèmes posés par les obstacles commerciaux associés à l'intendance et à la conservation tout en encourageant l'amélioration de la position internationale du Canada en matière de commerce et d'investissement.	RNCan étendra ses efforts de promotion du développement international des affaires en entreprenant des missions commerciales, en établissant des spécialistes dans des ambassades choisies afin d'aider les entreprises canadiennes de ressources naturelles et en mettant en oeuvre une nouvelle Stratégie de commerce et d'investissement.
2.2.2	D'ici 1998, offrir une formation technique sur le drainage minier acide et l'évaluation du cycle de vie, et formuler des conseils sur l'accréditation ISO 9000 du projet Canada-Brésil pour le développement durable dans le secteur minier.	31 mars 1999	On a favorisé l'exploitation durable des minéraux et des métaux au plan international et fait valoir les technologies et l'expertise canadiennes en gestion de l'environnement.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan prendra de nouveaux engagements bilatéraux et multilatéraux visant à aborder les initiatives réglementaires et stratégiques et à encourager la libéralisation du commerce dans l'industrie des minéraux et

	D'ici 1999, effectuer une évaluation de base et fournir une formation technique sur l'analyse chimique et la gestion environnementale, en plus de faire valoir la technologie et le savoir-faire canadiens dans le cadre du projet Canada-Argentine pour le transfert de technologie dans le secteur minier.	31 mars 1999		des métaux, dans le secteur des produits forestiers et dans le secteur de l'énergie afin de contribuer au développement durable au pays et à l'étranger.
	D'ici 1999, élaborer des critères reconnus au plan international pour la classification des dangers posés par les métaux aux environnements aquatiques.	31 mars 2000	S'assurer que les dangers posés par les métaux sont détectés et que des mesures de contrôle sont en place.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan effectuera des recherches scientifiques sur le comportement et les effets des métaux libérés dans l'environnement.
	D'ici l'an 2000, négocier des dispositions pour une gestion judicieuse des minéraux et des métaux dans le cadre de la Convention sur l'information et le consentement préalables et de la convention mondiale du Programme de l'environnement des Nations Unies sur la pollution organique continue.	31 mars 2001	Soutenir la sensibilisation internationale aux questions relatives aux polluants organiques persistants dans le secteur des minéraux et des métaux.	
2.2.3	Au cours de la période de 1997 à 1999, fournir un soutien financier à Forintek Canada pour la recherche sur les codes et sur les normes.	31 mars 2000	Accroître l'acceptation internationale des normes et des produits du bois canadiens comme solutions de rechange à d'autres matériaux de construction.	RNCan continuera d'appuyer la recherche touchant les questions de codes et de normes afin de promouvoir l'utilisation des produits du bois comme option durable pour remplacer d'autres matériaux de construction.
2.2.4	D'ici 1998, accueillir les missions en foresterie des États-Unis,de l'Autriche, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la Hollande, dans le cadre du programme international des partenariats en foresterie du CCFM.	31 mars 1999	On a fait la promotion des pratiques forestières canadiennes et contré la désinformation en fournissant des renseignements complets et faisant autorité, en temps opportun; on a veillé aussi à ce que des barrières au commerce ne soient pas érigées.	RNCan continuera d'assurer le leadership et d'échanger les pratiques de développement durable du Canada au niveau international.
	De 1998 à 2000, participation possible d'experts canadiens à la	31 mars 2001	Malheureusement, les forums n'ont pas eu lieu.	

	série de forums intitulée World Forum on Forests (dans le cadre de l'Exposition mondiale 2000, à Hanovre, Allemagne).			
2.2.5	Élaborer une stratégie internationale pour le Secteur des sciences de la terre (SST).	31 mars 1999	Soutenir et promouvoir l'accès de l'industrie de la géomatique et des géosciences aux marchés internationaux.	Les marchés internationaux demeurent une source importante d'affaires pour l'industrie de la géomatique. RNCan augmentera ses efforts de promotion du développement international des affaires pour faire progresser le développement durable au pays et à l'étranger grâce à une plus grande exportation de technologies, de produits et de services élaborés par les industries liées aux ressources.
	Commencer à mettre en oeuvre les actions de la stratégie internationale du SST.	31 mars 2000		
2.2.6	D'ici 1998, prendre l'initiative d'établir et de présider le groupe directeur de l'APEC sur les normes énergétiques.	31 mars 1999	On a encouragé l'harmonisation des méthodes d'essai pour les normes d'efficacité énergétique et favorisé l'adoption de pratiques exemplaires dans la réglementation de l'énergie; on a négocié des tarifs plus bas et éliminé des obstacles non tarifaires douaniers au commerce et à l'investissement dans le secteur des ressources naturelles.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan prendra de nouveaux engagements bilatéraux et multilatéraux visant à aborder les initiatives réglementaires et stratégiques et à encourager la libéralisation du commerce dans l'industrie des minéraux et des métaux, dans le secteur des produits forestiers et dans le secteur de l'énergie afin de contribuer au développement durable au pays et à l'étranger.
	D'ici 1998, entamer l'élaboration d'accords de coopération technique concernant la foresterie.	31 mars 1999		
	D'ici 1999, aider le MAECI à négocier des tarifs plus bas pour les exportateurs canadiens de charbon vers les pays membres de l'APEC participant à l'exercice de libéralisation précoce du secteur volontaire de l'APEC.			
2.2.7	D'ici 2000, en attendant la promulgation de la législation appropriée, les modifications à la réglementation des déchets dangereux devraient être complétées dans un à deux ans.	31 mars 2001	Fournir les structures réglementaires appropriées pour le commerce international et l'accès aux marchés du recyclage des minéraux et des métaux.	La demande nationale et mondiale de produits recyclés et de recyclage augmente régulièrement. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan dirige la mise en oeuvre d'une stratégie fédérale de recouvrement des ressources visant à améliorer et à encourager le recyclage accru des ressources au Canada, à appuyer les objectifs en matière de changements

				climatiques, à créer des possibilités d'affaires et à faciliter le commerce des produits recyclables.

Objectif 2.3 Renforcer la capacité des collectivités autochtones, rurales et septentrionales de générer une activité économique durable reposant sur les ressources naturelles.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
2.3.1	D'ici 1998, organiser des ateliers sur l'énergie dans le Nord, la gestion durable des forêts, la viabilité des minéraux et des mines dans le cadre des travaux et des ateliers de la Conférence circumpolaire (Cf.: la publication Le développement durable dans l'Arctique : leçons apprises et voie de l'avenir), en collaboration avec les Affaires indiennes et du Nord Canada, le MAECI et Environnement Canada.	31 mars 1999	Les résultats de la conférence ont aidé à guider le Conseil de l'Arctique dans l'élaboration de son programme de développement durable pour la région circumpolaire.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan poursuivra ses travaux interministériels visant à promouvoir le développement durable dans le Nord par l'élaboration d'une vision et d'un plan d'action fédéraux communs.
2.3.2	Évaluer les ressources potentielles des régions pionnières et jeter les bases du développement durable dans les collectivités septentrionales en :	31 mars 1999	Le rapport intitulé « Living With Frozen Ground » porte sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement dans la plus importante communauté nordique du Canada, et offre une orientation pour le développement écologique des infrastructures et de l'industrie de la région.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à surveiller et à prévenir les catastrophes et les risques naturels en fournissant de nouveaux renseignements sur les risques sismiques, en publiant une base de données nationale sur les glissements de terrain, une carte des risques et une synthèse des risques de glissement de terrain et en fournissant une cartographie topographique complète à une échelle permettant l'exploration et le développement des ressources dans le Nord.
	compilant, avant 1999, des données intégrées sur la géologie, les dangers et les conditions du pergélisol dans la région de Yellowknife; terminant, avant 1999, la compilation de données géoscientifiques sur le nord de l'Île de Baffin à laquelle auront participé les pouvoirs publics fédéraux et territoriaux et les Inuit.	31 mars 1999	On a fourni des cartes, des rapports et une base de données numériques sur l'assise rocheuse et la géologie de subsurface ainsi que sur le potentiel minéral de zones définies de l'Île de Baffin et de la presqu'île Melville, ce qui aidera à l'exploration de gisements porteurs d'avantages économiques et sociaux.	
2.3.3	Offrira, entre 1997 et 2001, en partenariat avec les Premières Nations, leProgramme forestier des	31 mars 2001	Améliorer les conditions sociales, environnementales et économiques des	Les évaluations ont démontré que le Programme forestier des Premières nations a très

	Premi re Nations (PFPN), qui vise à accroître la gestion autonome des forêts et à offrir des débouchées économiques ou des possibilités d'utilisation traditionnelle des terres dans les forêts à l'intérieur ou hors de la réserve.		communautés des Premières Nations en offrant la formation et en renforçant la gestion forestière indépendante.	bien réussi à renforcer dans les communautés autochtones la capacité de gérer les ressources forestières selon les circonstances et les valeurs régionales et locales. En partenariat avec le MAIN, RNCan vise à lancer un programme renouvelé de foresterie des Premières Nations d'ici 2002 pour continuer de renforcer la capacité autochtone et communautaire.
2.3.4	D'ici 1998, entreprendre une étude visant à déterminer les obstacles non techniques au développement des technologies des énergies renouvelables dans les collectivités éloignées canadiennes.	31 mars 1999	On a enrichi les connaissances afin de réduire les obstacles qui limitent l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les communautés autochtones et éloignées grâce au transfert d'information, à la formation technique et à d'autres formes de soutien.	La ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** engage RNCan à permettre aux collectivités de déterminer leur avenir énergétique par l'élaboration d'une approche complète des systèmes énergétiques englobant les technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique de même que les pratiques et les systèmes de gestion énergétique. Cette approche complète misera sur le succès remporté par RETScreen afin de faciliter la détermination et l'évaluation des options.
	D'ici 1999, améliorer le logiciel d'analyse des projets d'énergie renouvelable (RETScreen) pour préparer des études de pré-faisabilité des projets.	31 mars 2000		
2.3.5	D'ici 1998, mettre en œuvre un programme de formation sur le système d'arpentage des terres du Canada en collaboration avec le Nunavut Arctic College.	31 mars 1999	On a offert aux Autochtones des possibilités de formation et de perfectionnement en gestion foncière et en arpentage.	RNCan s'est engagé à donner aux autochtones et aux collectivités la capacité de pratiquer une gestion durable des ressources naturelles. Tirant profit de la réussite du programme, RNCan travaille à établir une infrastructure efficace et efficiente de droits de propriété pour les Premières Nations et les groupes autochtones dans le cadre du Système d'arpentage des terres du Canada.
	Au cours de la période de 1997 à 2000, gérer la prestation du programme d'arpentage des revendications territoriales.	31 mars 2001	Offrir aux communautés les compétences et l'information nécessaires pour renforcer la planification et la gestion des ressources foncières.	
2.3.6	D'ici 1998, conclure une entente-cadre relative au Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada et à l'Initiative sur le développement durable	31 mars 1999	On a renforcé la capacité des collectivités canadiennes d'utiliser l'information (en particulier l'information géospatiale), les services et les outils du	Le succès remporté par l'Initiative pilote des collectivités durables a permis aux collectivités autochtones, rurales, nordiques et côtières

des collectivités de RNCan (menée conjointement avec Industrie Canada et à laquelle participent six autres ministères fédéraux), afin de démontrer la valeur des données géospatiales et d'entreprendre la sélection des collectivités pour la première ronde de projets pilotes.			
D'ici 1998, entreprendre avec la Nicola Tribal Association, le Nicola Valley Institute of Technology et cinq bandes locales, le développement de technologies informatiques pour l'analyse et le stockage de codes d'éthique environnementale, d'information traditionnelle des autochtones et d'information sur la gestion forestière.	31 mars 1999	gouvernement pour planifier et gérer le développement durable à l'aide de l'inforoute. Cela peut accroître l'autonomie et la responsabilisation des collectivités, et renforcer le leadership dans la prise de décisions sur le développement durable et la diversification économique des collectivités, dans le contexte de la transition vers l'économie du savoir.	d'améliorer leur aptitude à planifier, à prendre des décisions et à créer des partenariats. Au cours de la période couverte par la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, on étendra l'Initiative des collectivités durables à 60 collectivités supplémentaires.

But 2, objectif 2.1
Situation de l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et des industries connexes. Reporté en 1999-2000.

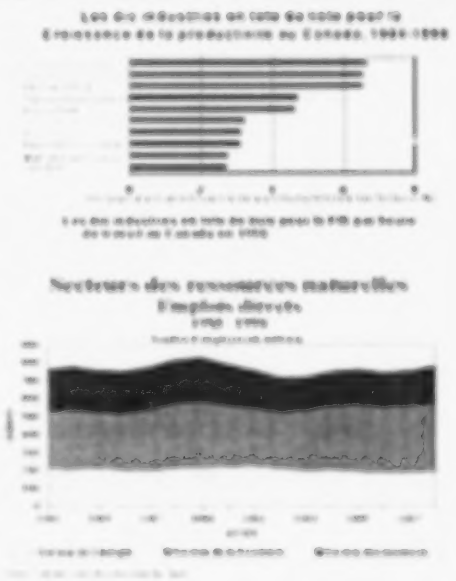

Contribution de RNCan

• RNCan fournit des mesures exactes des emplois et du PIB pour le secteur des ressources en examinant ces données afin d'assurer leur exactitude et leurs possibilités d'application à la ressource.

• RNCan a examiné les rapports de productivité afin de déterminer les réalisations notables de l'industrie des ressources dans ce domaine.

• RNCan fournit des contributions aux projets effectués conjointement avec des industries du secteur privé qui amélioreront la productivité des travailleurs, notamment :

- l'importance qu'il accorde à la croissance économique et à la qualité de vie;
- un plan d'innovation pour favoriser la

	productivité; • des investissements dans les sciences, les nouvelles technologies et les connaissances; le soutien du perfectionnement des compétences et de la diffusion des connaissances.
Interprétation du graphique • L'amélioration de notre qualité de vie et de notre niveau de vie exige des améliorations de la production. Les ressources revêtent encore de l'importance pour l'économie du Canada en raison des hausses de la production. • De 1994 à 1998, six des industries du secteur des ressources étaient en tête de liste pour la croissance de la productivité. • Plus récemment, le secteur des pâtes et papiers a connu une croissance de la productivité de 2,5 % par année entre 1993 et 1998, par suite des investissements de capitaux au début des années 1990. • En 1998, cinq des dix des chefs de file en termes du PIB par heure de travail étaient des industries du secteur des ressources. • Le secteur des ressources naturelles du Canada fournit une source constante et sûre d'emplois bien rémunérés et hautement spécialisés. • Pendant la période de 1998-1999, 15 000 nouveaux emplois ont été créés par les industries du secteur des ressources. • Le PIB par employé était élevé, se situant en moyenne à 96 000 par employé.	**Perspectives** • D'autres connaissances seront fournies par l'initiative ResSources/RNCan en ligne. • Nos constatations seront utilisées pour améliorer les possibilités d'emploi des Canadiens dans les collectivités rurales, nordiques et autochtones. • RNCan continuera de fournir des données exactes sur les emplois et la productivité pour les industries du secteur des ressources; ces données seront examinées par des experts qui connaissent bien l'industrie. • On continuera de calculer les taux de productivité des industries du secteur des ressources en utilisant les données de comparaison sectorielles produites par RNCan. • RNCan continuera de faire progresser les travaux liés à l'innovation, aux sciences et aux technologies liées aux ressources qui amélioreront la productivité. • Des renseignements concernant les industries du secteur des ressources seront ajoutés aux indicateurs de rendement lorsque des données seront disponibles.

But 2, objectif 2.1 **Contribution du secteur des ressources naturelles au produit intérieur brut (PIB). Reporté en 2000-01.**	
	Contribution de RNCan • RNCan est réputé dans le monde entier pour la R-D qu'il effectue en collaboration avec d'importants établissements de recherche, et qui apporte une contribution considérable à la prospérité des industries du secteur des

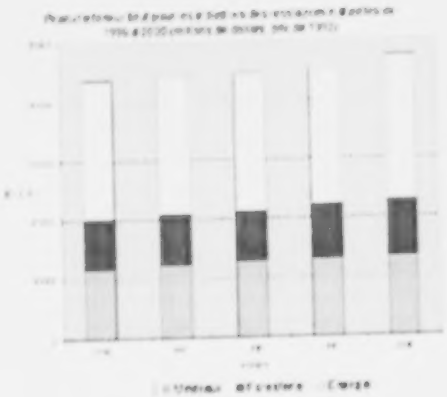

ressources naturelles dans l'économie canadienne.

• RNCan aide à développer des technologies énergétiques de calibre mondial, fait connaître à travers le monde les activités scientifiques et les technologies du Canada dans le domaine forestier, et gère la principale base de connaissances sur l'industrie canadienne des minéraux et des métaux.

• RNCan met au point des technologies axées sur les ressources naturelles et fait connaître les réussites du secteur des ressources naturelles dans la nouvelle économie du savoir.

• RNCan explore et multiplie les occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes sur la scène internationale; il dirige des missions de promotion du commerce et de l'investissement à l'étranger, afin de développer les débouchés des produits du secteur canadien des ressources naturelles.

• RNCan aide les entreprises canadiennes à commercialiser leurs produits au pays et à l'étranger.

Interprétation du graphique

• Ce graphique réunit de l'information statistique sur le PIB, afin de décrire l'importance du secteur des ressources naturelles, notamment des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux et des métaux, dans l'économie.

• La contribution du secteur des ressources naturelles au PIB en 2000 est estimée à 94 416 millions de dollars, soit 12 p. 100. Entre 1996 et 2000, le PIB généré par les industries de ce secteur a augmenté de 8,55 p. 100, soit une hausse moyenne annuelle supérieure à 2 p. 100. Pour l'économie dans son ensemble, le PIB au cours de cette période a augmenté de 16,96 p. 100, soit une hausse moyenne de plus de 4 p. 100 par année.

• En plus de créer plus de 748 000 emplois directs au Canada, ces industries créent un nombre encore plus important d'emplois indirects dans d'autres industries qui lui fournissent des produits et des services.

• L'emploi est l'indicateur le plus important pour un grand nombre de collectivités qui dépendent des ressources naturelles au Canada. Les

Perspectives

• L'innovation et la croissance de la productivité sont des conditions essentielles au maintien de la vitalité du secteur des ressources naturelles au Canada. RNCan exécutera et parrainera des travaux de R-D pour améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne et trouver des solutions technologiques aux problèmes de la pollution environnementale.

• Pour stimuler l'innovation dans les industries du secteur des ressources naturelles, RNCan continuera à renforcer ses programmes de S-T.

• RNCan s'efforcera de nouer de solides alliances afin de réunir la masse critique nécessaire pour atteindre l'excellence dans la recherche et jouir d'un avantage concurrentiel.

• RNCan continuera à promouvoir la contribution essentielle du secteur des ressources naturelles à l'économie canadienne.

• RNCan fera progresser le développement durable en collaborant avec ses partenaires à la mise au point de solutions technologiques

industries du secteur des ressources naturelles offrent des emplois bien rémunérés dans toutes les régions du Canada, en particulier dans les régions rurales et éloignées.	judicieuses aux problèmes environnementaux.

But 2, objectif 2.3
Nombre de projets conjoints avec des collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets. Reporté en 1998-99.

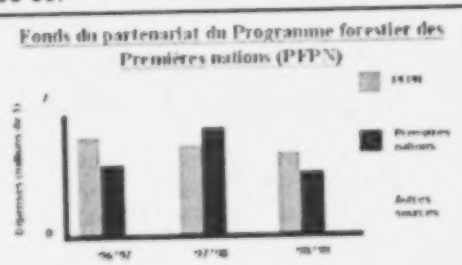

Contribution de RNCan

• Le ministère travaille de près avec les intervenants des Premières nations qui font des demandes et les encourage à trouver des partenaires pour leurs projets.

• Il tient les sociétés forestières non autochtones et les organismes provinciaux au courant du Programme forestier des Premières nations et des partenariats possibles.

• Il fournit l'infrastructure et la coordination nécessaires à la réalisation du programme, notamment pour les activités du comité national de gestion et des comités provinciaux et territoriaux de gestion où se concertent les partenaires.

Interprétation du graphique

• Chaque année depuis 1996–1997, des intervenants des Premières nations se sont servis de fonds fédéraux pour recueillir d'autres sommes dans leurs propres communautés et auprès de partenaires non autochtones.

• Les fonds fournis par des partenaires non autochtones ont augmenté sensiblement depuis le début du programme.

• Au cours des trois premiers exercices du programme (1996–1997 à 1998–1999), les 16,4 millions de dollars fédéraux ont suscité une participation de 27,9 millions de dollars d'autres parties, pour un résultat total de 44,0 millions de dollars.

• L'effet de levier a évolué comme suit : 1996–1997,1:1; 1997–1998, 1:2,2; 1998–1999, 1:1,9

Perspectives

• RNCan continuera d'aider les Premières nations à obtenir des fonds de partenaires non autochtones.

• RNCan continuera de promouvoir les avantages et l'importance des partenariats pour les gouvernements et pour les sociétés forestières non autochtones, de sorte que l'on réponde aux besoins forestiers des Premières nations.

But 2, objectif 2.3

Nombre de projets conjoints avec des collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets. Reporté en 2000-01.

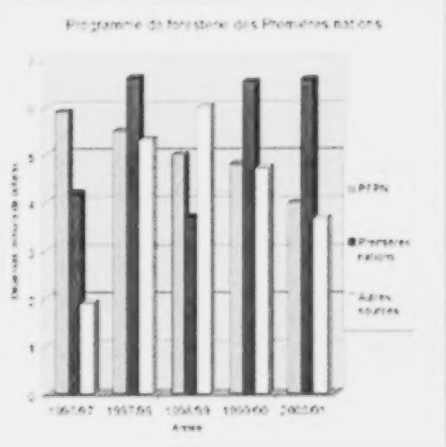

Contribution de RNCan

• RNCan travaille en étroite collaboration avec les participants des Premières nations et les encourage à trouver des partenaires pour financer les projets.

• RNCan informe les entreprises forestières non autochtones et les organismes provinciaux sur les avantages du PFPN et sur la possibilité qu'ils ont de former des partenariats avec les Premières nations.

• RNCan fournit l'infrastructure et assure la coordination du programme, orchestrant notamment l'activité des comités de gestion nationaux, provinciaux et territoriaux qui réunissent des partenaires autour du programme.

• Le PFPN a financé 966 projets et procuré une expérience de travail à 3 900 membres des Premières nations, créé plus de 55 000 semaines-personnes d'emploi et reçu 1 480 propositions de projets dont la valeur est estimée à 152,5 millions de dollars.

• Parmi les réalisations des cinq dernières années, mentionnons la formation et le transfert de technologies dans des domaines spécialisés comme la construction de maisons en bois rond, l'implantation de pépinières, des cours en gestion de feux de forêt menant à l'obtention d'un certificat, des activités de sylviculture et la planification des affaires. Des partenariats ont également été formés avec des groupes autochtones et non autochtones dans les domaines de la foresterie et de la transformation.

Interprétation du graphique

• Le Programme forestier des Premières nations (PFPN) vise à améliorer les conditions économiques des collectivités des Premières nations grâce à l'aménagement durable des forêts.

• Les fonds du gouvernement fédéral ont servi de levier pour recueillir des fonds complémentaires auprès des collectivités des Premières nations et d'autres partenaires non autochtones depuis 1996-1997.

Perspectives

• RNCan et son partenaire, le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada (MAINC), continueront à fournir de l'aide technique et autre aux Premières nations pour leur permettre de profiter des possibilités économiques offertes par la forêt.

• RNCan continuera à aider les Premières nations à recueillir des fonds auprès de partenaires non autochtones.

• RNCan continuera à faire valoir les avantages

• Dans les cinq années du PFPN, une somme de 49 millions de dollars a été amassée, en plus des 21,1 millions de dollars fédéraux, auprès des Premières nations et d'autres sources, pour un financement total de 70,1 millions de dollars.	et l'importance des partenariats auprès des gouvernements et des entreprises forestières non autochtones, pour assurer la satisfaction des besoins des Premières nations dans le domaine forestier. • RNCan démontrera que le PFPN atteint ses objectifs. • RNCan continuera à rendre compte des réussites des projets communautaires dans le rapport annuel du PFPN ainsi que dans des publications du Ministère comme la rétrospective des cinq premières années du Programme forestier des Premières nations (de 1996-1997 à 2000-2001). • RNCan, en collaboration avec le MAINC, cherchera à reconduire le PFPN en 2001-2002.

Les dix industries en tête de liste pour la Croissance de la productivité au Canada, 1984-1998

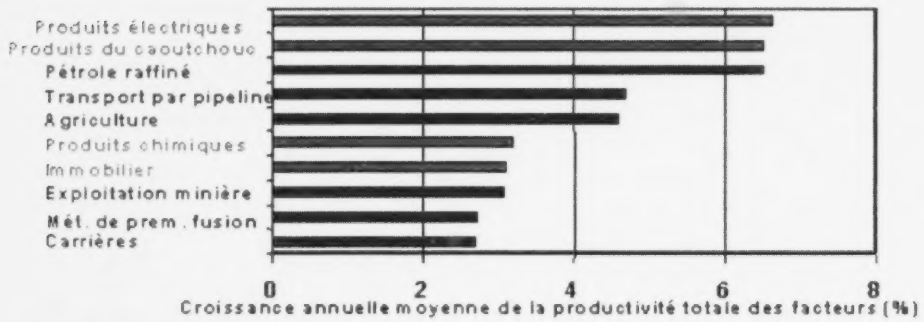

Les dix industries en tête de liste pour le PIB par heure de travail au Canada en 1998

Secteurs des ressources naturelles

Emplois directs

1983 - 1998

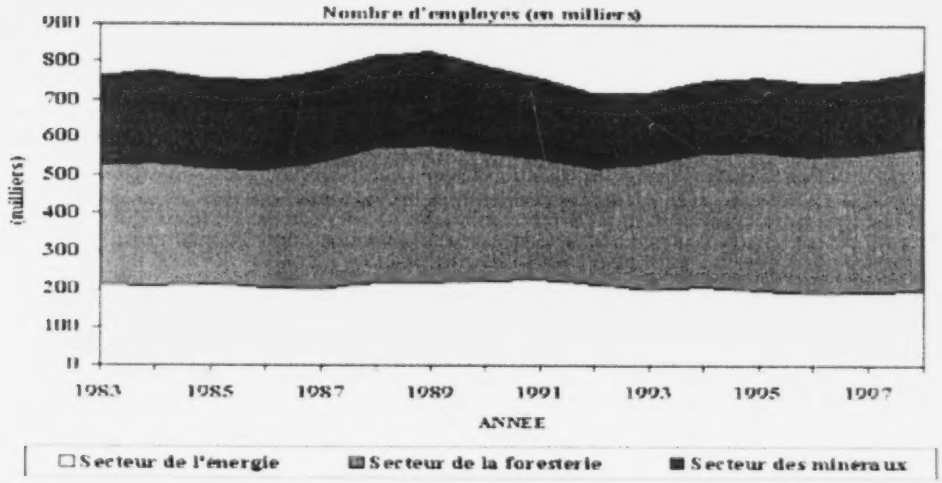

Source : Statistique Canada, Ressources naturelles Canada

Produit intérieur brut pour les industries des ressources naturelles de 1996 à 2000 (millions de dollars, prix de 1992)

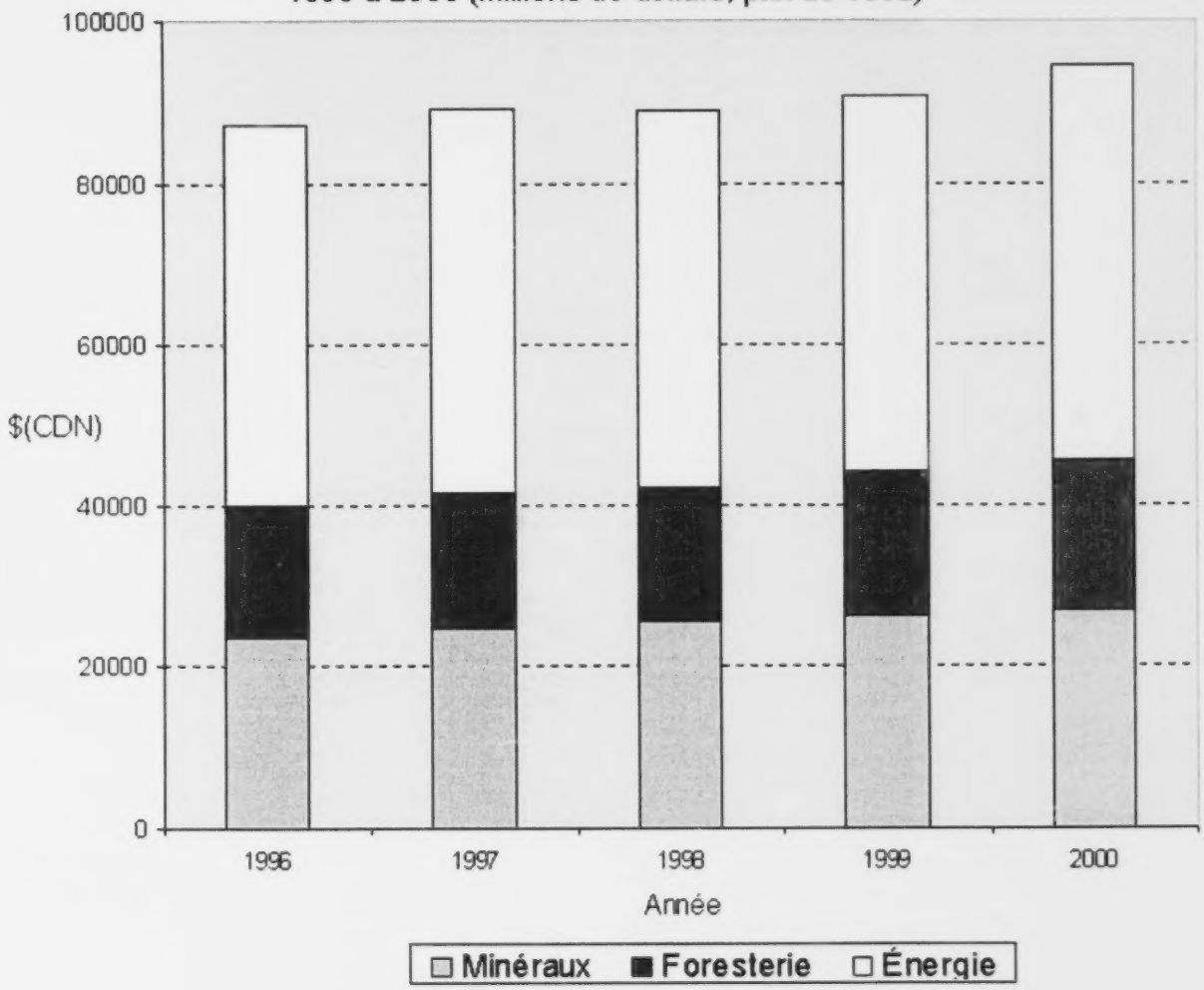

Fonds du partenariat du Programme forestier des Premiéres nations (PFPN)

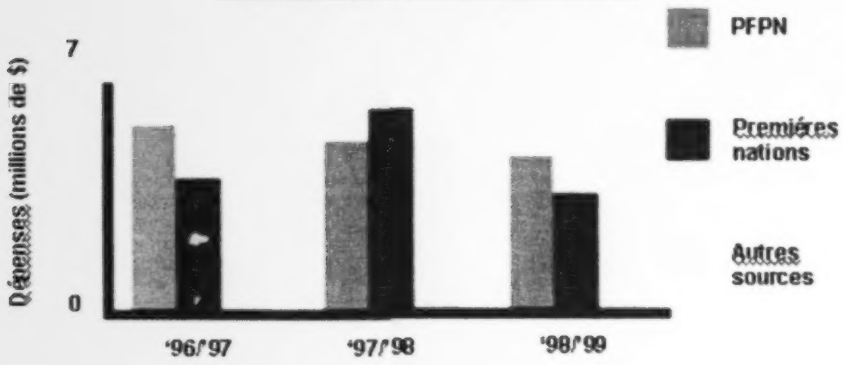

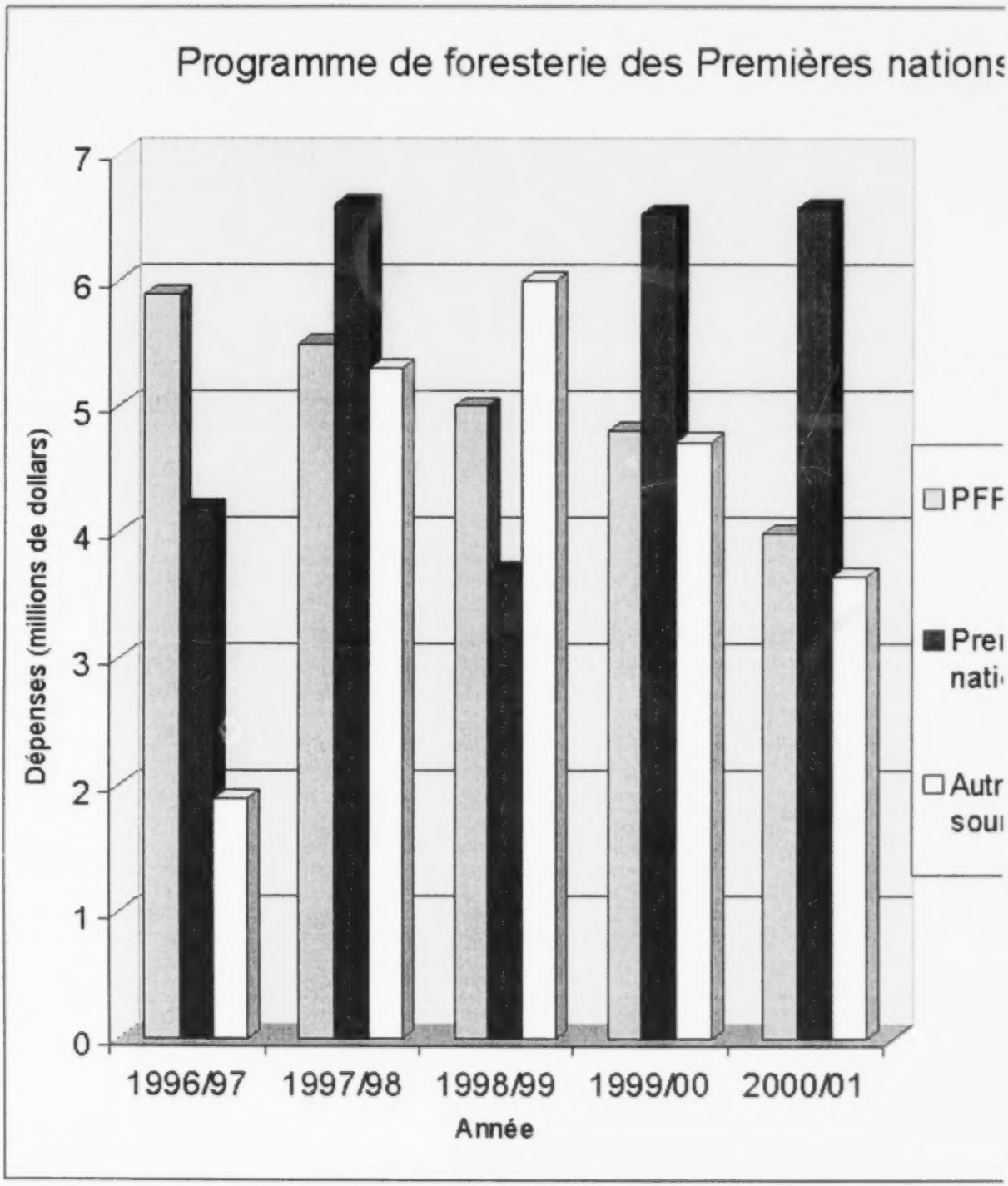
Programme de foresterie des Premières nations
Dépenses (millions de dollars)
0
1
2
3
4
5
6
7
1996/97
1997/98
1998/99
1999/00
2000/01
Année
PFF
Prei
nati
Autr
soui

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre

Introduction

But 1

But 2

But 3

But 4

Conclusion

Annexe A

Stratégie canadienne de récupération des ressources

Le Canada demeure l'un des plus importants producteurs de ressources du monde. Il est à la fois opportun et approprié que le Canada démontre d'une manière tangible notre engagement envers l'intendance et le développement durable de ces ressources. En conséquence, dans la Stratégie de développement durable, RNCan s'est engagé à évaluer le potentiel d'une stratégie nationale pour promouvoir le recyclage accru des métaux.

L'approche de RNCan a consisté à tenir une série de consultations avec les principaux intéressés, notamment d'autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux, les municipalités et l'industrie pour explorer des moyens de rehausser les efforts de recyclage canadiens et de déterminer le rôle du gouvernement fédéral dans une stratégie nationale.

D'après l'information obtenue de ces consultations et sondages, RNCan a évalué le potentiel d'une stratégie nationale de recyclage et prépare une stratégie qui sera examinée par tous les intéressés. Cette stratégie vise à offrir un soutien tangible et pratique pour rehausser les efforts de recyclage des ressources des autorités provinciales, des gouvernements municipaux et des industries canadiennes.

Après sa mise en oeuvre, la stratégie nationale de recyclage des ressources viserait à améliorer l'infrastructure actuelle qui facilitera le recyclage, à améliorer la gestion des ressources en surface du Canada, et à agir comme catalyseur pour favoriser des activités accrues de recyclage de ressources. Grâce à la mise au point de programmes et de projets ciblés, la stratégie mettra l'accent sur l'engagement et la sensibilisation nationale à l'importance du recyclage des ressources, le renforcement des technologies et des outils visant à améliorer les initiatives de récupération et de recyclage des ressources ainsi que l'encouragement de marchés et de climats réglementaires nationaux et internationaux soutenants.

But 3 Maintenir un environnement sain et sécuritaire

L'environnement est sujet à des changements constants, parfois suite à des processus naturels et parfois suite à l'activité humaine. Le développement et l'utilisation des ressources ont des répercussions sur l'environnement. RNCan joue un rôle important en veillant à ce que les Canadiens aient un environnement sain et sécuritaire dans lequel ils peuvent vivre, travailler et s'amuser, particulièrement en ce qui concerne les changements climatiques.

Les initiatives d'efficacité énergétique de même que les mesures visant à améliorer notre compréhension du défi que posent les changements climatiques et les façons d'aborder ce défi constituent des engagements importants à l'égard de cet objectif. Remarquons, parmi beaucoup d'autres projets, le projet Avenir des technologies énergétiques (ATÉ). Dans le cadre du projet ATÉ, on a élaboré un ensemble de perspectives technologiques, on a conçu des ateliers créatifs et on a tenu des réunions avec environ 800 experts de l'industrie, des universités, des gouvernements et des établissements de recherche au Canada, aux États-Unis et en Europe. À partir de ces résultats, l'équipe du projet ATÉ a produit quatre scénarios distincts et plausibles de ce que le système des technologies énergétiques du Canada pourrait devenir dans trois à cinq décennies afin d'aider à formuler des politiques et à prendre des décisions. Les travaux continus du programme ATÉ à entreprendre dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** fourniront des conseils en matière d'investissements ministériels dans la recherche et le développement afin de réaliser les objectifs à long terme du Canada en matière de développement durable et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

RNCan a jeté les bases d'une Stratégie canadienne de récupération des ressources en consultant des intervenants importants afin d'explorer des moyens d'améliorer les efforts de recyclage canadiens et de cerner le rôle du gouvernement fédéral dans une stratégie nationale. RNCan poursuivra ces efforts en mettant en oeuvre une initiative à l'échelle du pays visant à accroître l'efficacité de la récupération et du recyclage des matières. Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie canadienne de récupération des ressources, cliquez ici (lien vers le document sur le recyclage).

Objectif 3.1 Aider à limiter le changement climatique et à s'y adapter.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
3.1.1	D'ici 1999, pour les 8 tables de concertation pour lesquelles RNCan est le parrain ou le coparrain fédéral, concevoir et analyser des options pour les réductions d'émissions de gaz à effet de serre et mettre au point des documents sur les options dans le contexte de l'élaboration d'une stratégie nationale sur le changement climatique.	31 mars 2000	Offrir un cadre pour le plan d'activités national visant à aider à atténuer le problème du changement climatique qui sera approuvé par les ministres de la RMM plus tard cette année (octobre 2000).	Le Plan d'action 2000 sur les changements climatiques a été annoncé en octobre 2000. Les mesures annoncées dans le Plan d'action 2000 seront mises en oeuvre durant la période couverte par la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** et permettront au Canada de réaliser un tiers des objectifs fixés dans le protocole de Kyoto.
3.1.2	D'ici 1998, lancer le processus de consultation sur les technologies énergétiques de l'avenir avec les groupes intéressés.	31 mars 1999	On a aidé les intéressés canadiens à mieux comprendre l'étendue eventuelle des options technologiques à long terme qui pourraient	Le projet ATÉ est un projet de recherche stratégique d'enquête et d'exploration. Le projet aborde la principale question en matière de politique

			modifier fondamentalement la relation entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre.	publique dans le débat entourant les changements climatiques, soit la modification de la relation fondamentale entre l'activité économique et les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, le projet ATÉ déterminera les technologies clés et entreprendra une série d'ateliers avec les intervenants afin d'élaborer une vision du système énergétique du Canada jusqu'en 2020.
3.1.3	D'ici 1998, lancer le programme ÉnerGuide pour les maisons, le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux et le programme Innovateurs énergétiques Plus.	31 mars 1999	On a accru l'efficience de l'utilisation de l'énergie au Canada et réduit les émissions de gaz à effet de serre.	Ces programmes permettent aux Canadiens de créer des lieux de travail et des foyers plus efficaces sur le plan énergétique. Pendant la période couverte par la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan étendra le programme Innovateurs énergétiques Plus afin que plus de 50 projets pilotes supplémentaires démontrent les économies d'énergies réalisées à partir d'améliorations écoénergétiques avant 2003.
	D'ici 1998, mettre en vigueur la quatrième modification de la Loi sur l'efficacité énergétique afin d'appliquer la réglementation de l'efficacité énergétique à l'équipement supplémentaire, et d'accroître les exigences à l'égard de l'équipement régi par la réglementation existante.	31 mars 1999		***Le Plan d'action 2000 sur les changements climatiques*** investira 500 millions $ sur cinq ans dans des mesures spécifiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, encourageant la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
3.1.4	D'ici 1998, compléter le développement d'une base de données sur le carbone des sols canadiens pour l'intégrer au modèle de bilan du carbone des forêts canadiennes.	31 mars 1999	On a rehaussé les connaissances sur les rapports entre les forêts du Canada, les changements climatiques et le cycle global du carbone. On a aussi aidé le Canada à satisfaire aux exigences	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan se lancera dans la science pour comprendre l'incidence possible des changements climatiques et élaborer des stratégies

			nationales et internationales en matière de rapports, et planifié des stratégies d'adaptation à grande échelle, pour assurer la viabilité environnementale et économique à long terme du secteur forestier.	d'adaptation et d'atténuation. Parmi d'autres activités scientifiques et technologiques visant à comprendre les changements climatiques entreprises dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan mènera une étude sur l'incidence des changements climatiques sur la biodiversité et dressera des rapports, des bases de données et des sites Web pour communiquer l'incidence des changements climatiques sur divers tableaux.
	D'ici 1999, achever et publier les rapports de la Commission géologique du Canada sur le Triangle de Palliser.	31 mars 1999	Les résultats du projet ont été présentés dans deux bulletins. La première présentation sur disque compact a été produite, mais le produit final a été annulé car il a été jugé d'une valeur ajoutée insuffisante. Le projet a fourni des connaissances géoscientifiques de base critiques et a permis de former des partenariats qui ont été essentiels aux activités du SST en matière de changement climatique dans les Prairies, notamment le développement du Prairie Adaptation Research Collaborative (PARC).	
	D'ici 2000, produire un CD-ROM multimédia interactif qui présente les résultats de l'étude dans les deux langues officielles.	31 mars 2001		

Objectif 3.2 Promouvoir les technologies et les pratiques responsables qui réduisent les incidences environnementales, préservent la biodiversité et accroissent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
3.2.1	D'ici 1998, lancer le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables.	31 mars 1999	On a encouragé l'utilisation de l'énergie renouvelable et développé des technologies rentables à cet effet.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** et en partenariat avec l'industrie, RNCan pousse ses efforts de promotion de l'énergie renouvelable et mettra au point des technologies d'énergie éolienne, des technologies liées à de petites centrales hydroélectriques, des technologies visant à convertir la biomasse en énergie et des technologies photovoltaïques de même que l'infrastructure de soutien.

3.2.2	D'ici 1998, prolonger de trois ans le programme NEDEM (Neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier).	31 mars 1999	On a fait de la prévention et réduit le drainage minier acide en transférant des technologies de projets sur le terrain à l'industrie minière et aux secteurs.	RNCan mettra en oeuvre un nouveau programme post-NEDEM abordant les questions relatives à la fermeture des mines d'intérêt prioritaire soulevées par un processus approfondi de consultation des intervenants pendant la période couverte par la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***.
3.2.3	Fera état avant l'an 2000 des solutions possibles pour contrôler les effets nuisibles des émissions atmosphériques provenant des fonderies de cuivre et de zinc, comme il est mentionné dans le processus de la Liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP2).	31 mars 2001	S'assurer que les dangers pour les métaux sont déterminés et que des mesures de contrôle sont en place.	Environnement Canada et Santé Canada publieront les conclusions et le rapport d'évaluation final sur les émanations des fonderies et des raffineries de cuivre et de zinc primaires et secondaires.
3.2.4	D'ici l'an 2000, entreprendre, de concert avec l'industrie, des projets dans le cadre de l'ICRML (Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers solides).	31 mars 1999	On a développé des technologies qui ont permis de réduire considérablement le poids des automobiles, et de freiner ainsi la consommation de combustibles fossiles et les émissions de gaz carbonique.	RNCan continuera d'élaborer et d'échanger des nouvelles technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports en mettant au point des matériaux légers et des procédés de fabrication à haut rendement pour produire des véhicules à haut rendement énergétique. En outre, RNCan mettra au point des technologies et consolidera la base de connaissances en matière de combustibles de remplacement et travaillera avec les provinces afin d'éduquer les automobilistes sur la question de l'économie de carburant.
3.2.5	D'ici 1997, mettre en œuvre une deuxième phase de cinq ans du Programme des forêts modèles du Canada.	31 mars 1999	On a exploré, avec les intéressés, l'évolution de la promotion des pratiques forestières exemplaires au Canada.	Le Programme de forêts modèles a permis aux forêts de devenir des laboratoires vivants où les gens ayant un intérêt direct dans les forêts, appuyés par une science et une technologie de pointe, peuvent participer à la prise de décisions sur
	D'ici 1998, établir un cadre d'évaluation avec les intéressés.	31 mars 1999	On a mis au point une série d'indicateurs locaux pour la gestion durable des forêts en fonction des	

			diverses conditions économiques, culturelles et environnementales.	la gestion durable des forêts. RNCan lancera un Programme de forêts modèles renouvelé d'ici 2002.
	En 2000, initier le processus d'évaluation (du Programme des forêts modèles du Canada).	31 mars 2001	Un cadre d'évaluation basé sur le rendement a été évalué et accepté par le Réseau des forêts modèles en 1999. Ce cadre permet l'évaluation judicieuse des activités et des solutions novatrices mises au point par le Réseau des forêts modèles pour promouvoir la gestion durable des forêts.	
3.2.6	D'ici 1998, compléter le transfert du Système d'aide à la décision concernant la tordeuse du bourgeon de l'épinette aux clients de l'Alberta, où la tordeuse menace les forêts d'épinettes du Nord.	31 mars 1999	On a doté les aménagistes forestiers d'une capacité accrue de prise de décisions judicieuses sur leurs interventions tout en préservant la biodiversité et les valeurs esthétiques.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, les recherches de RNCan en gestion des forêts permettront l'élaboration d'outils et de modèles servant à prédire les effets à long terme des régimes d'exploitation forestière sur les forêts canadiennes de même que l'élaboration d'une validation de principe sur la conception d'arbres forestiers résistants aux champignons et aux insectes nuisibles en vue de conserver et de protéger les écosystèmes forestiers et d'améliorer la production de bois d'oeuvre.
	D'ici 1999, publier un guide des meilleures pratiques pour contrer les effets négatifs de la coupe à blanc sur la productivité des sols forestiers et sur les systèmes aquatiques dans le bouclier boréal.	31 mars 1999	Fournir de l'information sur les méthodes de récolte respectueuse de l'environnement adaptées à ces deux écosystèmes afin de réduire la susceptibilité des peuplements forestiers aux parasites et aux maladies, tout en évitant la perte de grands peuplements et en soutenant la conservation de la biodiversité et les valeurs esthétiques.	
	D'ici 1999, produire un guide sur les systèmes de manipulation des peuplements pour réduire la vulnérabilité aux insectes ravageurs dans les écozones de la Cordillère montagnarde et des Maritimes atlantiques.	31 mars 2000	Obtenir une preuve pour un processus décisionnel judicieux sur le développement durable des forêts.	
	D'ici à l'an 2000, publier un rapport en collaboration avec un comité consultatif de clients sur les coûts et les avantages de la coupe partielle comme alternative à la coupe à blanc dans les écozones boisées du Canada.			

3.2.7	D'ici l'an 2000, par l'intermédiaire de Forintek Canada, entreprendre une étude visant à augmenter l'utilisation des déchets d'écorce dans les matériaux composites à base de bois.	31 mars 2001	L'étude a produit des résultats très positifs. Forintek négocie actuellement avec des entreprises de l'est et de l'ouest pour diriger la commercialisation de panneaux d'écorce structuraux et non structuraux. Il s'agit d'un pas de plus vers la production de produits résilients à base de déchets du bois, allégeant ainsi la pression sur la coupe forestière et, en ne les brûlant pas, réduisant les émissions de gaz à effet de serre.	RNCan continuera d'appuyer les recherches innovatrices touchant l'utilisation des déchets de bois afin de mettre au point un nouveau produit de bois résistant en guise de contribution à l'engagement du Canada à la durabilité.
3.2.8	D'ici 1998, mettre au point un plan d'action, en consultation avec les intéressés. Ce plan d'action contribuera au deuxième rapport du Canada dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique en 2000.	31 mars 1999	On a établi un plan d'action pour s'acquitter des engagements fédéraux en matière de foresterie dans le cadre de la Stratégie canadienne de la biodiversité.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan établira des partenariats, par : l'entremise de l'Initiative Intendance de la biodiversité dans l'industrie des ressources, entre les industries des ressources et les organismes de conservation afin d'entreprendre des initiatives non réglementaires visant à conserver la biodiversité.
3.2.9	D'ici 1998, lancer le Programme d'émissions des moteurs diésel.	31 mars 1999	On a réduit les émissions du diesel dans l'industrie minière grâce au transfert de technologies.	Trois projets principaux du PMEED sont en cours et les Laboratoires des mines et des sciences minérales de RNCan participent de façon importante à la R et D. Le PMEED sera actif tout au long de 2002, jusqu'à ce que soient achevés deux projets sur le terrain touchant l'essai d'unités de filtrage à haute efficacité servant à enlever les particules d'échappement diesel. Le troisième projet touche la caractérisation de la contribution des véhicules de service et des véhicules de service légers aux émissions.
3.2.10	Étudier avant 1999 l'application à l'échelle internationale de	31 mars 2000	Promouvoir le développement durable par le développement	Cet examen, intitulé ***Le rôle de l'écoefficacité : Possibilités et défis***

	l'écoefficacité dans les secteurs des ressources naturelles afin de cerner des occasions d'utiliser l'écoefficacité pour améliorer la performance environnementale et la compétitivité.		économique et les possibilités d'écoefficience déterminées.	***mondiaux au 21e siècle*** et publié sur CD-ROM en 2000, a amené un nouvel engagement dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** soit de travailler avec les partenaires à l'établissement de la capacité d'écoefficacité du Canada en veillant à mettre les techniques et les outils qui conviennent à la disposition des entreprises du secteur des ressources naturelles, afin de faciliter l'adoption de pratiques écoefficaces.

Objectif 3.3 Protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
3.3.1	D'ici 1999, promulguer le nouveau règlement et mettre en vigueur la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires.	31 mars 2000	Le 31 mai 2000, le règlement de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires a été promulgué. Il a modernisé la structure de sûreté et de réglementation nucléaires des années 1950 pour s'assurer que l'utilisation de l'énergie et des matériaux nucléaires protègent la santé et l'environnement et respecte les engagements internationaux du Canada concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.	La nouvelle Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et ses règlements sont maintenant en vigueur. Des travaux sont en cours pour réviser la Loi sur la responsabilité nucléaire du Canada. Selon les objectifs de planification actuels, la nouvelle loi doit entrer en vigueur d'ici 2002. Afin de mieux faire comprendre les questions nucléaires au public, RNCan fournira une trousse Web de renseignements actuels et complets sur l'énergie nucléaire et les questions connexes dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***.
3.3.2	D'ici 1998, en consultation avec d'autres ministères fédéraux, préparer la réponse du gouvernement au comité Seaborn qui établira les prochaines étapes de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada.	31 mars 1999	On a offert une orientation pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire, ce qui a entraîné des mesures pour l'évacuation du combustible nucléaire d'une manière responsable au plan environnemental.	Mettre au point une orientation stratégique sur la supervision par le gouvernement de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire de sorte que les activités soient entreprises d'une manière écologique, sûre, complète, intégrée et rentable compatible avec le

				Cadre d'action pour la gestion des déchets radioactifs du gouvernement du Canada.
3.3.3	D'ici l'an 2000, mettre au point avec les collectivités une solution pour les déchets de la zone de Port Hope (Ontario) et examiner les options avec le Cabinet.	31 mars 2001	Le 29 mars 2001, le gouvernement du Canada a conclu une entente juridique avec les collectivités de la région de Port Hope pour le nettoyage et la gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité historiques locaux. La réalisation du projet de 260 millions de dollars prendra environ 10 ans. À la fin de mars 2000, le gouvernement du Canada avait mis en oeuvre les recommandations du groupe de travail de Surrey et complété l'enlèvement des déchets historiques de deux sites de Surrey et la réinstallation appropriée des installations de gestion à long terme. RNCan continue de s'engager pour assurer un rôle actif des intéressés dans le processus décisionnel pour protéger la santé publique et l'environnement.	RNCan continuera de veiller à ce que les intervenants jouent un rôle actif. Plus particulièrement, RNCan travaillera à améliorer la compréhension de l'option d'énergie nucléaire et du rôle du gouvernement fédéral par le public.
	D'ici l'an 2000, compléter l'évaluation du rapport du groupe de travail de Surrey sur la solution d'élimination des déchets de Surrey (Colombie-Britannique) et commencer à mettre en oeuvre les recommandations.	31 mars 2001		
3.3.4	D'ici 1998, lancer l'initiative « Métaux dans l'environnement ».	31 mars 1999	On a rehaussé la compréhension de la dissémination naturelle des métaux dans l'environnement et contribué ainsi à distinguer les charges métalliques d'origine naturelle et d'origine anthropique.	RNCan publiera les résultats complets de l'initiative quinquennale Métaux dans l'environnement (MEDE) d'ici 2002 afin d'aider les évaluateurs de risques et les décideurs à prendre les décisions appropriées quant à la surveillance et au contrôle des formes toxiques de certains métaux.
3.3.5	D'ici 1998, fournir un soutien technique pour la phase pilote du Centre international de gestion du plomb (CIGP).	31 mars 2000	On a aidé à réduire les risques de l'exposition au plomb pour la santé humaine.	On continuera de fournir des conseils et des renseignements constants à l'ILMC pour améliorer ses projets en réponse à la Déclaration ministérielle sur le plomb de l'OCDE, en

				vue d'appuyer son mandat de promotion de l'utilisation continue du plomb de façon sûre pour l'environnement.
3.3.6	D'ici 1999, établir des critères pour la sélection du système d'évacuation le plus approprié, suivant une approche d'évaluation des risques.	31 mars 1999	On a contribué à réduire les impacts environnementaux et la souffrance humaine dans l'exploration du pétrole et du gaz en zones pionnières.	Please provide text (ES) Sent reminder Dec 18/01
	D'ici 1999, entamer une étude visant à approfondir le travail sur la mise au point de meilleures combinaisons de survie en cas d'évacuation du personnel.	31 mars 1999		
3.3.7	D'ici l'an 2000, produire un atlas des catastrophes naturelles.	31 mars 2001	Mieux sensibiliser le public aux dangers géologiques, afin d'aider à reconnaître, à éviter et à atténuer ces dangers.	RNCan publiera de nouvelles cartes sismiques et de nouveaux renseignements sur les risques pour le Canada et publiera les données en ligne.
3.3.8	D'ici 1998, transférer le Système d'information de gestion des incendies aux agences de gestion des incendies de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.	31 mars 1999	On a mis au point des modèles de surveillance et de prévision du comportement des incendies de forêt extrêmes qui menacent les collectivités.	RNCan générera quotidiennement des rapports d'incendie, des cartes et des tableaux accessibles par l'Internet par l'entremise du Système canadien d'information sur les feux de végétation et du Système de surveillance, de cartographie et de modélisation des incendies. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan continuera de surveiller et de prévenir les catastrophes et les risques naturels afin de réduire les pertes sociales, économiques et environnementales causées par les risques naturels.
	D'ici 1998, compléter la deuxième phase de l'expérimentation internationale des feux de cimes dans les Territoires du Nord-Ouest, en étudiant le comportement des incendies, les émissions atmosphériques et l'efficacité de l'équipement de survie du personnel.	31 mars 1999		
	D'ici 1998, compléter le développement et l'essai des modèles de fréquence des incendies causés par les humains et la foudre pour la Colombie-Britannique.	31 mars 1999		

	D'ici 1998, modifier le système d'analyse des feux dirigés pour utilisation au Yukon.	31 mars 1999		

But 3, objectif 3.1
Tendances de l'efficacité énergétique. Reporté en 1999-2000.

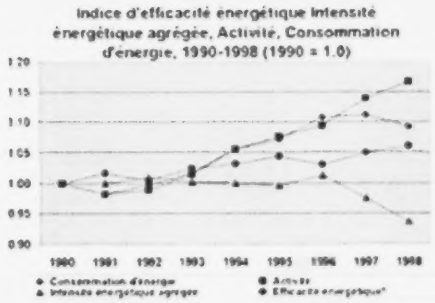

Contribution de RNCan

• Plusieurs facteurs ont favorisé les économies d'énergie, entre autres les nombreuses initiatives de RNCan visant à amener le marché à aller dans le sens de l'efficacité énergétique. Ces 15 initiatives visaient tous les consommateurs d'énergie et mettaient l'accent sur les partenariats et les investissements rentables.

• Par exemple, le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) offrait du soutien pour la conception de nouveaux édifices qui sont construits de façon à être au moins 25 p. 100 plus efficace que le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments. Cet incitatif financier compense les coûts supplémentaires associés à la conception d'édifices éconergétiques. En mars 2000, dans le cadre du PEBC, on a conclu des ententes visant 42 édifices, comportant des incitatifs financiers de 1,97 million.

Interprétation du graphique

• Afin de cerner et de relier les tendances en matière d'efficacité énergétique, une méthode de factorisation a été utilisée pour attribuer les variations de la consommation d'énergie à l'un des quatres facteurs : l'activité, la structure, les conditions météorologiques et l'efficacité énergétique.

• La consommation d'énergie secondaire a augmenté de 9,2 p. 100.

• L'activité agrégée (PIB) s'est accrue de 16,6 p. 100. • L'intensité énergétique agrégée (E/PIB) a diminué de 6,3 p. 100.

• L'efficacité énergétique s'est améliorée de 6,0 p. 100.

Perspectives

• En tant qu'élément clé des mesures prises par le Canada afin d'aborder la question du changement climatique, les programmes de RNCan visent à améliorer l'efficacité énergétique de tous les secteurs de l'économie canadienne. De plus, RNCan a établi la Base de données nationale sur la consommation d'énergie afin de nous aider à mieux comprendre où et comment l'énergie est utilisée au Canada. Elle fournit de l'information afin d'améliorer les possibilités d'analyse du Canada et de contribuer à relever les occasions de déterminer les progrès et d'améliorer davantage l'efficacité énergétique.

• RNCan participe activement aux consultations et aux analyses qu'on entreprend afin de donner suite aux travaux des 16 tables de concertation établies dans le cadre du Processus national sur le changement climatique.

But 3, objectif 3.1
Progrès en matière d'identifcation des impacts et des mesures d'adaptation. Reporté en 2000-01.

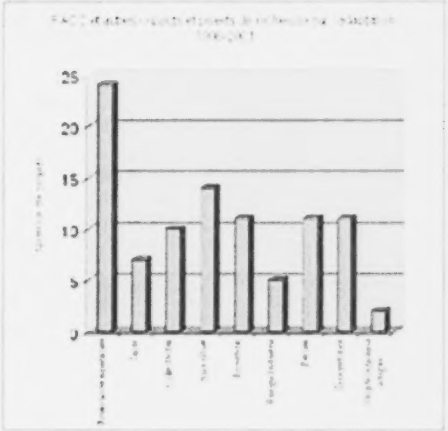

Contribution de RNCan

• Le programme Impacts et Adaptation du Fonds d'action pour le changement climatique (FACC), que gère le Bureau de liaison de l'adaptation de RNCan, a contribué au financement de 76 projets qui ont enrichi les connaissances sur les impacts et aidé à établir des mesures d'adaptation à travers le pays.

• RNCan a financé 16 projets, dans ses principaux domaines d'expertise : paysages, désastres naturels, énergie, ressources en eau et gestion des zones côtières. Voici quelques-uns des principaux résultats obtenus :

• analyse des risques d'une élévation du niveau marin pour Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et élaboration d'un modèle de prévision des ondes de tempête afin de donner l'alerte;

• estimations du risque que constitue la dégradation du pergélisol pour les infrastructures de deux collectivités nordiques, et élaboration d'un gabarit pour l'analyse des autres collectivités nordiques;

• élaboration d'un modèle pour la sélection des tracés routiers et pipeliniers en milieu de pergélisol;

• premières estimations des impacts du changement climatique sur les ressources en eaux souterraines du Canada;

• détermination des principales lacunes et des priorités de la recherche sur les impacts et l'adaptation dans le Nord canadien.

• RNCan a également travaillé à des recherches visant à aider les gestionnaires forestiers à effectuer leur planification, en les renseignant sur les conséquences régionales des feux de forêt, des insectes ravageurs, des maladies et du dépérissement hivernal. Basées sur des modèles de simulation sophistiqués, les recherches de RNCan indiquent que la superficie brûlée moyenne pourrait augmenter de 50 p. 100 au cours du prochain demi-siècle et qu'elle pourrait déjà être en train d'augmenter. Si cela était, le feu détruirait chaque année environ 1 p. 100 des forêts canadiennes, et une bonne partie ne se régénérerait probablement pas.

	• Pour plus de renseignements, le lecteur est invité à visiter le site suivant : http://www.adaptation.nrcan.gc.ca
Interprétation du graphique • Le graphique illustre l'augmentation des recherches sur les impacts et l'adaptation dans des secteurs clés. C'est dans le secteur des ressources en eau que l'augmentation est la plus marquée; on y obtient de l'information essentielle à d'autres secteurs, comme ceux de l'agriculture et des collectivités.	**Perspectives** • Le prolongement du FACC et le Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada auront pour effet de tripler les investissements dans le programme Impacts et Adaptation. On mettra davantage l'accent sur l'élaboration des mesures d'adaptation. • Parallèlement à l'augmentation des activités de recherche, le Réseau canadien de recherche sur les impacts et l'adaptation au changement climatique deviendra entièrement opérationnel en 2001. Il facilitera la mobilisation de nouveaux experts et intervenants et accélérera la diffusion des résultats de la recherche.

But 3, objectif 3.1
Émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au Protocole de Kyoto. Reporté en 1999-2000.

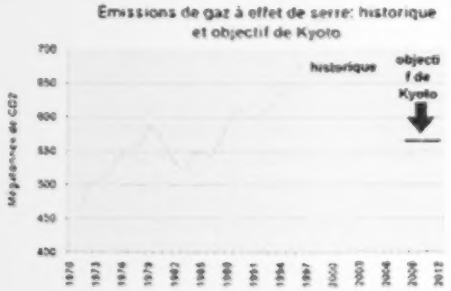

Contribution de RNCan

• Mesures d'action précoces en matière de technologie – Le programme TEAM accélère le rythme de déploiement de nouvelles technologies plus énergétiques. Des investissements de 55 millions de dollars sur 3 ans ont permis d'obtenir, par effet de levier, plus de 10 fois ce montant de différents partenaires. Les projets entrepris jusqu'à présent pourraient réduire les émissions de GES de 50 Mt d'ici 2010.

• Science, incidences et adaptation – La Coopérative des Prairies pour la recherche en adaptation a été établie à Regina afin de mieux comprendre les effets du changement climatique sur les régions et l'activité humaine.

• Sensibilisation du public – Cette initiative a été coprésidée par RNCan et Environnement Canada. RNCan continue de cogérer le volet sensibilisation du public du FACC afin d'accroître les connaissances du public au sujet des changements climatiques, et de l'encourager à adopter des mesures appropriées.

• Analyses en profondeur – Le rapport Perspectives des émissions du Canada : une mise à jour a été publié, afin de fournir un

	scénario de référence pour la consultation des nombreux intervenants et l'élaboration de la stratégie. • Des techniques de télédétection et de mesure au sol ont été appliquées afin de déterminer la capacité des forêts canadiennes d'absorber le carbone atmosphérique. • Pour plus d'information, voir www.climatechange.gc.ca
Interprétation du graphique • À mesure que l'économie et la population canadienne croissent, sa consommation d'énergie et ses émissions de GES augmentent également. Les baisses dans le graphique sont surtout attribuables aux récessions, p. ex. celle de 1982. • L'objectif de Kyoto est illustré par les 565 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO_2) pour la période 2008-2012, un niveau atteint pour la dernière fois en 1987. • L'atteinte de cet objectif revêt une importance particulière pour RNCan puisque presque 80 p. 100 des émissions de GES sont reliées à l'énergie. • Le Canada a réalisé des progrès au chapitre du contrôle de ses émissions, alors même que son économie et sa population croissent. • L'atteinte de l'objectif de Kyoto sans nuire à la croissance économique constitue un défi de taille.	**Perspectives** • Le gouvernement du Canada est en train d'établir la version définitive de la Stratégie nationale de mise en oeuvre. • RNCan continue de collaborer avec Environnement Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada afin d'élaborer les positions du Canada sur des questions clés pour les négociations à la 6 e Conférence des Parties (CdP6), et particulièrement le cadre pour une série de mesures ratifiables, c'est-à-dire, l'élaboration de mécanismes axés sur le marché qui sont efficaces et sans entraves dans le contexte du Protocole de Kyoto, l'inclusion intégrale des puits de carbone et l'engagement de toutes les principales économies développées et en développement à la mise en oeuvre du Protocole.

But 3, objectif 3.1
Rapport des émissions de gaz à effet de serre au produit intérieur brut, comparé à celui des autres pays. Reporté en 1999-2000.

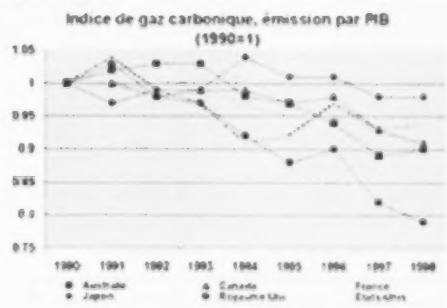

Contribution de RNCan • RNCan a établi et géré le Défi des bâtiments écologiques, un projet international visant à développer et mettre à l'essai de nouvelles méthodes d'évaluation du rendement environnemental des édifices. • Avec des partenaires du secteur privé, RNCan a développé le poêle à granulés faits de résidus de biomasse le plus perfectionné au monde. Transports • RNCan a fait connaître les véhicules et les

	carburants qui perturbent moins le climat en organisant et parrainant des événements comme l'Électrathon, le Défi voiture de l'avenir, la course Sunrayce et le Défi des véhicules à l'éthanol. • RNCan a aidé à développer la technologie permettant de déterminer le niveau de cétane du diesel, se méritant ainsi un prix des Partenaires fédéraux en transfert de technologie. Industrie • RNCan a effectué des essais sur le terrain d'une turbine à gaz consommant un combustible aux émissions considérablement réduites. Puisque la production d'énergie représente environ 20 p. 100 des émissions de GES, les possibilités de ce nouveau processus sont énormes. • RNCan a transféré la technologie devant être utilisée par 45 usines de pâtes et papier qui pourrait réduire la consommation d'eau de 80 p. 100 et les émissions de CO2 de 25 000 t/a.
Interprétation du graphique • Ce graphique compare l'efficacité du carbone (c.-à-d. le rapport entre les émissions de GES et le rendement économique) de six pays industrialisé membres de l'OCDE. • Si la ligne représentant un pays grimpe, l'intensité des émissions du rendement économique se détériore. • L'efficacité carbonique du Canada augmente constamment et se compare avantageusement à quatre des cinq autres pays. Seul le Royaume-Uni a obtenu de meilleurs résultats, surtout en raison de son remplacement du charbon par le gaz naturel pour la production d'électricité. • L'amélioration du rendement en matière d'émissions du Canada découle de son recours à des combustibles de moindre intensité en carbone, et d'une plus grande efficacité énergétique.	**Perspectives** • RNCan continue d'attacher une grande importance à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie. • RNCan s'efforce également de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, et a pris l'engagement de communiquer les tendances dans ce domaine dans le rapport sur le rendement du Ministère de 2002. • L'initiative Avenir des technologies énergétiques de RNCan, qui contribue à la sensibilisation au changement climatique et aux stratégies d'atténuation au moyen de la collecte et de la diffusion d'information sur les scénarios énergétiques futurs, informe les organismes canadiens et internationaux des orientations stratégiques et des faits nouveaux ayant trait à l'avenir de l'énergie et aux interventions possibles.

But 3, objectif 3.1 **Tendances de l'efficacité énergétique. Reporté en 1998-99.**	
	Contribution de RNCan • Plusieurs facteurs ont favorisé les économies d'énergie, entre autres les efforts de l'Office de

Évolution de la consommation d'énergie attribuable aux gains d'efficience

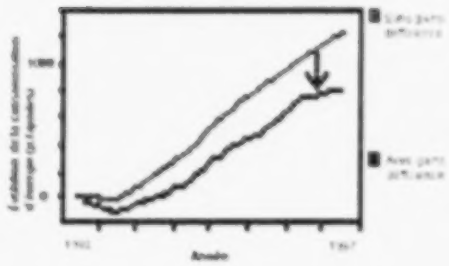

l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan, qui gère 18 initiatives afin d'amener le marché à aller dans le sens de l'efficacité. Ces initiatives, qui visent tous les utilisateurs d'énergie, mettent l'accent sur les partenariats et les investissements rentables.

• L'OEE se sert de cinq outils pour réaliser sa vision, (engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique, chez soi, au travail ou sur la route) :

a.le leadership — prêcher par l'exemple en rehaussant l'efficacité énergétique des installations fédérales;

b.l'information — informer les consommateurs d'énergie sur les économies possibles;

c.les mesures volontaires — des fabricants d'équipement électrique et de grands utilisateurs prennent des engagements en matière d'efficacité énergétique;

d.la réglementation, qui sert à éliminer les produits inefficaces du marché;

e.les incitations fiscales, qui favorisent les technologies et les pratiques efficaces.

Interprétation du graphique

• De 1990 ˚ 1997, la croissance de la consommation dÔénergie a surtout été due ˚ des changements dÔactivité (p.ex. le PNB, le nombre de voitures et de maisons), ˚ des changements structurels (le pourcentage représenté par chaque activité) et aux conditions météorologiques.

• La fluctuation de lÔefficacité énergétique a emp ché la consommation dÔénergie dÔaugmenter plus rapidement quÔelle ne lÔaurait fait autrement pendant cette période. La croissance potentielle de la consommation dÔénergie a été réduite, passant de 17,3 p. 100 ˚ 12,9 p. 100 en raison des gains d'efficience.

• Cette consommation réduite a épargné aux Canadiens plus de 4,4 milliards de dollars par année, estime-t-on, et diminué les émissions de dioxyde de carbone de 4,1 p. 100 en 1997.

Perspectives

• En décembre 1997, ˚ Kyoto (Japon), le Canada sÔest engagé ˚ ramener ses émissions, entre 2008 et 2012, ˚ des niveaux inférieurs ˚ celles de 1990; les extrapolations indiquent quÔil faudra consentir ˚ dÔautres efforts pour atteindre cet objectif.

¥ Dans le discours du Budget de 1998, le gouvernement du Canada a affecté 50 millions de dollars par année, sur trois ans, au Fonds dÔaction pour le changement climatique, pour lÔélaboration dÔune stratégie nationale de mise en Ìuvre et de mesures h‰tives pour lutter contre le changement climatique. LÔOEE joue un r™le de premier plan dans le processus de consultation connexe, qui m nera ˚ l'adoption dÔune stratégie nationale efficace et réaliste permettant dÔatteindre lÔobjectif de Kyoto.

But 3, objectif 3.2
Influence sur l'environnement de la science, de la technologies et des pratiques de gestion de RNCan. Reporté en 2000-01.

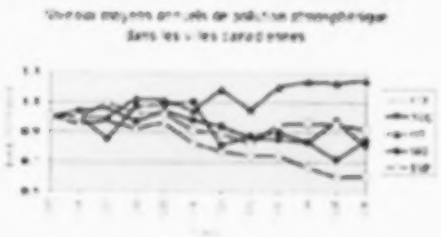

Contribution de RNCan

Dans le dossier de la qualité de l'air, RNCan développe et diffuse des technologies, des programmes et de nouvelles connaissances en vue de réduire la pollution engendrée par la production, la conversion et l'utilisation de l'énergie. En voici des exemples :

• développement et promotion de technologies et de processus qui augmentent l'efficacité énergétique, par exemple matériaux légers, processus industriels intégrés, bâtiments éconergétiques, réduction de l'utilisation des combustibles fossiles;

• mise au point de techniques avancées de combustion et de lutte contre la pollution pour rendre efficaces les appareils de combustion fixes;

• amélioration de la suppression des polluants atmosphériques dangereux émis par les véhicules et les centrales à charbon;

• développement de carburants propres et de systèmes de propulsion avancés (p. ex. carburant gazeux, alcool, biocarburant, hydrogène, piles à combustible, véhicules électriques et hybrides, et systèmes connexes);

• amélioration des techniques de production de biomasse, en vue de la fabrication de biocarburant à partir de résidus forestiers, notamment de résidus d'exploitation, de bois non commercial et d'espèces de buissons.

Interprétation du graphique

• Le graphique montre les concentrations moyennes annuelles de cinq polluants atmosphériques majeurs dans les villes canadiennes.

• La pollution atmosphérique est attribuable en majeure partie à la combustion des combustibles fossiles dans les véhicules, les appareils de chauffage domestiques, les usines et les centrales thermiques.

• Tous les polluants, à l'exception de O3, affichent une tendance générale à la baisse, et ce malgré la croissance urbaine et l'augmentation du nombre d'activités

Perspectives

• Les initiatives de RNCan, réalisées en partenariat, contribueront à réduire les effets néfastes du réchauffement planétaire, des pluies acides et du smog, particulièrement en milieu urbain.

• En février 2001, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 120 millions de dollars dans de nouvelles mesures visant a accélérer le programme d'action dans le domaine de l'assainissement de l'air, notamment la production de carburants propres, la réduction des émissions industrielles responsables du smog et la lutte contre les émissions de particules.

productrices d'émissions polluantes et notamment la hausse du nombre de véhicules. • O3 (produit par l'action de la lumière solaire sur les oxydes d'azote et les composés organiques volatils, comme le benzène, qui viennent principalement de l'essence non brûlée rejetée par les véhicules automobiles) présent dans les grandes villes canadiennes a souvent sa source aux États-Unis.	• De plus, dans le cadre de son Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE), RNCan continuera de concentrer ses efforts sur la production de carburants plus propres et sur la réduction de la consommation des véhicules, de même que sur la lutte contre les émissions industrielles. De nouvelles technologies ont été développées à divers degrés, comme les piles à combustible ainsi que les véhicules électriques et hybrides, mais il faudra un certain temps avant que leurs effets bénéfiques ne se fassent sentir sur la qualité de l'air en milieu urbain et sur la réglementation du transport transfrontalier des polluants atmosphériques. • La masse est un facteur déterminant du rendement énergétique d'un véhicule : une réduction de poids de 10 p. 100 s'accompagne d'une diminution de 6 à 8 p. 100 de la consommation de carburant et d'une baisse correspondante des émissions polluantes dans l'atmosphère. RNCan continuera de coordonner l'Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers, un partenariat entre le secteur public et le secteur privé dont les recherches portent notamment sur les technologies de conception des matériaux légers et sur les procédés servant à fabriquer, à partir de ces matériaux, des pièces d'équipement destinées au secteur des transports.

But 3, objectif 3.3 **Impact de la S-T de RNCan sur l'identification des désastres naturels, l'atténuation de leurs effets et les mesures d'intervention. Reporté en 1999-2000. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 4, objectif 4.1.**	
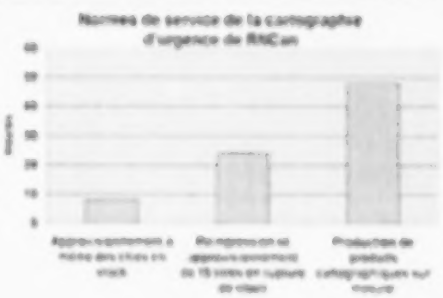	**Contribution de RNCan** • En septembre 1999, RNCan a participé à VALIDEX, l'exercice pangouvernemental visant à déterminer si les ministères fédéraux étaient prêts à réagir aux situations d'urgence. Le plan d'intervention en cas d'urgence de RNCan a répondu à toutes les normes établies pour cet exercice. • En cas d'urgence nationale, les cartes publiées par RNCan peuvent contribuer à sauver des vies et à protéger des biens en guidant les efforts des sauveteurs. Par exemple, pendant la tempête de verglas de 1998, des organismes d'urgence militaires et civils ont utilisé les cartes topographiques de RNCan afin de coordonner les mesures d'urgence.

	• En collaboration avec Protection civile Canada et le ministère de la Défense nationale, RNCan s'assure que des ressources cartographiques sont disponibles pour la planification des mesures d'urgence et les opérations tactiques sur place.
Interprétation du graphique • Le graphique indique la norme établie par RNCan afin de permettre au Ministère de fournir différentes sortes de cartes. • Nous avons documenté (conformément à notre système de gestion de la qualité ISO 9001) des procédures pour la cartographie d'urgence qui permettent au ministre de la Défense nationale d'établir des plans d'urgence efficaces. Voici les normes établies par RNCan : • dans un délai de 8 heures, RNCan fournira des cartes à même les titres en stock; • dans un délai de 24 heures, RNCan réimprimera des cartes en rupture de stock; et • dans un délai de 48 heures, RNCan produira une carte sur mesure afin de répondre à des besoins urgents.	**Perspectives** RNCan examinera les façons : • de confirmer les besoins en cartographie d'urgence et les possibilités technologiques avec des organismes clients; • d'acquérir des presses électroniques et de convertir les cartes sur papier sous forme numérique, afin de pouvoir les réimprimer sur demande; et • d'améliorer les plans de gestion des désastres pour certains endroits où il existe de fortes possibilités que des événements comme des tremblements de terre, des glissements de terrain et des inondations se produisent.

But 3, objectif 3.3
Clients satisfaits des cartes aéronautiques. Reporté en 1998-99. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 4, objectif 4.2.

Nombre de rapports de non-comformité par cycle aéronautique de 56 jours	**Contribution de RNCan**
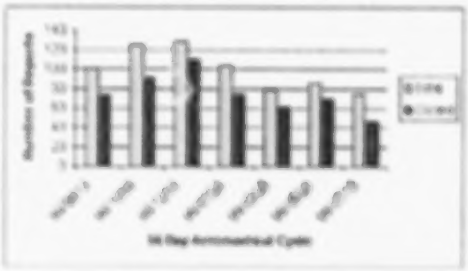	• Les Services aéronautiques et techniques (SAT) de RNCan contribuent à assurer la sécurité des Canadiens en : • publiant les cartes aéronautiques du Canada, essentielles à la sécurité aéronautique au Canada; • gérant le Programme de cartographie d'urgence; • se chargeant de l'imagerie et de l'impression de cartes topographiques et hydrographiques et d'autres produits cartographiques utilisés pour la navigation et les activités de recherche et de sauvetage.

Interprétation du graphique	Perspectives
• Le graphique montre le nombre total de rapports de non-conformité reçus par cycle aéronautique de 56 jours et le nombre de cas qui ont été réglés. • Un rapport de non-conformité peut être une plainte d'un client, ou toute préoccupation portée à l'attention du ministère. Chaque cas signalé fait l'objet d'un examen et d'un rapport à l'auteur. • RNCan prévoit de régler au moins 45 p. 100 des rapports de non-conformité au cours du même cycle, et le graphique démontre qu'il atteint ou dépasse toujours cette attente. • Les rapports de non-conformité sont traités conformément à la norme ISO 9001	• Bien au fait des besoins changeants du monde de l'aviation, les SAT ont commencé à offrir les données aéronautiques numérisées; ceci comprend les données de la Base de données sur les cartes aéronautiques canadiennes, ainsi que des cartes numérisées et des publications électroniques. • Le 25 mars 1999, les quatre cartes de vol en route à haute altitude ont été remplacées par un jeu de six cartes couvrant tout le pays; on surveillera les réactions des clients à cette grande amélioration.

Indice d'efficacité énergétique Intensité énergétique agrégée, Activité, Consommation d'énergie, 1990-1998 (1990 = 1.0)

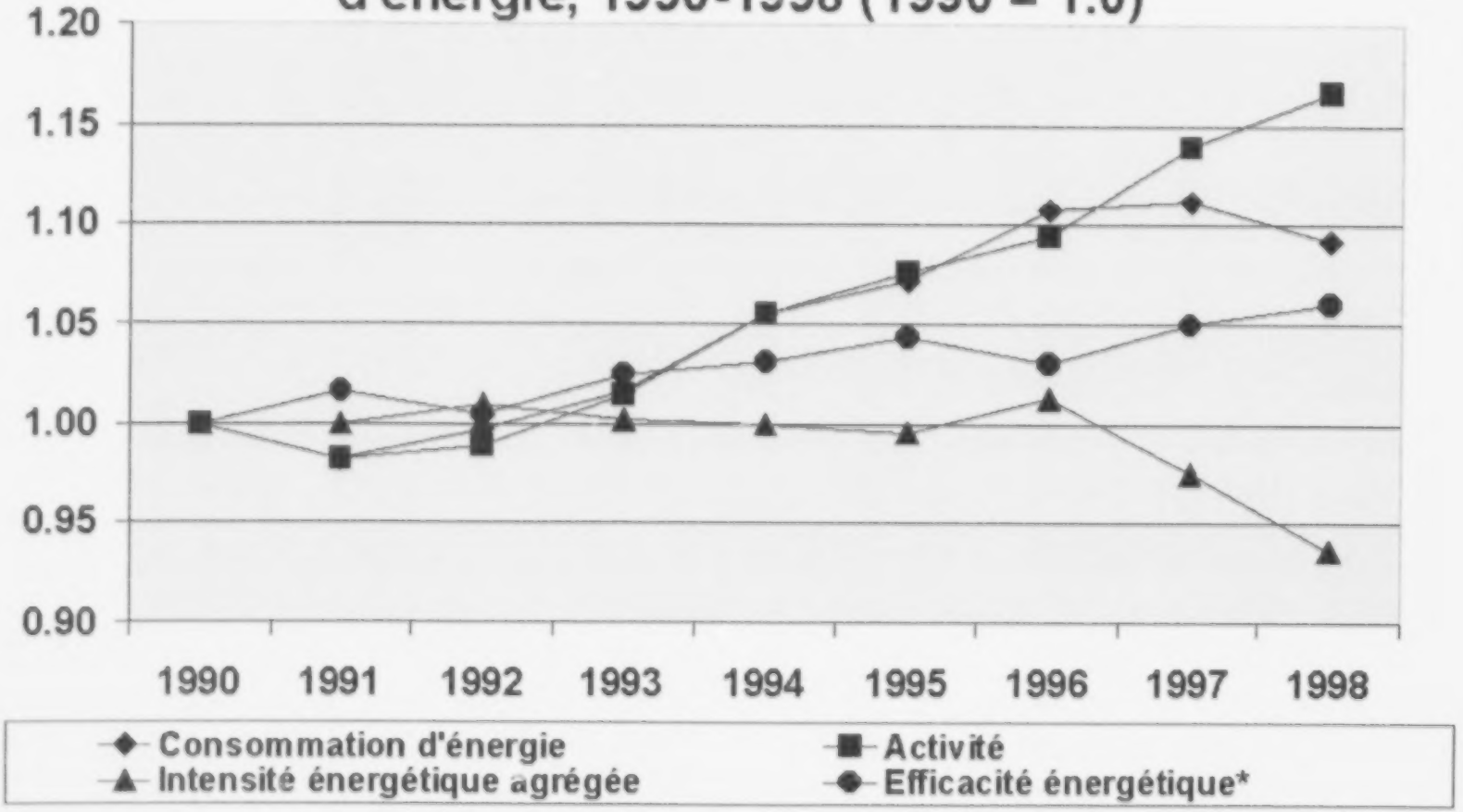

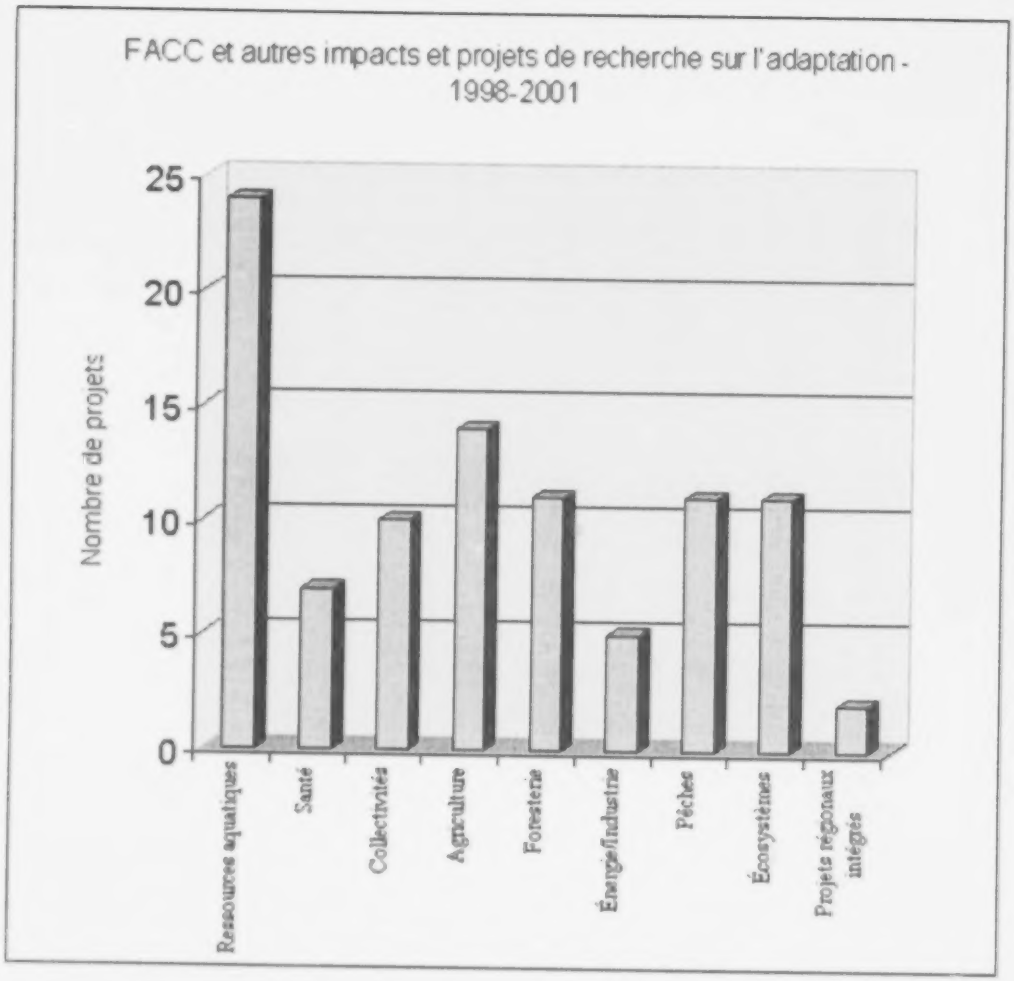
FACC et autres impacts et projets de recherche sur l'adaptation - 1998-2001
Nombre de projets
25
20
15
10
5
0
Ressources aquatiques
Santé
Collectivités
Agriculture
Foresterie
Énergie/Industrie
Pêches
Écosystèmes
Projets régionaux intégrés

Émissions de gaz à effet de serre: historique et objectif de Kyoto

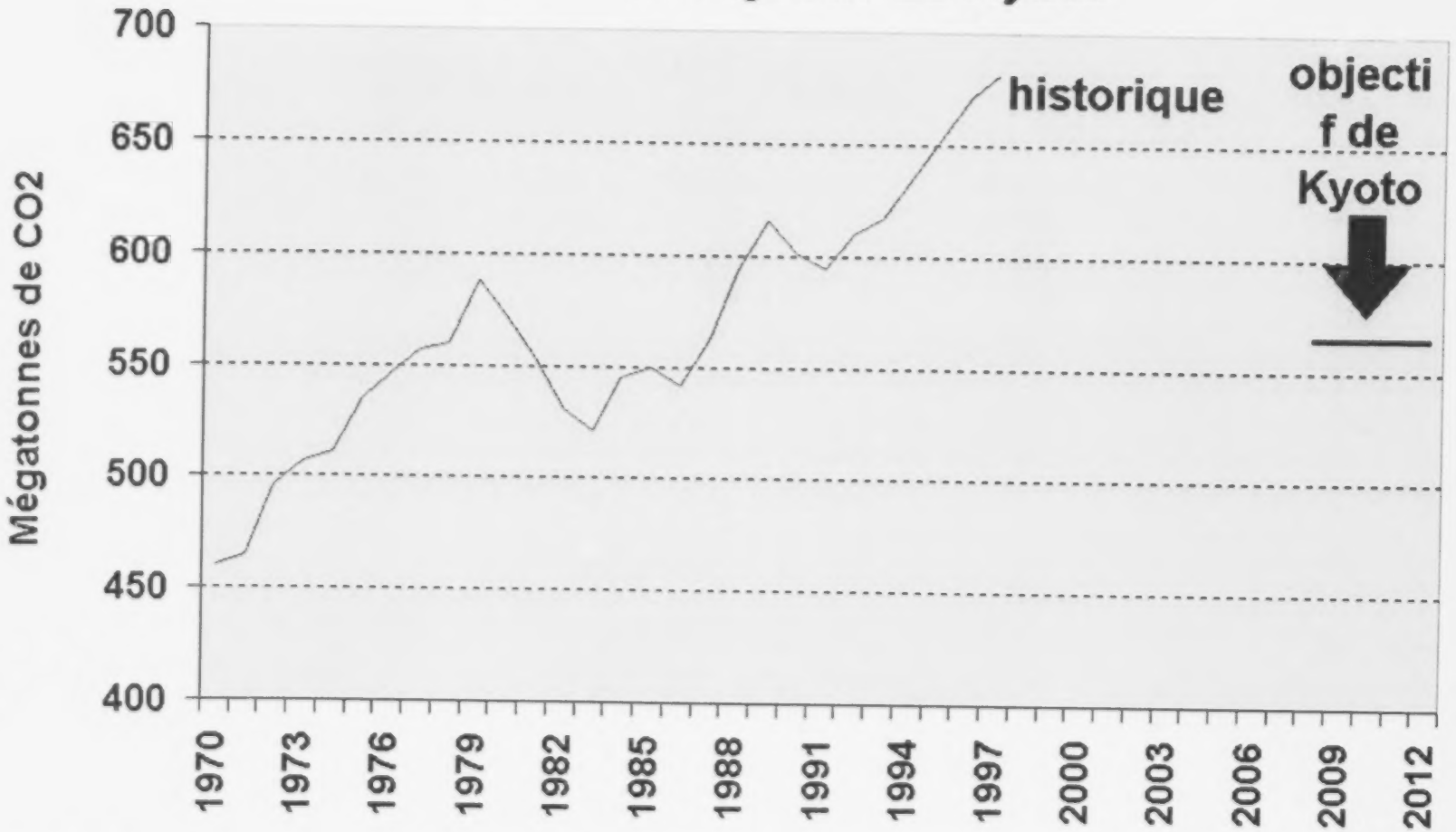

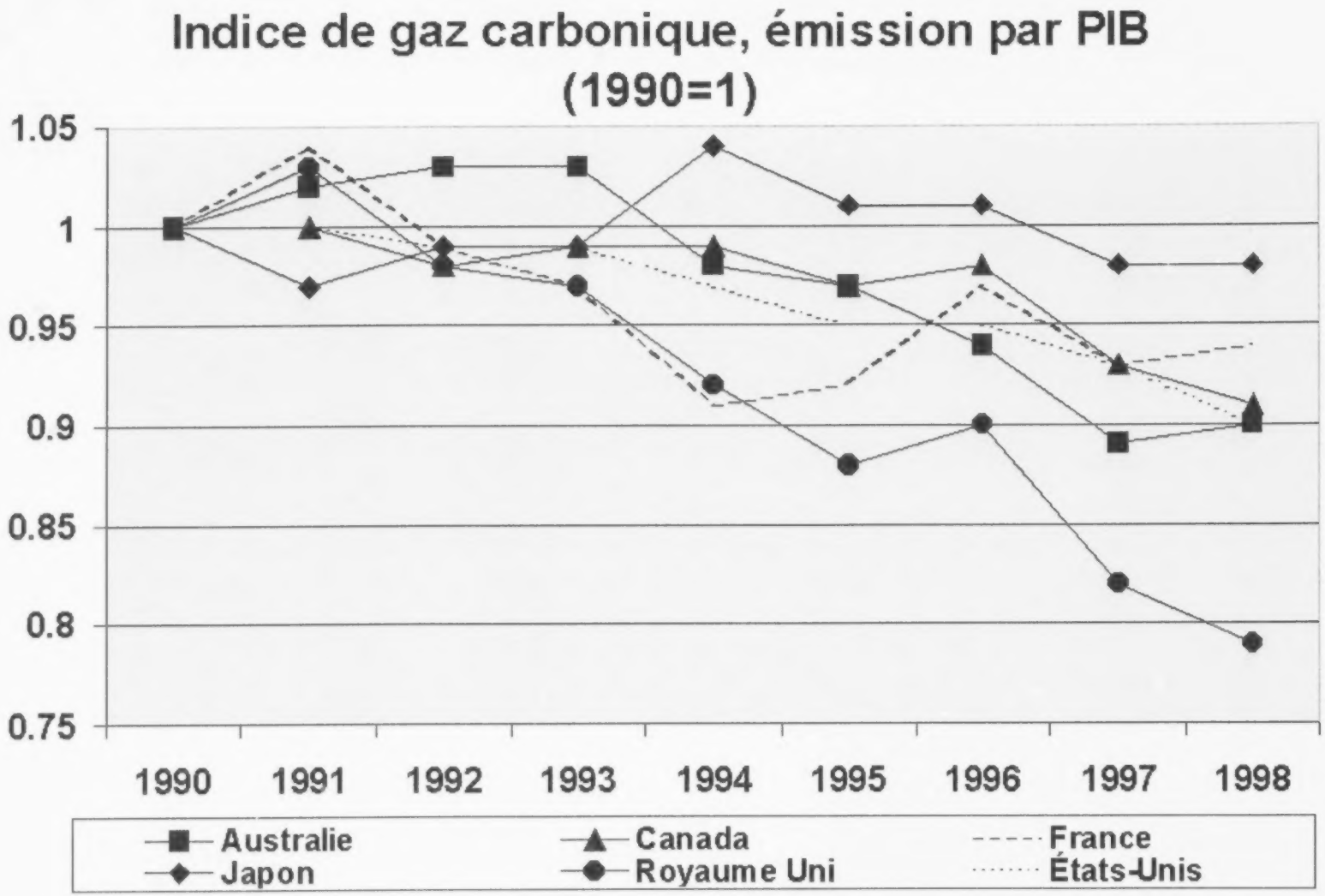
Indice de gaz carbonique, émission par PIB
(1990=1)
1.05
1
0.95
0.9
0.85
0.8
0.75
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
Australie
Canada
France
Japon
Royaume Uni
États-Unis

Évolution de la consommation d`éenergie attribuable aux gains dèfficience

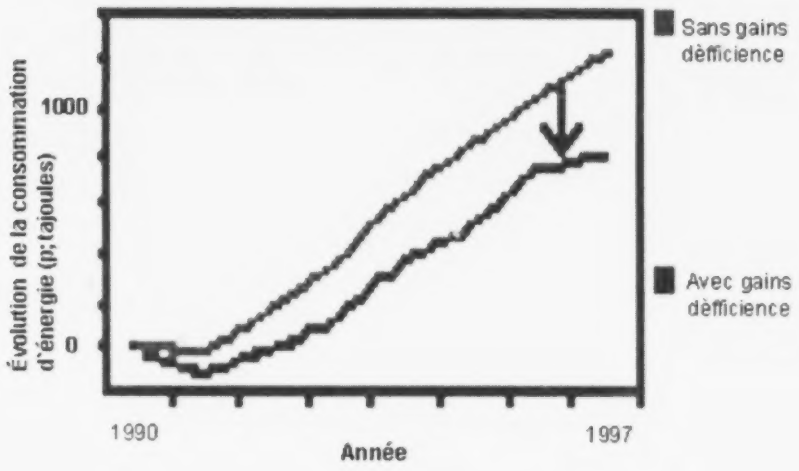

Niveaux moyens annuels de pollution atmosphérique dans les villes canadiennes

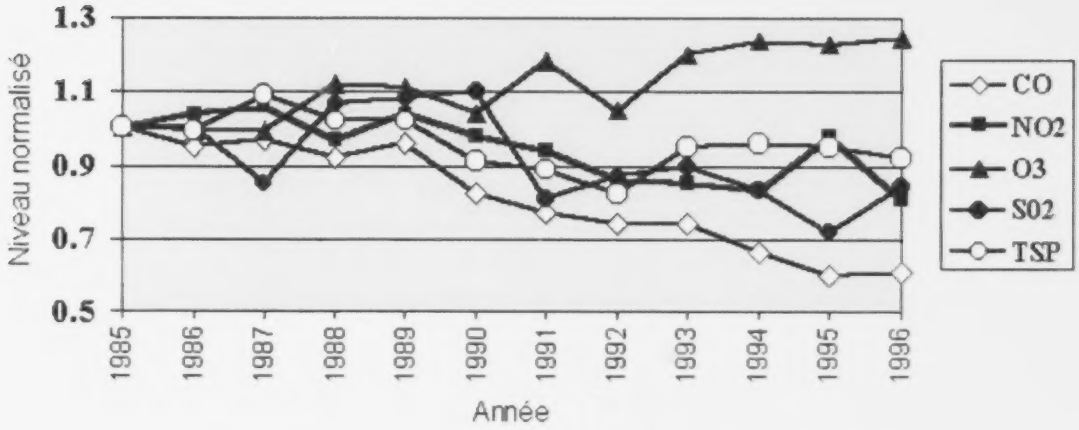

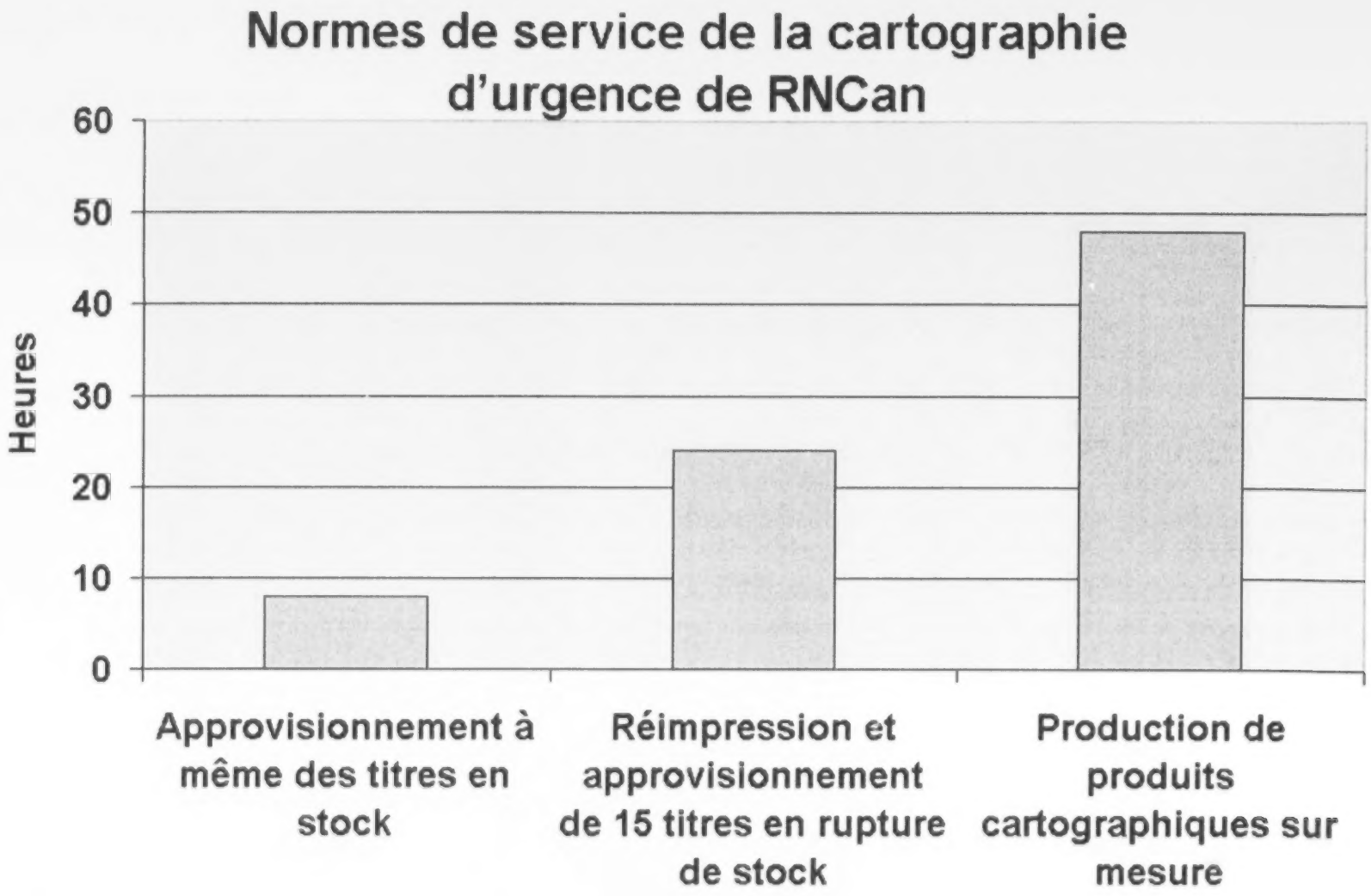
Normes de service de la cartographie d'urgence de RNCan
Heures
60
50
40
30
20
10
0
Approvisionnement à même des titres en stock
Réimpression et approvisionnement de 15 titres en rupture de stock
Production de produits cartographiques sur mesure

But 4 Commençons par nous-mêmes

Le gouvernement fédéral est l'entreprise la plus grande au Canada. La façon dont les ministères exploitent leurs installations, gèrent les parcs automobiles, disposent des déchets et achètent des biens et des services peut avoir une incidence considérable sur l'aptitude du Canada à promouvoir le développement durable. RNCan s'est engagé à mettre en place des systèmes de gestion de l'environnement et à veiller à ce que les opérations ministérielles défendent les principes de développement durable.

La nouvelle politique environnementale ministérielle fournit un cadre détaillé pour l'aspect de la stratégie de développement durable traitant des opérations et des processus décisionnels internes du Ministère. La politique incorpore et met à jour les politiques précédentes du Ministère sur la *Protection de l'environnement* et l'*Évaluation environnementale* et reflète le courant de pensée le plus récent en matière de systèmes de gestion de l'environnement, y compris les *Directives sur l'écologisation des opérations gouvernementales* du gouvernement fédéral, les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en matière de systèmes de gestion de l'environnement (la série ISO 14 000) et le *Règlement sur la coordination fédérale* de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE).

RNCan s'est également engagé à promouvoir l'écoefficacité dans ses opérations en achetant de l'énergie écologique. En 1998, RNCan a conclu un accord de 10 ans pour l'achat de 10 000 MWh d'électricité éolienne par an d'ENMAX, le fournisseur d'électricité de Calgary. Cet accord vise à remplacer l'électricité générée par le charbon par de l'électricité provenant de sources plus écologiques pour les installations de RNCan en Alberta

---

Objectif 4.1: Utiliser des outils et des méthodes de gestion environnementale de pointe dans le cadre des activités de RNCan.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
4.1.1	D'ici l'an 2000, examiner et améliorer le Système de gestion environnementale du Ministère afin de le rendre conforme aux normes internationales (c.-à-d., la série ISO 14000).	31 mars 2001	Promouvoir l'intégration de bonnes pratiques de gestion de l'environnement et des normes internationales acceptées aux opérations de RNCan.	RNCan améliorera constamment son rendement au point de vue de l'environnement, de la santé et de la sécurité en mesurant les caractéristiques principales des activités et des opérations et en ajustant les programmes et les méthodes au besoin selon les résultats des mesures. Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan s'est engagé à élaborer et mettre en oeuvre un système de gestion de l'environnement conforme aux cadres applicables à l'échelle du gouvernement.
4.1.2	Mettre à jour et améliorer les politiques et pratiques	31 mars	On a amélioré l'accessibilité et la	RNCan continuera d'améliorer la conformité et

	du Ministère en matière de gestion environnementale en :	1999	compréhension de l'information sur les politiques relatives aux évaluations environnementales et à la protection de l'environnement.	la sensibilisation en matière d'environnement, de santé et de sécurité au Ministère et s'est engagé dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain*** à mettre à jour le Guide de protection de l'environnement d'ici 2002. RNCan s'est engagé à rendre des comptes sur la mise en oeuvre de la politique environnementale ministérielle (2000) d'ici 2002.
	distribuant un guide ministériel sur la protection de l'environnement faisant état des meilleures pratiques pour les gestionnaires et les employés; examinant et mettant à jour en 1998 la politique environnementale du Ministère.	31 mars 1999		
4.1.3	D'ici 1999, créer un site Web pour faire connaître le système de gestion de l'environnement du Ministère et préparer un rapport d'étape sur l'environnement.	31 mars 1999	On a facilité la communication des données environnementales aux employés de RNCan et au grand public.	RNCan reste dévoué à une gestion responsable et à une amélioration continuelle. À cet égard, RNCan s'est engagé à donner aux intervenants l'accès par Internet au Système de gestion des actions de suivi en matière de développement durable (SGAS-DD), un système de compte rendu pour les engagements en matière de développement durable. RNCan fournira aux employés des outils de formation et de sensibilisation à jour pour faire preuve de leadership et d'innovation en ce qui concerne la responsabilité en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Plus particulièrement, RNCan offrira 10 séances de formation au personnel sur les responsabilités en matière d'environnement, de santé et de sécurité d'ici 2003.
	D'ici 2000, mesurer les changements quant à la sensibilisation des employés à l'environnement.	31 mars 2001	Par la participation constante aux efforts gouvernementaux, contribuer à l'accroissement de la sensibilisation et à la mise au point de normes et de pratiques qui favorisent des opérations responsables au plan environnemental.	
4.1.4	D'ici 1998, préparer un guide du registre des évaluations environnementales de RNCan pour les utilisateurs du formulaire de rapport électronique.	31 mars 1999	On a accru au sein du Ministère la sensibilisation aux problèmes de développement durable.	L'achèvement des manuels avant 2000 a été retardé en attente des résultats de l'examen quinquennal de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. RNCan s'est engagé à incorporer ces résultats et à mettre à jour les manuels d'ici 2002. Entre autres engagements
	D'ici 2000, examiner et mettre à jour le manuel d'évaluation enivronnementale du	31 mars 2001	Un manuel d'évaluation environnementale de RNCan à jour offrira une aide précieuse aux	

	Ministère.		employés de RNCan pour déterminer si un projet est assujetti à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.	visant à améliorer la sensibilisation au sein du Ministère, RNCan présentera 10 séances de formation au personnel sur les responsabilités en matière d'environnement, de santé et de sécurité d'ici 2003. RNCan continuera de mesurer le rendement interne du Ministère en matière d'environnement, de santé et de sécurité et s'est engagé à effectuer des vérifications dans des unités organisationnelles choisies d'ici 2003 afin de s'assurer que le rendement en matière d'environnement, de santé et de sécurité s'améliore avec le temps.
	Au cours de la période de 1998 à 2000, procéder à quatre séances de formation sur la sensibilisation aux responsabilités environnementales, quatre évaluations environnementales et quatre vérifications de l'environnement, de la santé et de la sécurité chaque année.	31 mars 2001	Promouvoir la connaissance et la sensibilisation à la responsabilité environnementale chez les employés de RNCan.	
4.1.5	D'ici 1999, établir un répertoire des programmes et des activités de RNCan relatifs aux Autochtones.	31 mars 1999	On a encouragé la coopération et la collaboration entre les groupes autochtones en s'assurant que tous les intéressés puissent participer aux activités de RNCan.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan a pris de nombreux engagements visant à améliorer le dialogue entre les collectivités autochtones, l'industrie et les gouvernements et à établir une capacité au sein des collectivités rurales et autochtones. Dans la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, on a déterminé que **Leadership et partenariats** était l'un des six principaux secteurs prioritaires où RNCan peut faire la différence. Les mesures que RNCan s'est engagé à prendre en partenariat avec d'autres organismes ont été soulignées dans toute la stratégie.
	D'ici 2000, préparer un répertoire des programmes et activités de RNCan relatifs aux groupes environnementalistes	31 mars 2001	On a encouragé la coopération et la collaboration entre les groupes autochtones en s'assurant que tous les intéressés puissent participer aux activités de RNCan.	

Objectif 4.2 Réduire la quantité de déchets que génèrent les activités de RNCan.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
4.2.1	D'ici 1998, coopérer avec Environnement Canada et Industrie Canada pour promouvoir la participation au programme ARET.	31 mars 1999	On a accéléré la réduction et l'élimination des substances toxiques.	Le programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET) a pris fin en 2000. Le but du

				programme était d'atteindre une réduction de 90 % des émissions de substances toxiques persistantes et biocumulatives et une réduction de 50 % des émissions d'autres substances toxiques. L'analyse des données pour l'an 2000 est en cours et un rapport final sera publié sous peu. Le programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET) a pris fin en 2000. Le but du programme était d'atteindre une réduction de 90 % des émissions de substances toxiques persistantes et biocumulatives et une réduction de 50 % des émissions d'autres substances toxiques. L'analyse des données pour l'an 2000 est en cours et un rapport final sera publié sous peu.
4.2.2	Éliminer en toute sécurité avant l'an 2000 tous les déchets du Ministère contenant des BPC.	31 mars 1999	On s'est assuré que l'environnement ne soit pas contaminé par les BPC.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain,*** RNCan gérera les déchets dangereux et non dangereux produits par les opérations de RNCan afin de montrer qu'il prend des mesures concrètes pour diminuer l'incidence de ses opérations internes sur l'environnement.
4.2.3	Au cours de la période de 1998 à 2000, étudier un laboratoire par année quant à la conformité des eaux usées.	31 mars 2001	Dans le cadre des opérations en cours, le fait de vérifier la conformité aide à protéger l'environnement et encourage les meilleures pratiques chez les employés de RNCan.	RNCan a mis sur pied un cadre méthodologique pour l'exécution d'évaluations des eaux usées dans des installations clés. Ce cadre servira à vérifier continuellement la conformité de RNCan aux lois et aux règlements applicables à la qualité des eaux usées.
4.2.4	D'ici 1999, évaluer les activités de gestion des destructeurs d'ozone, puis produire des rapports.	31 mars 2000	Contribuer aux bonnes pratiques de gestion de l'environnement et réduire les émissions éventuelles	RNCan continuera de réduire son inventaire restant de destructeurs d'ozone et de vérifier la

			des substances appauvrissant la couche d'ozone.	conformité aux lois et aux règlements applicables.
	D'ici 1000, remplacer un des trois gros extincteurs à halon qui restent par un système qui ne détruit pas l'ozone et ne contribue pas au réchauffement planétaire.	31 mars 2000	Élimination appropriée de l'équipement de RNCan contenant des halons selon les normes actuelles et les meilleures pratiques qui visent à protéger la couche d'ozone de la planète.	
	D'ici l'an 2000, remplacer un des six systèmes de refroidissement à chlorofluorocarbure (CFC) qui restent par un système non destructeur d'ozone. Cette mesure réduira les stocks de CFC de RNCan à 1 tonne.	31 mars 2001		
	D'ici l'an 2000, démanteler les deux gros extincteurs à halon qui resteront et s'en défaire de la bonne façon.	31 mars 2001		
4.2.5	D'ici 1999, étendre le système des déchets gérés par les employés de la phase pilote à la mise en œuvre complète dans les deux plus grandes installations.	31 mars 1999	On a réduit la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, ce qui réduit la production de gaz à effet de serre.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan assurera le maintien, l'expansion et la promotion du programme Objectif : zéro déchets du Ministère.

Objectif 4.3 Rendre plus efficace l'utilisation de l'énergie et des autres ressources pour les activités de RNCan.

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
4.3.1	Réduire la taille du parc de véhicules du Ministère de 40 % par rapport à 1995 et faire en sorte que, quand les considérations techniques et opérationnelles le permettent, tous les nouveaux véhicules utilisent un carburant de remplacement, dès 1998.	31 mars 1999	Faire preuve de leadership par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan élaborera et mettra en oeuvre une politique révisée de gestion de parc automobile afin d'améliorer l'efficacité des opérations internes et élaborera une stratégie visant à promouvoir d'autres formes de transport pour le personnel ministériel.
4.3.2	Réduire d'ici 1999 la consommation d'énergie du Ministère de 18 % par rapport aux niveaux de 1993-1994.	31 mars 2000	Réduire d'ici 1999 la consommation d'énergie du Ministère de 18 % par rapport aux niveaux de 1993-1994.	RNCan s'est engagé à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et des ressources

				dans les opérations de RNCan afin de faire progresser les efforts, à l'échelle du gouvernement, de réduction de la consommation des ressources primaires et la production d'émissions indésirables comme les gaz à effet de serre.
4.3.3	Réduire d'ici l'an 2000 la consommation d'eau de 30 % par rapport aux niveaux de 1994-1995.	31 mars 2001	En plus d'épargner l'eau douce, une ressource de plus en plus précieuse, les stratégies visant à réduire la consommation d'eau dans les installations de RNCan aident aussi à conserver l'énergie nécessaire pour le traitement et la distribution de l'eau.	Pour la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan élaborera et mettra en oeuvre une stratégie de conservation de l'eau pour le Ministère dans le cadre des efforts d'augmentation de l'efficacité des opérations internes.

OBJECTIVE 4.4 –

#	Engagement à l'action	Date cible	Progrès vers le développement durable	Orientation future
4.4.1	Fournir au personnel de nouveaux outils et de la formation pour promouvoir l'achat de produits et services écologiques, au cours de 1998.	31 mars 1999	On a favorisé le développement durable en fournissant aux employés les outils et l'information nécessaires à l'achat de produits et services écologiques.	RNCan participera aux efforts gouvernementaux de mise en oeuvre de mécanismes d'approvisionnement écoefficace et, dans le cadre de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain***, préparera une stratégie de promotion de l'utilisation de biens et de services écoefficaces dans ses propres opérations.
4.4.2	Commencer l'achat d'énergie écologique provenant de sources d'énergie renouvelable et d'énergie de remplacement, d'ici 1998.	31 mars 1999	On a réduit les émissions de gaz à effet de serre et créé des débouchés pour les technologies des énergies renouvelables.	En 1998, RNCan a conclu un accord de 10 ans pour l'achat de 10 000 MWh d'électricité éolienne par an d'ENMAX, le fournisseur d'électricité de Calgary. Cet accord vise à remplacer l'électricité générée par le charbon par de l'électricité provenant de sources plus écologiques pour les installations de RNCan en Alberta. Au-delà de cet engagement, RNCan a négocié des accords de 10

				ans pour le compte du gouvernement du Canada visant la production d'environ 50 000 MWh par an d'électricité éolienne pour les installations fédérales de Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard.

But 4, objectif 4.1
Progrès relatifs à la mise en oeuvre des vérifications d'hygiène et de sécurité du milieu et des évaluations environnementales menées sur les activités de RNCan. Reporté en 2000-01. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 5, objectif 3.

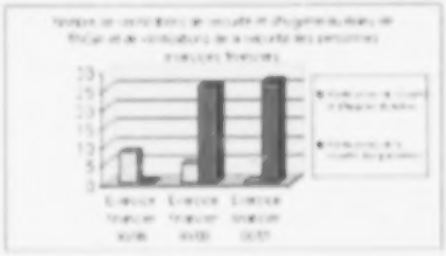

Contribution de RNCan

• RNCan s'applique à vérifier la conformité de ses propres opérations avec les lois régissant la santé, la sécurité et l'environnement.

• Conformément à sa politique de santé et de sécurité au travail, RNCan voit au bien-être et à la sécurité de ses employés et à l'entretien d'un lieu de travail sécuritaire et sanitaire. Il se fait un point d'honneur de se conformer à la partie II du Code canadien du travail de même qu'aux politiques, normes et procédures du Secrétariat du Conseil du Trésor.

• Conformément à sa politique environnementale, RNCan s'applique à évaluer les impacts environnementaux de ses activités passées, présentes et futures et à prendre les mesures nécessaires pour les éviter, les atténuer et les corriger. En outre, sa politique dispose que toutes les activités doivent respecter ou dépasser les exigences des lois, règlements et politiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et, le cas échéant, s'accorder avec les normes municipales, provinciales, nationales et internationales.

• RNCan donne suite aux résultats des vérifications internes de sécurité et d'hygiène du milieu en dressant un plan d'action normalisé ou en adoptant une approche de suivi.

Interprétation du graphique

• Les vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu s'inscrivent dans le cadre d'un programme permanent du Ministère. Elles couvrent la gestion des émissions atmosphériques, la manipulation, le stockage et

Perspectives

• Pour corriger les lacunes relevées lors des vérifications de sécurité des personnes, RNCan a élaboré des plans de vérification des bâtiments et des systèmes de prévention des incendies et intégré les aspects prioritaires de la

la gestion des produits chimiques; l'évacuation et la gestion des déchets dangereux; la gestion des ressources en eau et des eaux usées; la prévention et l'intervention en situation d'urgence; la gestion des déchets non dangereux; les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail; la formation en santé et sécurité; la sécurité en laboratoire; et la manipulation des matériaux. • Le graphique indique que huit vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu ont été effectuées en 1998-1999, cinq en 1999-2000 et aucune en 2000-2001. • Cette baisse de l'activité de vérification s'explique par une vague de vérifications de sécurité des personnes, par mesure de diligence raisonnable, qui a eu lieu dans la région de la capitale nationale et qui a privé le Ministère des ressources nécessaires pour effectuer les vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu qu'il avaient planifiées. • Les vérifications de sécurité des personnes ont permis de relever plusieurs problèmes : lacunes dans l'application des codes du bâtiment et de prévention des incendies, comme un mauvais fonctionnement des hottes, protection contre l'incendie absente ou inadéquate dans les laboratoires et les installations; contamination de certains lieux de travail par l'amiante et d'autres produits chimiques; présence de champignons et de moisissures dans des remorques utilisées par les scientifiques; surcharge de circuits électriques; mauvais fonctionnement des ascenseurs. • Le graphique indique que 53 vérifications de sécurité des personnes ont été effectuées entre 1999-2000 et 2000-2001.	santé et de la sécurité dans le processus de planification et de priorisation des projets. • À l'avenir, ces questions prioritaires de santé et de sécurité seront intégrées en permanence dans le processus de planification annuel de la gestion des bâtiments. • Le Ministère recommencera un programme complet de vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu à compter de 2001.

But 4, objectif 4.3 **Nombre de véhicules convertis aux carburants de remplacement. Reporté en 1998-99. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 5, objectif 3.**	
	Contribution de RNCan • Les véhicules à carburants classiques produisent 22 p. 100 de toutes les émissions canadiennes de dioxyde de carbone. Comptant 25 000 véhicules, le parc fédéral, l'un des plus vastes du pays, consomme 2 p. 100 de l'énergie utilisée pour les transports de surface.

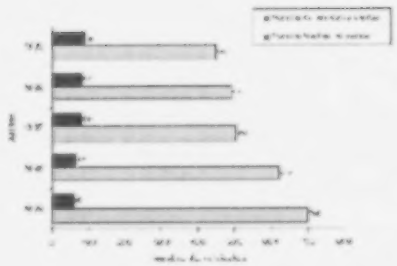

• Les responsables du Programme du parc de véhicules de RNCan sont résolus à réduire le nombre de véhicules grâce à des stratégies de transport comme le covoiturage et la mise en commun de véhicules entre ministères fédéraux.

• Dans la mesure du possible, tous les nouveaux véhicules ajoutés au parc de RNCan consommeront des carburants plus propres. Au cours des deux dernières années, les deux tiers des véhicules achetés faisaient partie de cette catégorie.

Interprétation du graphique

• Depuis 1995, RNCan a ramené son parc de 700 à 448 véhicules, une réduction de 36 p. 100 sur cinq ans.

• Le ministère possède maintenant 90 véhicules à carburant de remplacement, soit 19 p. 100 du parc.

Perspectives

• RNCan atteindra son objectif général d'une réduction de 40 p. 100 du parc d'ici le 31 mars 2000.

• D'ici cette date, 50 p. 100 de ses véhicules utiliseront des carburants qui produisent moins d'émissions.

• RNCan servira de modèle pour les autres propriétaires de parcs de véhicules.

But 4, objectif 4.4
Quantité d'énergie verte achetée par RNCan. Reporté en 2000-01. Selon le cadre de mesure du rendement actuel de RNCan, ce point est le but 5, objectif 3.

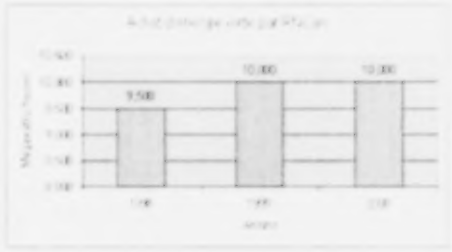

Contribution de RNCan

• RNCan achète annuellement 10 000 MW d'électricité d'origine éolienne de la Société ENMAX, le fournisseur d'électricité de la ville de Calgary. Il a conclu avec cette entreprise une entente de dix ans, qui est entrée en vigueur en 1998, afin de remplacer l'électricité produite dans des centrales à charbon par de l'électricité produite à partir de sources plus écologiques, à l'intention des installations albertaines de RNCan.

• En 1998, 1999 et 2000, RNCan a évité environ 27 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre grâce à ses achats d'énergie verte.

• ENMAX s'assure que l'électricité a obtenu la certification ÉcoLogo, qui atteste sa qualité sur le plan écologique.

• RNCan s'est joint à Environnement Canada dans ce projet pilote; celui-ci achète 2 000 MWh d'électricité verte par année et évite ainsi environ 1 800 tonnes d'émissions de gaz à effet

	de serre.
Interprétation du graphique • En 1998, RNCan a négocié une entente avec ENMAX de Calgary en vue d'acheter 10 000 MWh (d'énergie verte par année destinée aux installations albertaines de RNCan. En 1998, ENMAX en a fourni 9 500 MW, tandis qu'en 1999 et en 2000, RNCan en a reçu le maximum prévu de 10 000 MWh. • En 1998, un des fournisseurs avait été incapable d'approvisionner le Ministère à hauteur de la quantité demandée.	**Perspectives** • RNCan a négocié des ententes de dix ans, au nom du gouvernement du Canada, pour la production annuelle d'environ 50 000 MWh d'électricité d'origine éolienne destinée à des installations fédérales en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. • Le gouvernement du Canada commencera à recevoir l'électricité dans ces provinces vers la fin de 2001. • Dans le cadre du Plan d'action 2000, le gouvernement du Canada a donné plus d'ampleur à ce programme, afin de remplacer 20 p. 100 de ses achats d'électricité par de l'électricité produite à partir de nouvelles sources d'énergie renouvelables. L'électricité achetée proviendra d'installations que l'on vient de construire ou d'installations dont on a augmenté la capacité de production et dont le caractère écologique est attesté par une tierce partie.

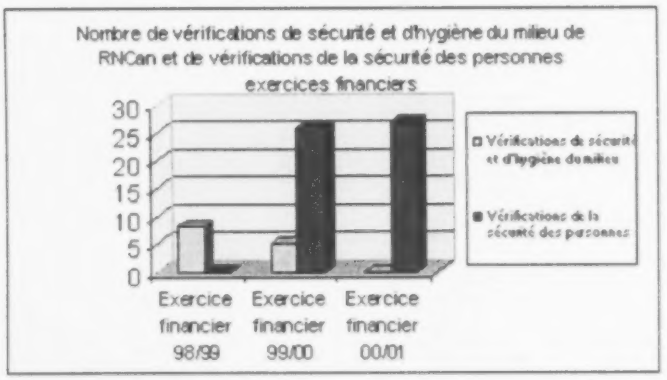
Nombre de vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu de RNCan et de vérifications de la sécurité des personnes
exercices financiers
30
25
20
15
10
5
0
Exercice financier 98/99
Exercice financier 99/00
Exercice financier 00/01
Vérifications de sécurité et d'hygiène du milieu
Vérifications de la sécurité des personnes

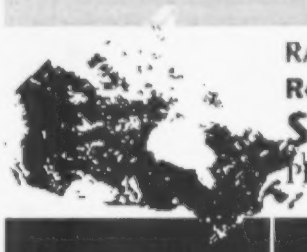

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre

Introduction

But 1

But 2

But 3

But 4

▶ Conclusion

Annexe A

Ce qui nous attend : SDD - Pour aujourd'hui et pour demain

Les ministères doivent présenter des stratégies de développement durable au Parlement tous les trois ans. À RNCan, les préparatifs pour la deuxième stratégie de développement durable ont commencé immédiatement après le dépôt de la première stratégie.

Au cours de la période de trois ans qui s'est écoulée depuis la mise en œuvre de la première stratégie, RNCan a :

- examiné et évalué les buts et objectifs du Ministère;
- établi des objectifs mesurables et un calendrier d'exécution;
- identifié les collectivités tributaires des ressources naturelles en vue d'établir un dialogue avec des représentants de ces collectivités;
- consulté les partenaires sur un cadre de mesure du rendement;
- amélioré le système de gestion du Ministère;
- fait état des progrès réalisés aux partenaires et aux membres du Parlement;
- mené un examen à l'interne sur la première SDD du Ministère;
- évalué les circonstances changeantes qui ont eu une incidence sur l'élaboration de la ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demain.***

La participation continue des citoyens a été au cœur de ces préparations. En effet, au cours de la période de trois ans, une vaste gamme de participants de toutes les régions du pays ont participé au processus de mise en œuvre et d'amélioration de la Stratégie de développement durable en fournissant à RNCan des conseils et des renseignements utiles sur chaque secteur de la société.

Examen des buts, objectifs et cibles

Au début de 1998, la haute direction a constaté un écart avec le cadre de mesure du rendement présenté dans la première SDD. Les efforts déployés par le Ministère pour aider à assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens n'étaient pas intégrés adéquatement aux buts. Le Ministère a donc établi de nouveaux buts et sous-objectifs pour tenir compte de cet important aspect social du développement durable. Il a également modifié le cadre de mesure du rendement afin d'inclure les changements. Par ailleurs, il a conçu des indicateurs de rendement provisoires pour les nouveaux buts et objectifs et a examiné les indicateurs provisoires pour les buts et objectifs déjà existants. Par la suite, le Ministère a consulté les intervenants sur le cadre de mesure du rendement afin d'élaborer des indicateurs qui communiquent efficacement les progrès réalisés et les résultats. Les indicateurs de rendement qui ont été déposés au cours de la période de la SDD de 1997 dans le nouveau cadre de mesures du rendement peuvent être examinés ici.

Le Commissaire à l'environnement et au développement recommandait aux ministères, dans le rapport qu'il a déposé en mai 1998, d'établir des objectifs clairs pour évaluer les progrès réalisés à l'égard du développement durable. RNCan a donné suite à cette recommandation en fixant 125 objectifs mesurables avec un calendrier d'exécution pour les 68 engagements à l'action pris dans le cadre de la stratégie. Il a également établi des buts correspondant aux indicateurs de mesure du rendement.Par ailleurs, RNCan a élaboré en 1999 un Système de gestion des points de suivi – développement durable (SGPS-DD). Ce système est un outil de suivi et d'établissement de rapports sur Internet qui permet au Ministère de renseigner la haute direction, le personnel et les partenaires sur les progrès réalisés et le rendement des engagements à l'action pris dans le cadre de la Stratégie de développement durable.

Un dialogue continu avec les partenaires

En janvier 2000, le ministre des Ressources naturelles a distribué le rapport Le développement durable : de l'engagement à l'action à ses partenaires, notamment de l'industrie, d'universités, de collectivités, de groupes environnementaux, d'autres pouvoirs publics, d'associations autochtones, les membres du Parlement et les sénateurs. Le sous-ministre de RNCan a envoyé un message à tous les employés du Ministère afin de les aviser qu'ils pouvaient consulter le document sur le site Internet du Ministère.

Le rapport d'étape était accompagné d'un bref questionnaire, Questions et attentes, qui visait à recueillir de l'information sur les progrès réalisés dans le cadre de la SDD de 1997, à comprendre les principales questions et préoccupations de la population canadienne à l'égard du développement durable des ressources naturelles, et à déterminer les attentes face à la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***. On peut également consulter le rapport d'étape et le questionnaire à la page du développement durable du site Internet de RNCan (http //www.nrcan.gc.ca/sd-dd).

Au total, 105 questionnaires ont été retournés par courriel, par télécopieur et par courrier. Bien que plus de 80 p. 100 des répondants ont indiqué que RNCan répondait aux attentes

relativement aux progrès ou les surpassait, certains ont proposé des améliorations à apporter. La suggestion qui revenait le plus souvent concernait la communication d'information plus détaillée sur les progrès.

Par ailleurs, en janvier 2000, une présentation a été faite au comité de gestion de RNCan sur la mise en œuvre au sein du Ministère de la première SDD et sur la voie à suivre pour l'élaboration de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***. Le comité de gestion a fourni une orientation sur les secteurs d'intérêt pour la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***, et a souligné l'importance de mettre davantage l'accent sur les dimensions sociales du développement durable.

Un groupe consultatif indépendant composé de 12 partenaires représentants a ensuite été formé au printemps pour examiner les résultats du questionnaire Questions et attentes et pour fournir une orientation pour la préparation de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***. Le groupe a cerné des domaines spécifiques où RNCan doit faire preuve de leadership, certains changements à l'échelle nationale et internationale qui ont eu une incidence sur les questions et les approches que RNCan doit tenir compte, les thèmes de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***, et les résultats souhaités pour 2003. L'approche adoptée pour la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain*** a ensuite été présentée à des groupes de partenaires clés, notamment le Conseil consultatif des sciences et de la technologie du ministre Goodale, le Comité de l'environnement du Conseil canadien pour le commerce international et d'autres ministères fédéraux. Cette approche décrivait les grandes lignes du document de travail, faisant état des principaux domaines où des mesures seraient prises ainsi que de nos intentions de distribuer le document et de rencontrer les partenaires et, ensuite, de préparer la version finale du document pour décembre 2000.

Examen de la Stratégie de développement durable de 1997

Au printemps 2000, la Direction de la vérification et de l'évaluation de RNCan a examiné le processus de mise en œuvre de la première Stratégie de développement durable du Ministère. Elle a conclu que RNCan a atteint la plupart des objectifs fixés dans le cadre de la première SDD et que le Ministère était en bonne position pour élaborer la deuxième stratégie. Cependant, au cours de son examen, la Direction a cerné cinq domaines qui permettraient à RNCan de mieux atteindre ses objectifs en matière de développement durable :

- Il serait utile pour RNCan de produire des rapports d'étape exhaustifs sur les progrès réalisés à l'égard de tous les engagements pris dans le cadre de la SDD, en fournissant notamment des explications sur les engagements qui n'avaient pas été complètement atteints au moment de la préparation du rapport en plus de faire état des objectifs atteints. Ce processus devrait également comporter des explications sur les critères utilisés pour déterminer si les engagements ont été respectés.

- RNCan devrait veiller à ce qu'il y ait un cadre en place pour documenter les progrès réalisés à l'égard des engagements pris en établissant des critères de mesure cohérents et des normes régissant le processus de documentation pour l'ensemble du Ministère.
- RNCan devrait veiller à identifier les agents responsables de la mise en œuvre des engagements qui seront pris dans le cadre de la SDD, à décrire clairement les responsabilités liées à la SDD et à faire accepter ces dernières aux agents. Il doit également s'assurer que ces responsabilités sont transférées à d'autres personnes s'il y a un roulement de personnel et que les responsabilités sont clairement documentées.
- Dans la préparation de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***, RNCan devrait veiller à intégrer les leçons apprises de cette démarche. Cela aiderait les gestionnaires à apprendre des leçons tirées de la première Stratégie. En outre, ces connaissances pourraient aider à assurer un équilibre adéquat entre le respect des engagements et la nécessité de « repousser les limites » en matière des mesures prises par le Ministère pour atteindre les buts du développement durable.
- RNCan devrait s'assurer que son système électronique d'établissement de rapports sur les engagements pris dans le cadre de la SDD (SGPS-DD) répond aux exigences des utilisateurs.

Étant donné qu'une amélioration continue est essentielle à la promotion du développement durable, ces suggestions renforceront la capacité de RNCan de mettre en œuvre la SDD. On donnera suite à la recommandation de faire état de tous les engagements dans des rapports provisoires ou d'étape en améliorant le Système de gestion des points de suivi – développement durable (SGPS-DD) du Ministère.

Nous reconnaissons la nécessité d'établir une documentation et des normes de mesure cohérentes dans tous les secteurs pour les progrès réalisés à l'égard de chaque engagement. Nous reconnaissons également que les coordonnateurs de chaque secteur pourraient être mieux identifiés et leurs responsabilités mieux documentées. L'amélioration du SGPS-DD et la mise en œuvre de la SDD - Pour aujourd'hui et pour demain permettront de remédier à ce problème.

Préparation en vue de la SDD – Pour aujourd'hui et pour demain – Document de travail et consultations

Au printemps de 2000, RNCan s'est fondé sur les résultats préliminaires du questionnaire ***Questions et attentes*** et du groupe consultatif pour préparer un document de travail qui servirait à mener d'autres consultations auprès des partenaires. L'équipe chargée du développement durable du Ministère a révisé les engagements à l'action pris dans le cadre de la SDD de 1997 dans le but de faire fond sur les engagements déjà pris et les possibilités stratégiques pour la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain***.

En août 2000, le Ministre a distribué aux partenaires de RNCan ***Cheminement vers la Stratégie de développement durable (SDD) 2000*** – Document de travail. Dans ce document, on souligne les domaines où RNCan pourrait exceller et on établit les mesures proposées qui décrivent comment RNCan pourrait exceller. Ceci nous a permis d'engager une discussion plus approfondie avec nos partenaires – afin de déterminer ce qui avait réellement changé au cours des trois premières années, de proposer des mesures qui permettraient de relever les plus importants défis liés au développement durable et d'évaluer ces mesures proposées avec nos partenaires.

Le document de travail était accompagné d'un bref questionnaire, Actions et attentes, qui visait à recueillir de l'information auprès des partenaires sur les mesures que RNCan envisage de prendre dans le cadre de la ***SDD – Pour aujourd'hui et pour demain*** Le sous-ministre de RNCan a envoyé un message à tous les employés du Ministère pour les inviter à lire le document et à prendre part à l'élaboration de la nouvelle SDD. Un deuxième groupe consultatif a été formé pour examiner le document ***The Path Forward*** avant sa publication.

Des consultations avec des partenaires de l'extérieur ont eu lieu à Calgary, Halifax et Ottawa afin d'obtenir des commentaires sur le document et les mesures proposées. Des représentants d'universités, d'entreprises privées, d'associations de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux, de groupes autochtones, de municipalités ainsi que de ministères provinciaux et fédéraux ont assisté à ces trois sessions. En outre, des consultations ont eu lieu avec le personnel de RNCan à Edmonton, Dartmouth et Ottawa. L'équipe chargée du développement durable de RNCan a rencontré des représentants d'autres ministères fédéraux pour déterminer quelles étaient les mesures proposées qui pouvaient être entreprises conjointement. Dans le cadre du processus de consultations, RNCan a fait état des résultats d'un examen entrepris par la Direction de la vérification et de l'évaluation sur la Stratégie de développement durable de 1997. Les résultats des consultations ont été publiés dans un document sommaire intitulé ***Ce que vous avez dit en 2000*** qui a été distribué aux participants. Le Comité consultatif a examiné la version finale de la SDD - Maintenant et pour l'avenir, en janvier 2001 afin de formuler des commentaires avant que le document soit déposé au Parlement.

Progrès visant à atteindre le développement durable dans le Nord

RNCan a participé activement à l'élaboration d'une Stratégie de développement durable dans le Nord, menée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC). Des représentants d'Environnement Canada, de RNCan, d'AINC, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, de Pêches et Océans Canada et de Santé Canada ont mené des consultations à Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit. Ces rencontres ont permis aux ministères de présenter leur stratégie de développement durable ministérielle et d'obtenir conseil sur la façon de procéder pour élaborer la Stratégie.

Le cheminement

La ***Stratégie de développement durable - Pour aujourd'hui et pour demain*** a été déposée au Parlement le 14 février 2001. La stratégie s'inscrit dans le contexte de la vision du Ministère d'un avenir durable, elle est suivie d'un cadre permettant de promouvoir cette vision et elle est conclue par l'engagement de RNCan à mesurer la progression vers la réalisation de la vision en élaborant des indicateurs nationaux touchant le développement durable des ressources naturelles et en rendant des comptes à ce sujet. La ***SDD - Pour aujourd'hui et pour demai***n mise sur les forces et les réussites de la première stratégie de RNCan et vise à pousser le programme de développement durable un peu plus loin.

Le cadre de promotion de la vision comprend des mesures stratégiques concentrées autour de six thèmes : les changements climatiques, l'intendance et la responsabilité ministérielle, l'innovation, les connaissances et l'information, le leadership et les partenariats et les collectivités durables. Chaque mesure stratégique présente la question ou le problème que RNCan abordera, l'approche du leadership et des partenariats adoptée par RNCan pour aborder la question, les objectifs mesurables à échéance déterminée et les résultats attendus dans le contexte de la promotion du développement durable.

RNCan rendra des comptes annuellement aux intervenants sur ses progrès et fournira un accès en ligne au système de compte rendu du ministère sur les engagements en matière de développement durable sur le site Web du Ministère (www.nrcan.gc.ca/sd-dd).

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre
Introduction
But 1
But 2
But 3
But 4
Conclusion
Annexe A

Autres indicateurs inscrits dans le rapport ministériel sur le rendement annuel de RNCan, selon le cadre de mesure du rendement actuel.

But 5, objectif 5.1
Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCan. Reporté en 1999-2000.

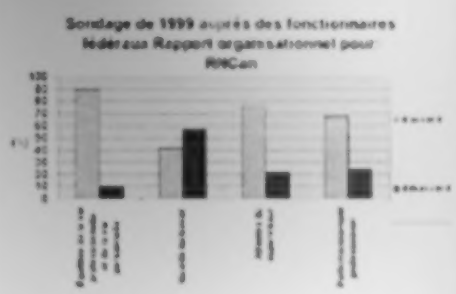

Contribution de RNCan

• Le principal objectif de RNCan était de se servir du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux pour susciter un dialogue avec tous les employés au sujet de leur milieu de travail.

• Ce sondage complète les trois sondages de rétroaction ascendante effectués par RNCan.

• Depuis novembre 1999, on a déterminé les questions nécessitant des mesures de suivi au niveau ministériel, soit : la charge de travail, le harcèlement et la discrimination, le perfectionnement professionnel et l'équité et le cynisme.

• Le Sous-ministre de RNCan s'est engagé à partager avec les autres sous-ministres le travail effectué par RNCan pour transformer

	les résultats du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux en mesures concrètes. Le champion ministériel du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux travaille étroitement avec les organismes centraux et les autres ministères afin de répondre aux résultats du sondage exigeant un soutien à l'échelle de toute l'administration fédérale.
Interprétation du graphique • En 1999, on a entrepris le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux dans tous les ministères et organismes fédéraux. Le graphique ci-dessus illustre les réponses à ce sondage des employés de RNCan. - « Équilibre de la vie professionnelle et familiale » se base sur les questions 5 et 10; - « Questions liées à la charge de travail » se base sur les questions 11 à 17; - « Attentes » se base sur les questions 23 à 29; - « Perfectionnement professionnel » se base sur les questions 36 et 37. • Les réponses des employés de RNCan aux questions du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux concernant la possibilité de concilier leur obligations personnelles, familiales et professionnelles, ainsi que leurs régimes de travail actuels, étaient extrêmement positives.	**Perspectives** • RNCan élaborera et mettra en oeuvre un Programme de gestion intégrée (PGI) en réponse aux questions liées à la charge de travail. Un PGI englobera l'établissement de priorités et l'allocation de ressources, deux domaines qui, selon les employés, ont une incidence sur la charge de travail. • RNCan continuera d'améliorer son Guide de la saine gestion, pour que le Ministère comprenne les pratiques qui sont considérées exemplaires dans tous les domaines de la gestion. On encouragera les superviseurs et les gestionnaires de l'ensemble du Ministère à utiliser cet outil. • RNCan s'est engagé à continuer de mettre en oeuvre sa Stratégie de rétention, de renouvellement et de recrutement (3R). La Stratégie 3R accorde la priorité au perfectionnement professionnel et à la planification de la relève, en fournissant aux employés les outils nécessaires pour faire progresser leur carrière et leur perfectionnement professionnel. • RNCan continuera de promouvoir les avantages des régimes de travail souples afin de permettre aux employés de mieux concilier leur obligations personnelles, familiales et professionnelles.

• Les réponses aux questions du sondage concernant la charge de travail ont révélé que les employés sont d'avis que la qualité de leur travail est minée parce que les priorités changent constamment, que l'organisation manque de stabilité et qu'ils doivent faire plus avec moins. À RNCan, seulement 50 % des employés ont répondu qu'ils croyaient que leur charge de travail était raisonnable, ce qui est inférieur à la moyenne de 56 % pour l'ensemble de la fonction publique. • Les employés du Ministère étaient généralement d'accord qu'ils savent ce que leur superviseur attend d'eux dans leur travail, qu'on leur permet de décider comment faire leur travail, et qu'ils reçoivent des commentaires sur leur rendement au travail. • Bien que les employés aient répondu qu'on leur permet de prendre la formation nécessaire à leur travail, seulement 54 % des répondants sont d'accord que leur supérieur immédiat les aide à cerner leurs besoins en formation.	

But 5, objectif 5.1 ***Progrès dans le maintien et l'amélioration de l'intégrité des programmes de RNCan. Reporté en 2000-01.***	
	Contribution de RNCan • Dans le cadre d'une évaluation de sa capacité de réaliser ses programmes de S-T actuels et ceux qu'il prévoit lancer au cours des cinq prochaines années, RNCan a relevé des lacunes à ce chapitre et établi le coût* des mesures à mettre en oeuvre pour

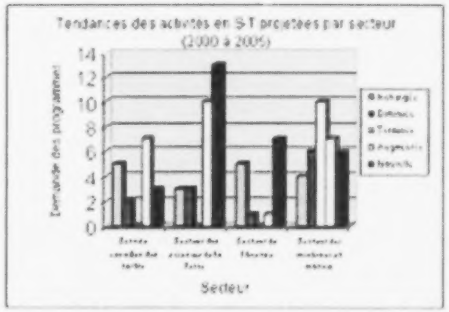

les combler.

• Ce processus a nécessité une prévision des besoins dans tous les programmes de S-T au cours des cinq prochaines années.

• Les exercices d'élaboration de scénarios comme celui-ci permettent au Ministère d'optimaliser l'emploi de ses ressources

• S-T et, ainsi, de préserver l'intégrité et l'efficacité de ses activités scientifiques et technologiques.

• RNCan contribue, en la dirigeant ou en y participant, à l'élaboration réussie de plusieurs nouveaux projets importants ayant trait aux politiques en matière de S-T afin d'aborder les priorités du Ministère et du gouvernement fédéral. Un exemple est l'Initiative géoscientifique ciblée.

* c.-à-d. les coûts en locaux, en aménagements adaptés, en TI/GI, en soutien des ressources humaines, etc.

Interprétation du graphique

• On a demandé au Service canadien des forêts, au Secteur des sciences de la Terre, au Secteur de l'énergie et au Secteur des minéraux et des métaux de prévoir leurs activités de programme dans un horizon de cinq ans.

• Le graphique indique les programmes dans lesquels le niveau d'activité demeurera le même, ceux où les activités seront réduites ou supprimées, et ceux où les activités augmenteront en étendue ou en nombre.

Perspectives

• Après l'examen et la priorisation des lacunes actuelles et prévues dans la capacité de S-T du Ministère dans un horizon de cinq ans, RNCan élaborera une stratégie à long terme pour corriger la situation. Cette stratégie sera alignée sur d'autres initiatives du Ministère, comme le Plan d'immobilisations à long terme.

• À plus long terme, grâce à ce processus, le Ministère sera davantage en mesure de relever rapidement les nouveaux problèmes et de se rajuster en conséquence.

• Le graphique révèle une tendance à l'augmentation des activités actuelles et à l'émergence de nouvelles activités dans chaque secteur au cours de la période de cinq ans considérée.	

But 5, objectif 5.2
Mise en oeuvre des recommandations découlant de vérifications, d'évaluations ou d'autres études sur les pratiques de gestion et de fonctionnement de RNCan. Reporté en 2000-01.

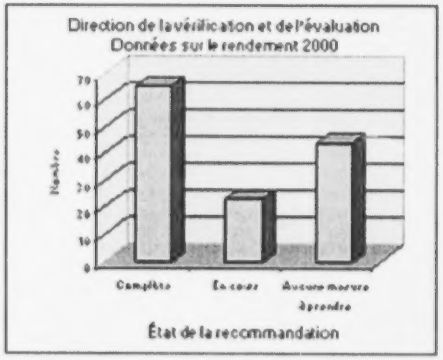

Contribution de RNCan

• La mission de RNCan ne se limite pas à offrir des programmes et des services. Il doit également obtenir des commentaires objectifs sur la qualité, l,efficacité et l,efficience de sa prestation. C,est précisément pour aider RNCan à réaliser ses nombreux programmes que la Direction de la vérification et de l,évaluation (DVE) effectue des vérifications, des évaluations des programmes, des évaluations des risques, des études sur le rendement, et assure une foule d,autres services à l,intention des gestionnaires du Ministère, des autres ministères et des organismes centraux.

• RNCan procède à des études de suivi pour s,assurer que les recommandations de la DVE et du Bureau du vérificateur général sont effectivement mises en oeuvre, au nom de la bonne gouvernance. Elles servent également à mesurer l,efficacité de la DVE.

Interprétation du graphique

• Par suite de vérifications, d'évaluations et d'autres études effectuées en l'an 2000, la

Perspectives

• RNCan révise actuellement ses indicateurs de rendement pour mieux les adapter à ses

DVE a formulé des recommandations sur 132 points sur lesquels le Ministère devrait se pencher. Le graphique indique que 65 recommandations ont été complètement mises en oeuvre et que 23 autres sont en voie de l'être. • En tout, 66 p. 100 des recommandations de la DVE ont été mises en oeuvre ou sont en voie de l'être; les autres n'ont encore donné lieu à aucune mesure. • Les données présentées ci-dessus découlent en majeure partie de vérifications, étant donné que la plupart des évaluations effectuées l'année dernière ont porté principalement sur les activités qui ne faisaient pas l'objet d'études de suivi (p. ex. l'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axées sur les résultats).	programmes et activités et mieux les aligner sur les nouvelles politiques fédérales en matière de vérification et d'évaluation, de même que pour améliorer son rendement actuel. • RNCan a également entrepris des démarches en vue d'obtenir l'accréditation ISO 2000 et la certification de l'Institut national de la qualité, qui exigent un suivi plus rigoureux des vérifications, des évaluations et d'autres genres d'études. Ainsi, les futurs rapports sur le rendement seront basés sur de l'information plus étendue, qui comprendra notamment l'évaluation des risques, l'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axées sur les résultats et d'autres activités majeures de la DVE.

Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux Rapport organisationnel pour: RNCan

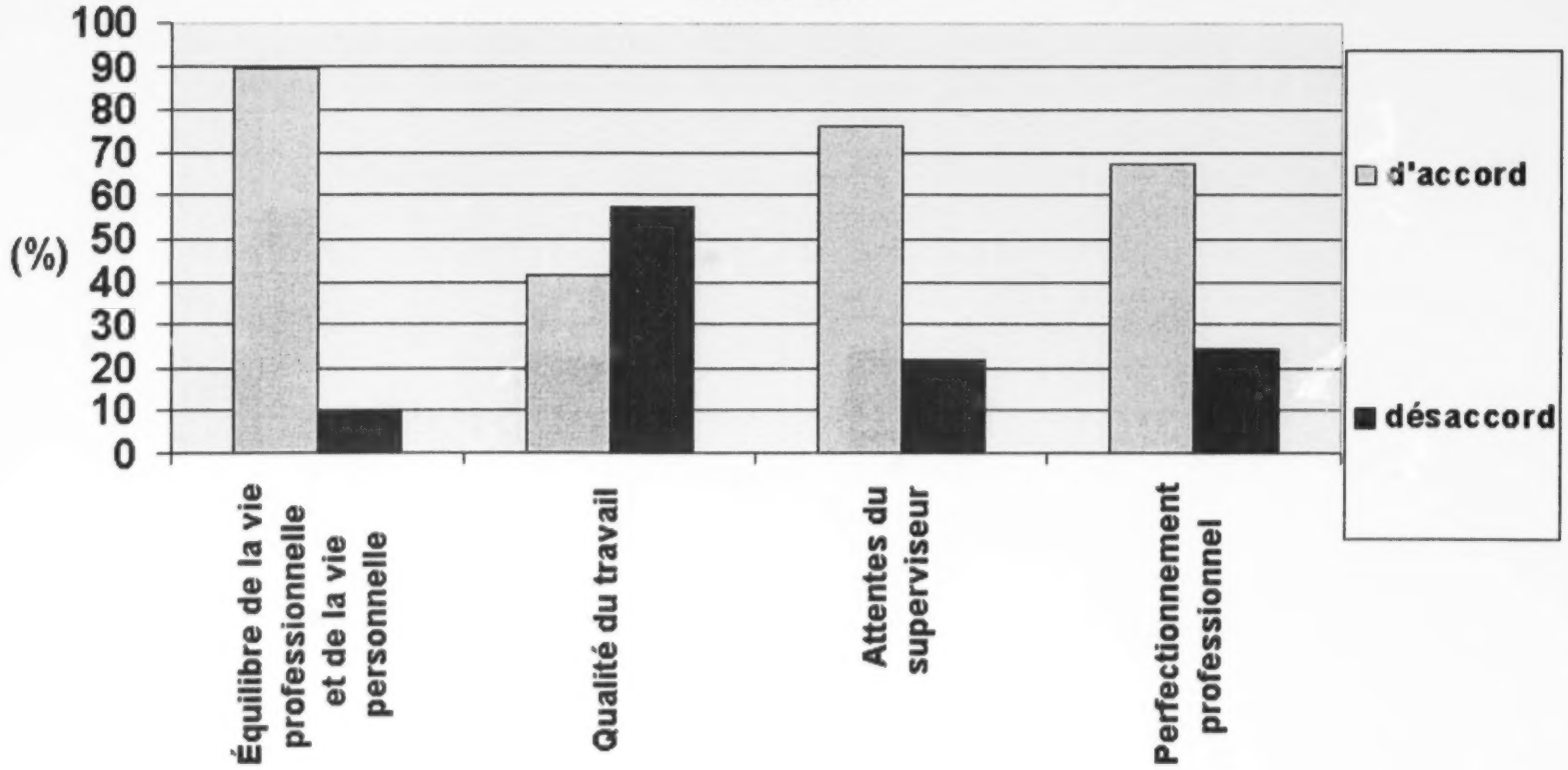

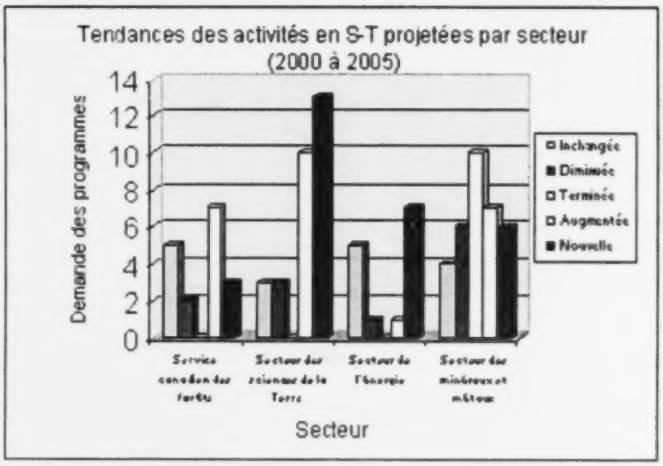
Tendances des activités en S-T projetées par secteur
(2000 à 2005)
Demande des programmes
14
12
10
8
6
4
2
0
Inchangée
Diminuée
Terminée
Augmentée
Nouvelle
Secteur

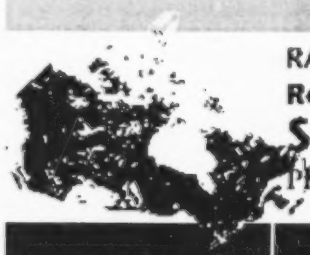

RAPPORT FINAL

Ressources naturelles du Canada

Stratégie de développement durable

Protéger notre actif, Assurer notre avenir

Message du Ministre

Introduction

But 1

But 2

But 3

But 4

Conclusion

▶ Annexe A

Mesure de nos progrès — Cadre de mesure du rendement de RNCan

RNCan a élaboré un Cadre de mesure du rendement qui comprend un ensemble clair de buts, d'objectifs et d'indicateurs de rendement. Les indicateurs de rendement, qui figuraient sous forme provisoire dans la première Stratégie de développement durable, ont été peaufinés en consultation avec nos intéressés. Ces derniers permettront aux Canadiens et aux Canadiennes d'évaluer les progrès accomplis par RNCan en vue d'atteindre les buts et les objectifs fixés dans le contexte du développement durable et de la saine gestion. Le Cadre sert de fondement à tous les documents de planification et de rapports du Ministère. à cet égard, il satisfait aux exigences de la Stratégie du développement durable du Ministère, de la Stratégie fédérale des sciences et de la technologie et des pratiques de gestion interne.

RNCan a démontré son approche distincte aux rapports sur les indicateurs de rendement dans le Rapport sur le rendement ministériel (RRM) qui a été déposé au Parlement en octobre 1999. Chaque indicateur - un pour chacun des cinq objectifs du ministère – porte sur quatre éléments (représentation graphique, interprétation du graphique, description de la contribution de RNCan et prochaines étapes) pour communiquer la situation de RNCan. L'information comprend une combinaison d'objectifs chiffrés, d'objectifs d'orientation (i.e. maintenir ou améliorer le

Responsabilité à trois niveaux

Le travail de RNCan dans la promotion du développement durable peut être évalué par les intéressés à trois niveaux différents.

Au niveau de base, grâce à des rapports réguliers sur les engagements à l'action, les intéressés sauront clairement dans quelle mesure le ministère s'acquitte de ses engagements.

Au deuxième niveau, par le peaufinement des indicateurs et l'établissement des objectifs, le rendement de RNCan pourra être mesuré en regard des objectifs de la Stratégie.

Enfin, à un plus grand niveau, les progrès du Canada dans le développement durable de ses ressources naturelles pourront être

rendement actuel) et d'analyse et de surveillance des tendances (i.e. lorsqu'il est trop difficile d'attribuer la contribution du ministère à un « macro »-indicateur, même si l'indicateur est d'une grande importance pour RNCan).

évalués par des indicateurs portant sur les pratiques de développement durable dans les domaines de la gestion des forêts, de l'énergie, des minéraux et des métaux, ce qui va au-delà de la contribution de RNCan.

C'est en se basant sur le rapport initial sur les indicateurs de rendement que RNCan a préparé un échéancier de rapport pour les trois prochaines années. Les tableaux suivants présentent le Cadre de mesure du rendement de RNCan et indiquent la date de rapport pour chaque indicateur de rendement – pour publication dans le Rapport sur le rendement de RNCan. Le calendrier de rapport renseignera les Canadiens et les Canadiennes au sujet de la date prévue d'évaluation des progrès du Ministère quant à l'atteinte des buts et des objectifs au moyen d'indicateurs précis.

But 1 :
Pour fournir aux Canadiens de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles

OBJECTIFS Qui se manifeste par:	INDICATEURS DE RENDEMENT	OBJECTIFS ET APPROCHES	DATE DE RAPPORT*
1.1 Créer des connaissances intégrées et facilement accessibles sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation.	1.1.1 Clients satisfaits de la pertinence, de l'accessibilité et de la qualité de l'information.	Maintenir ou améliorer le niveau d'utilisation et le degré de satisfaction.	2001
	1.1.2 Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs des ressources naturelles, des questions soulevées à leur propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine.	Maintenir ou améliorer le degré de sensibilisation actuel.	2001
	1.1.3 Adoption de technologies et de pratiques mises au	Ne s'applique pas.	2002

	point avec l'aide de RNCan.		
1.2 Promouvoir, sur les plans national et international, une plus grande coopération et un meilleur consensus à l'égard de questions, de politiques, d'objectifs et de mesures concernant le développement durable.	1.2.1 Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci.	Maintenir ou améliorer la participation et l'influence.	2001
	1.2.2 Effet de levier des projets de S-T partagés de RNCan.	Maintenir ou améliorer les contributions financières et non financières obtenues.	2001
1.3 établir et promouvoir des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles.	1.3.1 Participation à des initiatives fiscales, réglementaires et volontaires en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci.	Maintenir ou améliorer la participation et l'influence.	2002
	1.3.2 Influence sur la réglementation, des recommandations basées sur la S-T de RNCan.	Ne s'applique pas.	2003

But 2 :
Pour fournir aux Canadiens des avantages économiques, environnementaux et sociaux dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

OBJECTIFS Qui se manifeste par:	INDICATEURS DE RENDEMENT	OBJECTIFS ET APPROCHES	DATE DE RAPPORT*
2.1 Créer des occasions d'affaires et promouvoir l'investissement dans des applications	2.1.1 Impact économique de la S-T de RNCan.	Analyse et suivi des tendances.	2002
	2.1.2 Situation de	Analyse et suivi des	2001

novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles.	l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et des industries connexes.	tendances.	
	2.1.3 Contribution du secteur des ressources naturelles au produit intérieur brut.	Analyse et suivi des tendances.	2001
	2.1.4 Capitaux investis dans l'industrie des ressources et les industries connexes.	Analyse et suivi des tendances.	2002
2.2 Conserver et étendre l'accès aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles.	2.2.1 Valeur et pourcentage des exportations de produits associés aux ressources.	Analyse et suivi des tendances.	2003
2.3 Renforcer la capacité des collectivités à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles.	2.3.1 Nombre de projets conjoints avec des collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets.	Analyse et suivi des tendances.	2001
	2.3.2 Nombre d'emplois occupés par des Autochtones et des habitants de collectivités nordiques dans le secteur des ressources naturelles.	Analyse et suivi des tendances.	2003

But 3 :

Pour fournir aux Canadiens des stratégies pour gérer les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles.

OBJECTIFS Qui se manifeste par:	INDICATEURS DE RENDEMENT	OBJECTIFS ET APPROCHES	DATE DE RAPPORT*
3.1 Aider à limiter le changement climatique et à s'y adapter.	3.1.1 a) émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au Protocole de Kyoto. b) Rapport des émissions de gaz à effet de serre au produit intérieur brut, comparé à celui des autres pays.	L'objectif du Canada dans le cadre du Protocole de Kyoto est de réduire les émissions de gaz à effet de serre à 6 p. 100 sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012.	2001
	3.1.2 Tendances de l'utilisation des énergies renouvelables.	Analyse et suivi des tendances.	2002
	3.1.3 Tendances de l'efficacité énergétique.	Une fois l'indice d'efficacité énergétique conçu, on formulera un objectif d'action tendanciel et on considérera d'adopter un objectif d'action quantitatif.	2001
	3.1.4 émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du gouvernement fédéral.	Avant 2005, réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du gouvernement fédéral à 20 p. 100 sous les niveaux de 1990.	2003
	3.1.5 Progrès en matière d'identification des impacts et des	À déterminer.	2001

	mesures d'adaptation.		
3.2 Promouvoir la science, la technologie et des pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles.	3.2.1 Influence sur l'environnement de la science, de la technologie et des pratiques de gestion de RNCan.	Maintenir ou améliorer l'influence de RNCan.	2001
3.3 Protéger l'environnement du Canada contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.	3.3.1 Progrès dans l'élimination des dangers associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.	Maintenir ou améliorer les mesures de protection pour chaque type de risque.	2002

But 4 :
Pour fournir aux Canadiens un milieu sûr dans le secteur des ressources naturelles.

OBJECTIFS Qui se manifeste par:	INDICATEURS DE RENDEMENT	OBJECTIFS ET APPROCHES	DATE DE RAPPORT*
4.1 Protéger les Canadiens contre les risques naturels.	4.1.1 Impact de la S-T de RNCan sur l'identification des désastres naturels, l'atténuation de leurs effets et les mesures d'intervention.	Impact de chaque type de désastre.	2001
4.2 Entretenir un cadre national pour le positionnement spatial, la cartographie et l'entretien des frontières.	4.2.1 Clients satisfaits des cartes aéronautiques, du Système d'arpentage des terres du Canada et du Système canadien	Des normes de service existent pour les trois éléments. Respecter les délais	2001

	de référence spatiale.	cycliques à tout coup. Maintenir les normes.	
4.3 Promouvoir l'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.	4.3.1 Fréquence des accidents et des incidents survenus dans les industries des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.	Aucun accident, aucun incident.	2002
4.4 Améliorer la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles du Canada.	4.4.1 Impact des cadres de réglementation sur la transmission de l'énergie, la mise en valeur des régions extracôtières et l'industrie canadienne de l'uranium et du nucléaire.	Améliorations apportées aux règlements et aux lignes directrices.	2003

But 5 :
Pour fournir aux Canadiens un ministère géré avec efficience et efficacité.

OBJECTIFS Qui se manifeste par:	INDICATEURS DE RENDEMENT	OBJECTIFS ET APPROCHES	DATE DE RAPPORT*
5.1 Gérer les ressources de RNCan de manière responsable.	5.1.1 Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCan.	Suivi et analyse des tendances, et mesures correctives au besoin.	2001
	5.1.2 Progrès dans le maintien et l'amélioration de l'intégrité des programmes de RNCan.	À déterminer.	2001
	5.1.3 Économies réalisées grâce à la rationalisation des	À déterminer pour chaque projet.	2003

	processus administratifs, à l'innovation dans la prestation de services, au commerce électronique, à une meilleure gestion des installations, ainsi qu'aux achats en nombre et aux contrats de technologie de l'information.		
5.2 Améliorer continuellement les produits, les services et les activités de RNCan.	5.2.1 Mise en oeuvre des recommandations découlant de vérifications, d'évaluations ou d'autres études sur les pratiques de gestion et de fonctionnement de RNCan.	À déterminer.	2001
	5.2.2 Progrès dans l'application de pratiques de gestion de portfe.	Spécifique au Secteur.	2003
5.3 Développement durable dans les opérations de RNCan.	5.3.1 Progrès dans l'application de la série de normes ISO 14000 au Système de gestion de l'environnement (SGE) du Ministère.	Avant l'an 2000, devenir conforme à la série de normes ISO 14000.	2003
	5.3.2 Progrès relatifs à la mise en oeuvre des vérifications d'hygiène et de sécurité du milieu et des évaluations environnementales menées sur les activités de RNCan.	Mise en oeuvre de 100 p. 100 des mesures d'action découlant des vérifications et des évaluations.	2001

	5.3.3 Quantité de déchets solides non dangereux générés par les activités de RNCan par personne par année	Avant l'an 2000, réduire de 50 p. 100 les déchets solides non dangereux par rapport au niveau déterminé par les vérifications de 1995-1996	2002
	5.3.4 Nombre de véhicules convertis aux carburants de remplacement	Avant 2004, convertir 75 p. 100 du parc automobile aux carburants de remplacement (si la conversion est possible du point de vue technique et opérationnel)	2002
	5.3.5 Quantité d'énergie verte achetée par RNCan	Acheter annuellement 10 000 MWh	2001

**La date de rapport indique les indicateurs de rendement qui seront abordés dans le Rapport sur le rendement du Ministère de l'année indiquée*